



**SE DÉPASSER
POUR LA
COLLECTIVITÉ**



**Rapport annuel
2022-2023**



MISSION

**Répondre avec
efficacité aux
besoins de la
population
québécoise en sang
et autres produits
biologiques d'origine
humaine de qualité.**

VISION

**Devenir un
partenaire
stratégique
au service du
système de santé
québécois.**

L'ANNÉE 2022-2023

EN UN COUP D'ŒIL

151 289
donneurs de sang

297 258
produits sanguins livrés

21 968
donneurs de plasma
de fractionnement

452 302
produits stables livrés

55 561
personnes inscrites
au Registre des donneurs
de cellules souches

2 273
donneuses
de sang de cordon

131
greffes de cellules souches
non apparentées, dont
18 de sang de cordon

901
donneurs de tissus
humains prélevés

5 436
tissus humains distribués

1 387
donneuses
de lait maternel

18 484
bouteilles de lait
maternel distribuées

233 379
donneurs de sang, plasma,
cellules souches, sang de
cordon, tissus humains
et lait maternel

773 611
produits distribués
(tous types de produits)

DES MILLIERS
de bénévoles qui contribuent
généreusement à la réalisation
de notre mission

1 677
employés

481 M\$
de revenus annuels

SOMMAIRE

Message des dirigeantes

5

Réalisations par secteur d'activité

10

Innovation, amélioration continue et recherche

25

Partenariats stratégiques au service du système de santé

30

Gestion des risques

37

Bilan du Plan stratégique 2021-2025

43

Gouvernance

53

Exigences législatives

68

États financiers

77



Le Rapport annuel 2022-2023 d'Héma-Québec couvre l'exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

MESSAGE DES DIRIGEANTES

Tous les jours au service de la population québécoise

Par où commencer? La dernière année a été si chargée que les sujets abondent, comme vous le constaterez en lisant le présent rapport annuel. Ce qui retient d'abord notre attention, c'est le grand volume d'activités imposées par notre Plan stratégique 2021-2025, qui se veut ambitieux.

Nous en sommes d'ailleurs cette année à notre deuxième bilan à l'égard des cibles que nous nous sommes données dans ce plan. Nous progressons très bien. Si nous ne pouvons jamais perdre de vue l'immense défi que représente l'autosuffisance en plasma – vers lequel tendent tant de nos efforts! –, il est indéniable que tous les acteurs de l'écosystème d'Héma-Québec méritent nos remerciements pour leurs efforts soutenus dans plusieurs projets porteurs.

Nous pensons notamment à la mise en œuvre du mandat de distributeur unique en tissus humains, aux activités de transformation numérique ainsi qu'au projet de réalignement des exigences qualité, sans oublier tous les efforts déployés pour fidéliser nos donateurs et bénévoles et en recruter de nouveaux, fidéliser les employés et attirer de nouveaux talents ainsi que renforcer notre position d'acteur scientifique de premier plan.

D'ailleurs, si nos objectifs sont ambitieux, c'est entre autres parce que nous sentons que nous avons les bonnes expertises pour viser haut et nous lancer dans des projets structurants qui vont sécuriser la pérennité de notre organisation.

La mission avant tout

Si nous avons les moyens de nos ambitions, c'est aussi en raison de la grande qualité de nos relations avec les instances gouvernementales et les centres hospitaliers. Héma-Québec est toujours fière d'être un partenaire clé du système de santé et se réjouit

de la belle collaboration et du soutien qu'elle obtient de la part de tous les acteurs du réseau. Cette étroite coopération avec les autorités gouvernementales et tous les intervenants du monde de la santé nous confirme que nous allons dans la bonne direction.

Un exemple de notre progression par rapport à nos objectifs stratégiques – et une belle réalisation de la dernière année – est l'ouverture du centre de donneurs de Saint-Bruno, qui représente d'ores et déjà un succès.

Soulignons aussi la signature de nombreuses conventions collectives avec nos employés syndiqués. Nous savons que ce processus a été exigeant pour l'ensemble des parties impliquées, qui ont toutes à cœur la mission d'Héma-Québec. Ces nouvelles ententes nous permettent de regarder en avant et de mettre nos énergies, ensemble, à poursuivre notre inspirante mission. Nous tenons d'ailleurs à reconnaître le travail de tous nos employés et gestionnaires, qui ont maintenu les services essentiels durant la période de négociations, au bénéfice de la population québécoise.

Des projets porteurs

Autre incontournable de la dernière année : depuis l'automne dernier, Héma-Québec a adopté des questionnaires non genrés pour les donateurs de plasma, de sang et de plaquettes. Cette décision a permis à Héma-Québec d'abandonner la période d'interdiction de trois mois pour les hommes ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes. L'admissibilité au don est désormais fondée sur une évaluation individualisée des comportements à risque plutôt que sur l'appartenance à un groupe ciblé.

Cette nouvelle approche plus inclusive, respectant la sûreté des produits transfusés aux personnes qui en ont besoin, place Héma-Québec dans le groupe des leaders sur la scène internationale dans son secteur d'activités. Elle s'inscrit par ailleurs dans nos engagements en matière de responsabilité sociale. Elle est aussi en cohérence avec les gestes que nous



avons posés depuis 2013, avec l'assentiment de Santé Canada, quant aux dons des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Rendre cet acte humanitaire encore plus inclusif et accessible à un plus grand nombre de personnes, sans égard à leur sexe, leur genre ou leur orientation sexuelle, s'avère une avancée importante.

C'est également au cours de la dernière année que nous avons mis en place notre politique de télétravail, qui est le fruit d'une démarche de collaboration et de discussion, et qui se distingue par sa grande flexibilité : elle va d'une présence ponctuelle, sur demande, à un mode de travail quotidien au bureau, en passant par le mode hybride, lorsque la fonction le permet.

Après ce bilan, comment se retenir de lever les yeux avec optimisme vers ce qui s'annonce devant nous? À l'automne 2023, Héma-Québec célébrera son 25^e anniversaire.

Il s'agira pour nous d'une occasion en or de souligner l'apport de toutes les personnes qui contribuent à notre mission depuis un quart de siècle et aussi de mettre davantage en lumière tous nos secteurs d'activités, dont certains gagneraient à être mieux connus du public. Tous ont en commun de s'inscrire dans notre grande mission de sauver des vies. Cette mission, à Héma-Québec, nous la vivons au plus profond de nous-mêmes tous les jours. Cela fera

bientôt 25 ans que nous sommes au service de la population du Québec et croyez-nous : nous ne manquons pas de projets et de volonté pour continuer à le faire toujours mieux.

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur des gens passionnés qui participent à la grande chaîne humaine qu'est Héma-Québec : nos donateurs, l'ensemble de notre personnel, nos bénévoles, nos partenaires du réseau de la santé ainsi que ceux des collectes et les membres de notre conseil d'administration. Un chaleureux merci à toutes et à tous!

Anne Bourhis

Présidente du conseil d'administration

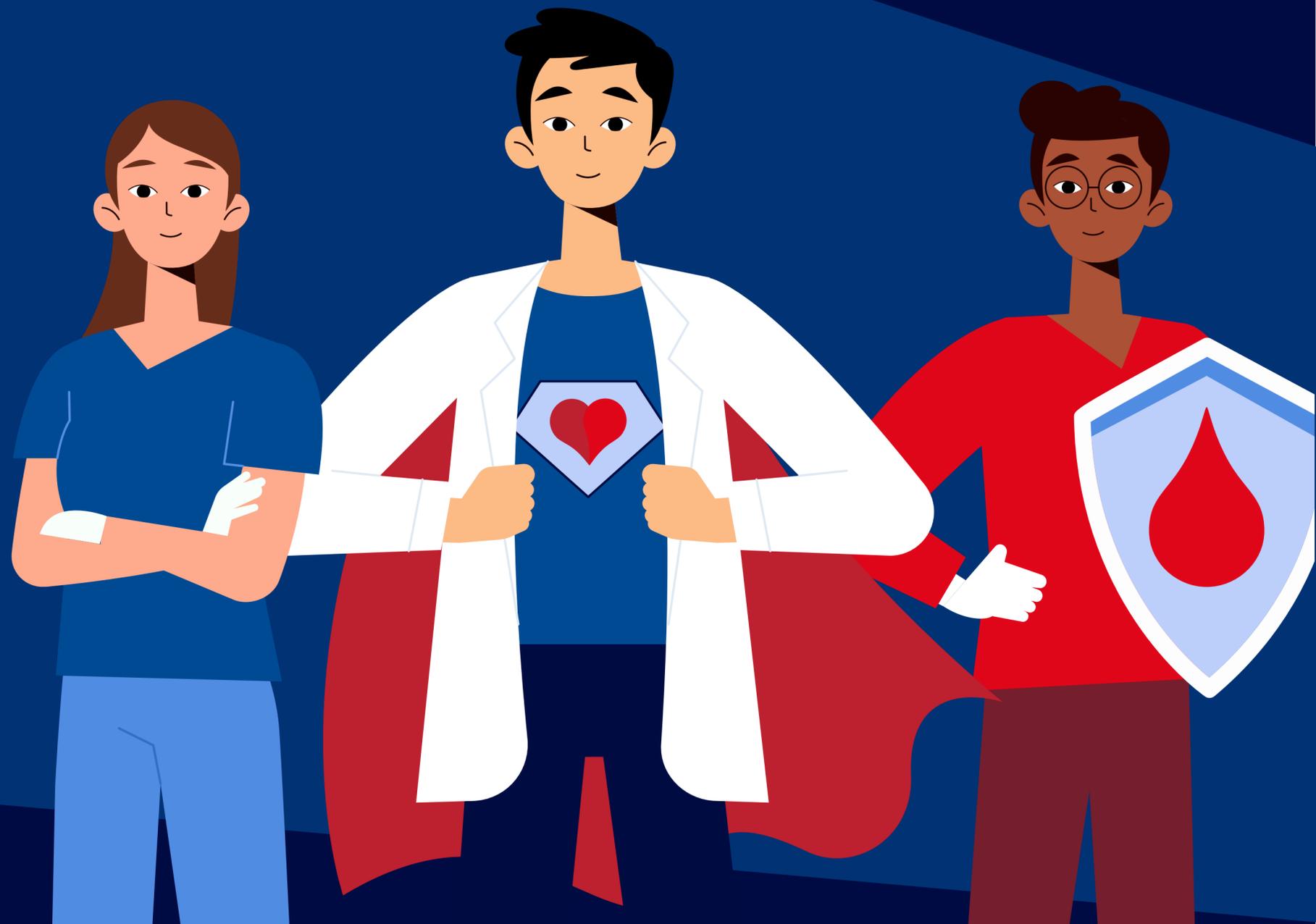
Nathalie Fagnan, CPA, IAS.A

Présidente et chef de la direction

Héma-Québec, un milieu de choix

Tous engagés pour sauver des vies

Chaque jour, nous contribuons ensemble à sauver des vies! Façonné par cette mission commune empreinte d'humanité, notre environnement de travail est axé sur le respect, l'ouverture et la collaboration. C'est pourquoi le bien-être et les aspirations de nos employés sont au cœur de nos orientations. Bref, en prenant soin de nos gens, nous leur permettons de prendre soin des autres en contribuant à la cause du don de vie!



Des employés dévoués à une cause noble

Les quelque 1 670 membres de notre équipe ont en commun un grand respect pour la mission, une passion et un dévouement toujours renouvelés. Chapeau à leur engagement exceptionnel!

NOS VALEURS

- **INTÈGRITÉ/HONNÊTETÉ** • **RESPECT** • **ENGAGEMENT**
- **RESPONSABILISATION**

Un environnement de travail où s'épanouir

Héma-Québec favorise l'équité des chances en emploi et privilégie la mobilité interne des talents. Ici, l'expérience employé est en mode évolution. En agissant positivement sur la vie des gens, nous désirons créer un environnement de travail aussi valorisant que stimulant, au sein duquel la qualité des relations humaines occupe une place essentielle. Être à l'écoute et collaborer constituent les bases sur lesquelles s'appuie notre culture.

Des modes de travail collaboratifs et adaptés à la nouvelle réalité

À l'écoute de ses employés, Héma-Québec offre une grande souplesse de travail. Notre politique de télétravail permet plusieurs possibilités, combinant la présence occasionnelle au bureau avec les options technologiques du télétravail, selon la fonction de l'employé et les besoins de son service.

Avec ses bureaux à Montréal et à Québec, et ses onze centres de donneurs, Héma-Québec est un employeur présent dans plusieurs régions. Et le télétravail favorise désormais les embauches à la grandeur du territoire québécois!



Une question d'avantages

Héma-Québec offre aux personnes qui se joignent à son équipe des conditions et une gamme d'avantages représentant une grande valeur ajoutée :

- Un programme d'avantages sociaux complet
- Un régime de retraite à prestations déterminées
- Quatre semaines de vacances dès la première année pour la majorité des employés, en plus des fériés et congés personnels
- Une politique de conciliation travail-vie personnelle pour plusieurs employés
- Un programme élaboré de formation et de perfectionnement
- Le remboursement d'une portion des frais de formation, d'activités sportives et de transport en commun
- Un programme d'intégration des nouveaux employés
- Divers programmes de reconnaissance des années de service, des départs à la retraite et des bons coups
- Un service de télémédecine accessible en tout temps

Pour les gens et pour la planète

Nous assumons nos responsabilités et sensibilisons notre personnel à l'importance d'agir dans une logique de responsabilité sociale et de développement durable. Comme nous voulons nous propulser encore plus loin, cette orientation constitue l'une des six priorités de l'organisation dans le Plan stratégique 2021-2025.



Nos gens bougent et évoluent :

20%

des postes sont comblés à l'interne.





Une organisation intégrée, des postes variés

Comme nous sommes une véritable entreprise intégrée, toutes les fonctions se croisent au sein d'Héma-Québec :

- Affaires médicales et innovation
- Chaîne d'approvisionnement
- Expérience clientèles et intelligence d'affaires
- Finances et infrastructures
- Médecine transfusionnelle
- Personnes, culture et leadership
- Produits sanguins et lait maternel
- Qualité et développement
- Secrétariat général, risques et audits
- Technologies de l'information et environnement numérique

La grande diversité de talents qu'on retrouve chez nous crée un milieu extrêmement riche et inspirant où se côtoient des compétences et des expertises très variées.

Des formations qui rehaussent les compétences

Personne n'aime faire du surplace! Nos programmes de formation donnent à nos employés les outils nécessaires pour bonifier leur parcours professionnel. Qu'il s'agisse de notre programme de leadership, de formations réglementaires ou de perfectionnement professionnel, nous mettons tout en place pour soutenir les attentes et les ambitions de nos employés.

Un quotidien diversifié et inclusif

Au sein de nos équipes, la diversité et l'inclusion ne sont pas que des concepts abstraits. Aujourd'hui, 16 % des membres de notre personnel sont issus de minorités ethnoculturelles. Notre politique d'équité, d'inclusion et d'accès à la diversité garantit une chance égale pour tous, reflétant l'ouverture et la qualité d'accueil de notre organisation, qui voit les différences comme une véritable richesse. Nous misons avant tout sur les compétences et la passion.

Notre structure regroupe plus de

400

types d'emplois et offre de multiples possibilités



**NOUS VOULONS
BÂTIR L'AVENIR
AVEC DES ÉQUIPES
COMPÉTENTES,
DIVERSIFIÉES ET
MOBILISÉES!**

**Découvrez
nos carrières
stimulantes [ici](#).**

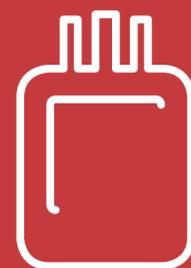
Bâtir une carrière au sein d'une même organisation

J'ai débuté à Héma-Québec il y a 22 ans comme technicienne de laboratoire. Quelques années plus tard, j'ai eu l'occasion de rejoindre l'équipe des TI. Tout un changement! J'avais de l'expérience en tant qu'utilisatrice de systèmes, mais on m'a offert les formations requises pour maîtriser mon nouveau domaine. J'ai toujours ressenti une grande ouverture et qu'on m'appuyait dans mes choix. J'ai rencontré des personnes formidables dans mon milieu de travail et à travers mon engagement dans le comité social. C'est stimulant d'évoluer dans une équipe aussi diversifiée!

– **Nathalie Desmeules**, analyste de solutions TI

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les activités
d'Héma-Québec
s'articulent autour
de six principaux
secteurs.



PRODUITS SANGUINS

Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps. Il se compose de plasma, dans lequel baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.



PRODUITS STABLES

Les produits stables sont des médicaments fabriqués principalement à partir de plasma. Le plasma est la partie liquide du sang et véhicule dans le corps humain les cellules sanguines et des substances nutritives.



CELLULES SOUCHES

Les cellules souches, présentes dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical, sont les cellules « mères » à partir desquelles toutes les autres cellules sanguines se développent.



TISSUS HUMAINS

Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe. Il s'agit, par exemple, de valves cardiaques et de tissus oculaires, cutanés, artériels et musculosquelettiques.



LAIT MATERNEL

Le lait maternel recueilli profite particulièrement aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère. Il réduit notamment le risque de développer une maladie intestinale sévère.



SERVICES DE LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

Héma-Québec offre des services d'analyses spécialisées à ses partenaires du système de santé québécois, étant à ce titre reconnue comme un centre de référence dans le domaine de la médecine transfusionnelle.



HÉMA-QUÉBEC

A woman with dark skin and hair pulled back, wearing a pink bow, is holding a baby in a pink outfit. She is looking towards the camera with a slight smile. The background is a plain light-colored wall with a green plant on the left and a lamp on the right.

SE DÉPASSER EN RÉPONDANT AUX ATTENTES

Réalisations par secteur d'activité

Loraine,
donneuse
de sang de cordon

PRODUITS SANGUINS

À titre de fournisseur exclusif de produits sanguins au Québec, Héma-Québec est responsable du recrutement des donneurs, des prélèvements, des analyses et de la transformation des dons, ainsi que de la livraison des produits aux centres hospitaliers.



173 257
donneurs inscrits
(tous types de dons confondus)



210 927
dons de sang total



1,61
don de sang total
par an en moyenne
par donneur



1 699
collectes de sang

390 643
visites dans les sites
de collecte (tous types
de dons confondus)

128 870
dons par aphérèse

297 258
produits sanguins livrés
aux centres hospitaliers

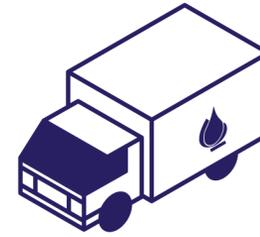
PRODUITS SANGUINS DU DON À LA DISTRIBUTION

1. DON DE SANG



Le prélèvement dure une dizaine de minutes. En plus de la poche de sang, on recueille des échantillons qui serviront aux analyses.

2. TRANSPORT



Les poches de sang et leurs échantillons sont acheminés vers l'un des laboratoires d'Héma-Québec.

3. ANALYSES



Les échantillons sont envoyés au laboratoire de qualification afin de déterminer le groupe sanguin du donneur et de dépister la présence d'infections.

4. SÉPARATION DU SANG



Le sang est séparé en ses différents composants (globules rouges, plaquettes, plasma).

5. CONSERVATION



Les produits conformes sont étiquetés et entreposés, prêts à être expédiés aux centres hospitaliers.

6. LIVRAISON

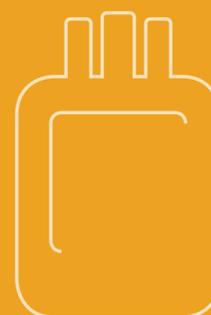


Les produits sont livrés aux centres hospitaliers. Les composants utilisés varient selon l'état des malades.

Toutes les 80 secondes, quelqu'un a besoin de sang au Québec. Ce peut être à la suite d'un accident, lors d'une intervention chirurgicale, ou encore pour traiter une maladie. Seulement 3 % de la population adulte québécoise donne du sang.

PRODUITS STABLES

Héma-Québec assure la distribution exclusive de produits stables pour le Québec. Elle est responsable des stratégies d'approvisionnement, de l'achat de produits fabriqués principalement à partir de plasma, de la gestion de la réserve et de la distribution aux centres hospitaliers. Elle s'occupe également du recrutement des donneurs, des prélèvements, des analyses et de l'envoi au fractionnement d'une partie du plasma qu'elle prélève.



132 954

litres de plasma destinés à la fabrication de médicaments

140 269 | **145 946**
en 2020-2021 | en 2021-2022



31%

taux de suffisance en immunoglobulines intraveineuses (IgIV) et sous-cutanées (IgSC)

31% en 2021-2022

28% en 2020-2021

21 968

donneurs de plasma inscrits

452 302

produits stables livrés

1. DON DE PLASMA



Les dons de plasma se font dans les centres de donneurs, sur rendez-vous. Le prélèvement dure environ 45 minutes. Il est possible de faire un don de plasma tous les 6 jours, jusqu'à 52 fois par année.

2. CONGÉLATION



Le plasma est congelé rapidement après le prélèvement. Plus on le congèle rapidement, plus on peut en extraire de protéines.

3. ANALYSES



Des échantillons sont envoyés au laboratoire de qualification. Tous les dons sont testés.

4. FRACTIONNEMENT



Le plasma est envoyé à des usines de fractionnement. Ces usines de haute technologie en extraient les protéines pour fabriquer des médicaments.

5. RETOUR DES PRODUITS ET CONSERVATION



Les produits finis sont ensuite retournés à Héma-Québec et sont entreposés, prêts à être expédiés.

6. LIVRAISON



Les produits sont livrés aux centres hospitaliers.

Des milliers de Québécoises et Québécois ont besoin de médicaments dérivés du plasma qui servent à traiter, par exemple, des troubles neurologiques, un déficit immunitaire ou d'autres maladies, comme l'hémophilie. Le processus de fabrication de ces médicaments peut prendre jusqu'à 12 mois.

CELLULES SOUCHES

REGISTRE DES DONNEURS DE CELLULES SOUCHES

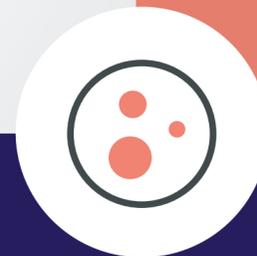
Héma-Québec est responsable du recrutement et de la qualification des donneurs, en plus d'assurer la gestion du Registre des donneurs de cellules souches pour le Québec. Ce registre informatisé comprend les dossiers de plus de 55 000 personnes inscrites, susceptibles de consentir à un don. Il est certifié comme répondant aux plus hautes normes internationales et fait partie du réseau mondial de la World Marrow Donor Association (WMDA), profitant ainsi d'un accès à plus de 39 millions de donneurs de cellules souches potentiels.



55 561
personnes inscrites
au registre



3 085
nouvelles
inscriptions
en 2022-2023



131

patients du Québec ont reçu
une greffe non apparentée
(dont 18 provenant de sang de cordon)

14

donneurs du Québec ont donné
des cellules souches (dont 4 dons
destinés à des patients du Québec)

541

cellules souches périphériques
autologues distribuées aux
centres hospitaliers

1. INSCRIPTION



Toute personne répondant aux critères de qualification peut s'inscrire au registre. Elle reçoit alors une trousse de prélèvement par la poste.

2. DÉTERMINATION DU PROFIL GÉNÉTIQUE ET AJOUT AU REGISTRE



Les échantillons retournés à Héma-Québec servent à déterminer le profil génétique du donneur potentiel. Il est ensuite ajouté au registre international.

3. CONFIRMATION DE LA COMPATIBILITÉ



Lorsqu'une personne est potentiellement compatible avec un patient, Héma-Québec procède à des analyses poussées pour confirmer sa compatibilité génétique avec ce dernier.

4. PRÉPARATION AU DON



Le donneur potentiel passe un examen physique général qui confirme si son état de santé lui permet de faire un don.

5. DON



Si toutes les conditions sont réunies, le don peut avoir lieu. Deux types de dons sont possibles : moelle osseuse ou cellules souches périphériques.

6. SUIVI POSTDON



Un suivi est effectué auprès du donneur jusqu'à son rétablissement complet.

Certaines maladies causent la destruction ou un fonctionnement anormal de la moelle osseuse, et le traitement ultime consiste à remplacer les cellules souches du patient par celles d'une personne en bonne santé. Pour certains malades, la greffe de cellules souches s'avère l'unique chance de survie. Trois fois sur quatre, il n'y a pas de donneur compatible dans la famille.

CELLULES SOUCHES

BANQUE PUBLIQUE DE SANG DE CORDON

Le sang de cordon est très riche en cellules souches. La Banque publique de sang de cordon donne ainsi accès à une source complémentaire de cellules souches — autres que celles issues de la moelle osseuse ou du sang périphérique — et, tout comme le registre des donneurs adultes d'Héma-Québec, fait partie intégrante du registre mondial de la WMDA. Il s'agit de la première banque publique de sang de cordon en activité au Canada.



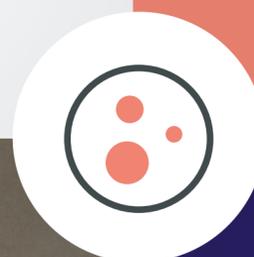
2 273
mères inscrites



12 157
unités disponibles
à la greffe



9
centres hospitaliers
partenaires
(4 en opération)



10
unités distribuées dans
le monde en 2022-2023
(dont 2 au Québec)

202
unités distribuées
dans le monde
depuis 2008



SANG DE CORDON DU DON À LA GREFFE

1. DON



Le sang de cordon est prélevé à la naissance d'un enfant dans les hôpitaux partenaires.

2. TRANSPORT



Le sang de cordon est transporté à Héma-Québec.

3. QUALIFICATION



Le sang de cordon est qualifié selon des critères stricts.

4. TRAITEMENT ET CONSERVATION



Le sang de cordon est traité, congelé à -150 °C et conservé pendant 15 ans. Les unités de sang de cordon sont rendues accessibles dans un registre mondial.

5. RECHERCHE D'UNITÉS COMPATIBLES



À la demande de clients québécois ou internationaux, Héma-Québec effectue la recherche d'une unité compatible avec un patient en attente d'une greffe.

6. GREFFE



Le patient est greffé.

Alors qu'Héma-Québec s'occupe de l'inscription et de la qualification des donneuses, le prélèvement lui-même est effectué par les centres hospitaliers partenaires. À la réception des prélèvements, Héma-Québec prend en charge la transformation, les analyses et la cryopréservation ou mise en banque des unités de sang de cordon. Le sang de cordon regorge de cellules souches précieuses dans le traitement d'environ 80 maladies.

TISSUS HUMAINS

Héma-Québec gère la Banque publique de tissus humains du Québec. Elle est responsable de prélever, de transformer, de qualifier et de distribuer les tissus humains afin de répondre aux besoins des hôpitaux. L'une des missions de l'équipe est de sensibiliser les intervenants du milieu de la santé à l'importance d'identifier et de recommander les donneurs potentiels à la suite de leur décès.



901
donneurs prélevés



5 374
recommandations reçues



5 436
tissus distribués aux centres hospitaliers



Tissus humains prélevés par Héma-Québec



Tissus oculaires (cornées et globes)



Valves cardiaques



Tissus artériels (aortes abdominales, artères fémorales...)



Tissus cutanés (peau)



Tissus musculosquelettiques (tendons et os)

DE LA RECOMMANDATION
À LA GREFFE

1. RECOMMANDATION



Les professionnels de la santé recommandent les donateurs à Héma-Québec.



2. CONSENTEMENT



Une vérification dans les registres des consentements est effectuée. Il est important de partager sa décision avec ses proches, puisque ce sont ces derniers qui parleront au nom du donneur à son décès.



3. QUALIFICATION



Héma-Québec procède à une évaluation rigoureuse afin de vérifier l'admissibilité du donneur.

4. PRÉLÈVEMENT



Héma-Québec effectue le prélèvement des tissus.

5. TRAITEMENT ET
CONSERVATION

Les tissus sont traités et conservés jusqu'à ce qu'ils soient greffés. La plupart des tissus peuvent être conservés jusqu'à 5 ans, à l'exception notamment des cornées, qui ne peuvent être conservées plus de 14 jours.



6. GREFFE



Le chirurgien greffe les tissus. Un donneur de tissus humains peut aider jusqu'à 20 personnes.

Un donneur de tissus peut aider jusqu'à 20 personnes, que ce soit pour recouvrer la vue grâce à une greffe de cornées ou soigner des brûlures graves à l'aide de tissus cutanés.

LAIT MATERNEL

Héma-Québec gère la Banque publique de lait maternel du Québec. Elle a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines ou moins qui nécessitent des soins médicaux et dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'organisation est responsable du recrutement et de la qualification des donneuses ainsi que de la transformation, des analyses et de la distribution du lait aux centres hospitaliers.



1 387
donneuses
inscrites



18 484
bouteilles
distribuées



LAIT MATERNEL DU DON À LA DISTRIBUTION

1. DON



Héma-Québec fournit les bouteilles afin que les mères recueillent leur lait à la maison et le congèlent.

2. COLLECTE OU DÉPÔT



Selon la région, les bouteilles de lait sont récupérées au domicile de la donneuse ou apportées par celle-ci à un point de dépôt.

3. MISE EN COMMUN DES DONS



Héma-Québec mélange les dons de plusieurs donneuses par lot.

4. PASTEURISATION



Le lait est pasteurisé pour en éliminer les virus et les bactéries.

5. ANALYSES MICROBIOLOGIQUES ET CONSERVATION



Le lait est testé pour s'assurer qu'il est sécuritaire pour les receveurs. Si les résultats sont conformes, le lait est congelé et conservé pendant un an à partir de la date du premier don.

6. LIVRAISON



Le lait est distribué aux hôpitaux pour être fourni aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère.

Chaque année au Québec, quelque 1 000 bébés prématurés dont la mère ne peut allaiter bénéficient du lait maternel de la banque d'Héma-Québec.



SERVICES DE LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

En plus de répondre aux besoins de la population québécoise à titre de fournisseur de produits biologiques d'origine humaine, Héma-Québec offre des services d'analyses spécialisées à ses partenaires du système de santé québécois, étant à ce titre reconnue comme un centre de référence dans le domaine de la médecine transfusionnelle.



30 083
analyses effectuées
pour les centres
hospitaliers



4 592
requêtes de patients
transmises aux laboratoires
de référence



24 296
culots phénotypés
livrés aux hôpitaux
du Québec

LABORATOIRES SPÉCIALISÉS DE LA REQUÊTE AUX PRODUITS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

1. REQUÊTES ET ÉCHANTILLONS



Les demandes d'analyses et les échantillons sont envoyés aux laboratoires de référence par un professionnel de la santé.



2. ANALYSES



Selon le type de requête reçue, différentes analyses peuvent être effectuées : notamment l'identification des anticorps irréguliers, le phénotypage, le génotypage et le typage HLA.



3. RAPPORT



Une fois les analyses terminées, les résultats sont envoyés au professionnel de la santé à l'origine de la demande.

4. PRODUITS ET SERVICES SPÉCIALISÉS



En fonction des résultats reçus, le professionnel de la santé communique avec Héma-Québec pour chercher un donneur adulte ou des unités de sang de cordon en vue d'une greffe de cellules souches ou encore pour recourir à des produits spécialisés, comme les culots phénotypés, le sang lavé, le sang rare ou les plaquettes typées.



5. DÉPISTAGE DE DONNEURS DE CELLULES SOUCHES ET DE PRODUITS SANGUINS



Pour assurer l'approvisionnement en produits spécialisés, les laboratoires de référence effectuent continuellement des analyses de dépistage, à la fois auprès des donneurs du registre de cellules souches, sur les unités de sang de cordon, et auprès des donneurs de produits sanguins, ce qui permet de trouver une personne compatible et apte à faire un don.

Les services de laboratoires spécialisés apportent des solutions à des enjeux complexes de médecine transfusionnelle.

SE DÉPASSER EN S'AMÉLIORANT

Innovation, amélioration continue et recherche



Bruno,
bénévole

AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE

Donneurs et bénévoles

Des dons de produits sanguins plus inclusifs

En mars 2022, Héma-Québec a obtenu l'autorisation de Santé Canada, pour procéder à la transition vers un questionnaire non genré pour les donneurs de plasma, lequel est entré en vigueur le 2 octobre 2022. Son utilisation a ensuite été étendue aux dons de sang et de plaquettes, toujours grâce à l'accord de Santé Canada, le 4 décembre 2022. Le don de produits sanguins est donc désormais plus inclusif au Québec, sans incidence sur la sécurité des receveurs. Héma-Québec salue cette nouvelle approche plus inclusive qui la place dans le groupe des leaders sur la scène internationale dans son secteur d'activités.

Cette décision a permis à Héma-Québec d'abandonner la période d'exclusion de trois mois pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, et qui sont sexuellement actifs. L'admissibilité au don de produits sanguins est désormais fondée sur une évaluation individualisée des comportements à risque plutôt que sur une évaluation de groupes ciblés. Ainsi, toute personne sexuellement active – quels que soient son sexe, son genre et son orientation sexuelle – peut donner, si elle n'a pas eu de relations sexuelles anales avec un nouveau ou une nouvelle partenaire ou avec de multiples partenaires, au cours des trois derniers mois.

Ouverture d'un centre de donneurs à Saint-Bruno

Le 31 octobre 2022, le centre de donneurs Héma-Québec de Saint-Bruno a accueilli ses premiers visiteurs, qui sont venus y donner du sang et du plasma. Doté de grandes fenêtres, d'une ambiance chaleureuse et de grands espaces qui rendent le travail des équipes, mais aussi le séjour des donneurs, encore plus agréable, le centre de Saint-Bruno est le onzième centre de la province et le deuxième à couvrir le territoire de la Rive-Sud de Montréal. Il s'inscrit dans les stratégies de l'organisation pour augmenter son autosuffisance en plasma.

Il sera possible d'y faire à terme tous les types de dons de produits sanguins. Il permettra aussi de mettre en lumière toutes les lignes de produits d'Héma-Québec. Situé au centre commercial CF



Promenades Saint-Bruno, un emplacement de grande affluence, il se trouve à proximité de deux grands axes routiers et est facilement accessible en transport en commun.

Le centre connaît un franc succès auprès de la clientèle. Au 31 mars, 3 096 personnes y ont donné du sang et du plasma, parmi lesquelles 2 363 ont donné une seule fois et 733 ont donné plus d'une fois.

Modèle plus flexible de prise de rendez-vous

Si l'approche par rendez-vous, adoptée au début de la pandémie, offre bien des avantages, il a été constaté qu'elle ne répond pas nécessairement aux attentes de toutes les clientèles. C'est pourquoi, afin de continuer à attirer des passants qui n'ont pas de rendez-vous, Héma-Québec a décidé d'essayer un modèle hybride pour certaines collectes mobiles. Ainsi, on profite de la prévisibilité des rendez-vous sans fermer la porte à des donneurs potentiels.

Ce nouveau modèle s'est avéré particulièrement utile au printemps 2022 avec le retour des collectes dans les milieux scolaires (cégeps et universités), permis par l'assouplissement des mesures sanitaires. Dans ces contextes, les équipes réservaient des plages horaires pour les passants, comme si elles leur attribuaient à l'avance des rendez-vous virtuels. Les collectes en milieu scolaire ont été

favorisées pour la mise en place de ce mode plus flexible parce que l'approche par rendez-vous ne répond pas toujours aux attentes de ce type de clientèles. Par ailleurs, les passants sont acceptés en tout temps dans nos centres et collectes mobiles lorsque des plages sont disponibles.

Nouvelle option de rappel de rendez-vous par message texte

Toujours dans le but de bonifier l'expérience des donneurs, Héma-Québec offre, depuis le 2 octobre 2022, l'option de recevoir un rappel de rendez-vous par message texte. Le jalon des 10 000 rappels faits par messages textes a été atteint en janvier 2023. Au 31 mars 2023, ce sont au total plus de 18 000 rappels qui ont été faits aux donneurs et donneuses de cette manière.

Prise en charge des nouveaux donneurs : un programme qui porte fruit

Mis en place en 2020-2021, le programme de prise en charge des nouveaux donneurs a pour objectif de fidéliser ces donneurs en les convaincant d'adopter des habitudes de don à long terme et en leur offrant un processus d'accueil standardisé et des communications ciblées à tous les points de contact, tant au moment du don que lors



des suivis par courriel et par téléphone. Au fil de son implantation, l'approche a été raffinée pour personnaliser encore davantage l'expérience. Par exemple, des objets promotionnels sont offerts aux donateurs et des messages de reconnaissance de la part de receveurs leur sont présentés afin de marquer les jalons importants de leurs premières expériences de dons.

Étendu aux collectes mobiles au printemps 2022, le programme porte fruit, comme en témoigne le taux de retour des premiers donateurs (tous produits labiles combinés), qui était à 38,7 % en 2019-2020 et qui a été de 50,8 % en 2022-2023.

Reprise des soirées de reconnaissance

Les soirées de reconnaissance des donateurs ont repris à l'automne 2022 après une interruption de trois années en raison de la pandémie de COVID-19. De septembre à novembre, neuf soirées ont été organisées aux quatre coins de la province pour les donateurs ayant fait des dons de sang, de plasma et de plaquettes et une soirée pour les donateurs de cellules souches. En 2022, ces soirées ont permis de rendre hommage à plus de 1 400 donateurs.

Pour être invité à ces soirées, un donneur doit avoir atteint un nouveau jalon du 1^{er} août au 31 juillet de l'année précédente. Le nombre de dons faits par les donateurs invités à l'ensemble des soirées de reconnaissance en 2022 est de 290 656!

Du côté des bénévoles, les dernières soirées de reconnaissance remontaient au printemps 2019. Au printemps 2023, 10 soirées pour les bénévoles des comités organisateurs ainsi que pour les

bénévoles permanents d'Héma-Québec et ceux de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) sont prévues. Au total, ils seront 2 225 à être honorés!

Employés

Des modes de travail qui évoluent

Dans le contexte particulier de la fin des mesures liées à la COVID, et afin d'aider les employés à trouver un nouvel équilibre entre le travail à distance et la vie au bureau, l'implantation d'un code de vie organisationnel pour un vivre-ensemble harmonieux fut un succès pour collaborer différemment et efficacement!

Par ailleurs, la politique de télétravail d'Héma-Québec est entrée en vigueur en juin 2022. Grâce à cette nouvelle politique, l'organisation s'adapte aux besoins exprimés par une catégorie de ses employés en leur offrant un maximum de flexibilité quant à leur présence physique au bureau, et ce, à l'intérieur d'un encadrement adaptatif.

Projet expérience employé

L'objectif du projet expérience employé est de fidéliser et mobiliser les employés ainsi que d'accroître leur bien-être en leur procurant un environnement de travail aux occasions valorisantes et enrichissantes. HEC Montréal est un partenaire important de ce projet, plus particulièrement quant aux étapes initiales de collecte de données, qui ont commencé en juin 2022 avec la tenue du premier volet d'une série de trois sondages sur l'expérience perçue et celle souhaitée des employés.

Des groupes de discussion ont aussi été tenus en 2022 et 2023, offrant de nouvelles occasions aux employés d'exprimer leur opinion sur ce sujet important. Les résultats de cette première vague de sondage ont été diffusés au début de l'année 2023 au moyen d'une capsule d'information et de rencontres tenues par les gestionnaires dans chacune des vice-présidences.

Héma-Québec est fière de s'inspirer de la voix de ses employés pour construire avec eux la « proposition de valeur employé » qui permettra, à la fin des trois sondages, de faire évoluer l'expérience candidat et l'expérience employé vécues dans l'organisation. Dans la prochaine année, la deuxième vague du sondage sera tenue, ainsi que les étapes de rétroaction pertinentes.

Initiatives pour une plus grande inclusion des personnes issues des communautés LGBTQ+

Dans la foulée de l'adoption d'un questionnaire non genré à l'automne 2022, Héma-Québec a priorisé d'aligner ses pratiques internes d'inclusion à cette nouvelle approche. En plus des formations réglementaires, Héma-Québec a pris l'initiative d'offrir des formations professionnelles supplémentaires à son personnel afin de le sensibiliser davantage aux réalités différentes de la communauté LGBTQ+.

Conçues en partenariat avec la Fondation Émergence, un OBNL spécialisé dans ce domaine, les formations ont été suivies par tous les employés ayant un contact avec la clientèle, notamment le personnel des collectes et des centres d'appels. Portant sur la réalité des membres des communautés LGBTQ+ et sur les interactions que le personnel se doit d'entretenir avec la clientèle des donneurs, les sessions ont eu l'avantage d'accroître les connaissances des employés sur ce sujet sensible. Quant au volet réglementaire, il visait à soutenir les changements apportés aux procédures de travail nouvellement modifiées.

Numérique

Mise en place d'un nouveau progiciel de gestion intégré : un jalon important de la transformation numérique à Héma-Québec

Le passage à un nouveau progiciel de gestion intégré (PGI) occupe une place importante dans le plan stratégique 2021-2025. D'une durée de cinq ans, ce programme, véritable pierre angulaire du fondement technologique de l'organisation, permettra d'améliorer les processus de l'organisation en s'appuyant sur une technologie numérique adaptée. À terme, les employés d'Héma-Québec profiteront de solutions technologiques modernes, efficaces et sécuritaires.

Des étapes clés ont été franchies pendant le dernier exercice, notamment :

- le choix d'un partenaire intégrateur;
- le lancement officiel du projet en septembre 2022;
- la préparation consistant à comprendre et analyser les modes de fonctionnement de l'organisation, à confirmer la portée du programme et à revoir la feuille de route;
- l'exploration, qui s'est échelonnée de décembre 2022 à mars 2023, consistant à définir la solution en s'inspirant des bonnes pratiques de l'industrie, à confirmer les processus et à construire des « scénarios utilisateurs ».



Ces dernières pavent la voie à la réalisation des prochaines étapes, dont la phase 1, qui concerne les produits stables, la chaîne d'approvisionnement, la finance et la gestion de la formation prévue en 2024. L'intégration de nouveaux modules et d'un système de gestion dans le progiciel permettra d'effectuer un meilleur suivi des formations et de servir de preuve de conformité auprès des organisations réglementaires.

Projet Horizon : poursuite de l'automatisation du laboratoire de qualification

Le projet Horizon vise le remplacement des tubes en verre par des tubes en plastique et l'introduction d'une chaîne préanalytique au laboratoire de qualification. En effet, les tubes en verre sont en fin de vie, les tubes en plastique étant devenus la norme dans

l'industrie. Ce changement facilitera la continuité des opérations, car les nouveaux tubes sont facilement transférables. Quant à elle, la chaîne préanalytique est une solution automatisée qui débouche et trie automatiquement les tubes, ce qui épargnera des gestes inutiles et des blessures au personnel.

On anticipe donc des gains significatifs en productivité et ergonomie grâce à ce projet, qui sera mis en place en 2023. Une deuxième phase permettant l'autoenregistrement des tubes sera alors lancée et devrait prendre fin en 2024.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les équipes des vice-présidences Affaires médicales et innovation et Médecine transfusionnelle ont continué de mener des activités de recherche et de développement, tout en assurant un soutien et en jouant un rôle-conseil dans le cadre des opérations d'Héma-Québec. Ces équipes ont contribué à positionner Héma-Québec à titre de modèle d'innovation à l'échelle internationale.

Les équipes ont poursuivi leurs activités courantes d'innovation, de développement et d'appui aux lignes de produits et aux services de l'organisation. Celles-ci comprennent de nombreux projets touchant tant les produits sanguins labiles, les cellules souches, le lait maternel, que les tissus humains.

Biobanque PlasCov

Héma-Québec poursuit l'initiative majeure de développement et de mise en place de PlasCov, une biobanque d'échantillons de plasma qui permettra de mieux comprendre l'évolution de la réponse immunitaire au SRAS-CoV-2, notamment dans un contexte post-vaccination. Les échantillons entreposés dans cette biobanque constituent une précieuse base de référence. Ils seront aussi une source de données dont profitera la communauté scientifique pour la réalisation d'études à venir, au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise.

Étude sur la séroprévalence de la COVID-19

La direction de la recherche d'Héma-Québec a continué de mettre son expertise et ses installations au service de la santé publique. Parmi les projets de recherche concernant la COVID-19, notons l'étude sur la séroprévalence des anticorps dirigés contre le SRAS-CoV-2, qui a permis d'obtenir un portrait plus précis de l'évolution de la situation épidémiologique, en soutien aux prises de décision des autorités publiques pour la gestion de la pandémie.

Test novateur évaluant le potentiel régénérateur des cellules souches

Les équipes d'Héma-Québec ont mis au point un nouveau test qui permet de s'assurer de la qualité des cellules souches utilisées pour une greffe. Le test actuellement utilisé partout dans le monde s'appelle l'épreuve de croissance des colonies : il consiste à mesurer en laboratoire la capacité des cellules à se reproduire dans un contexte semblable à celui du corps humain. En général, on obtient les résultats après 14 jours.

Le nouveau test mis au point par Héma-Québec repose sur les mêmes bases, mais plutôt que d'attendre l'apparition de nouvelles cellules, on guette plutôt la modification d'une protéine appelée STAT5, qui indique le début du processus d'activation et de reproduction des

cellules. Or, la modification de la protéine STAT5 apparaît dans les minutes suivant la stimulation de l'échantillon. Le nouveau test développé à Héma-Québec est donc beaucoup plus rapide que le test actuel.

Des tests ont déjà permis de prouver la corrélation entre ce nouveau test et l'actuel. Il reste encore à vérifier la corrélation avec la prise de greffe. C'est ce qui sera fait dans les prochains mois et prochaines années. Cela dit, la présentation du test dans des congrès et des réunions d'experts internationaux a d'ores et déjà suscité un grand intérêt, ce qui a mené au lancement d'une étude multicentrique visant l'essai et la standardisation de la méthode dans des laboratoires de thérapie cellulaire canadiens, américains, européens et asiatiques.



La recherche pour la santé
de la population du Québec

Rapport d'activités scientifiques 2021-2022



HÉMA-QUÉBEC

À sa troisième année de publication, le rapport d'activités scientifiques d'Héma-Québec présente un bilan de l'ensemble des études et projets menés du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2022. Pour en savoir plus sur les réalisations de l'organisation, n'hésitez pas à le consulter [ici](#).

SE DÉPASSER EN COLLABORANT

Partenariats stratégiques au service
du système de santé



Samuel,
donneur de sang

PARTENARIATS EN RECHERCHE

S'il est trop tôt pour affirmer sans nuance que la pandémie de COVID-19 est derrière nous, il n'en demeure pas moins que plusieurs des activités d'Héma-Québec reprennent un rythme comparable à celui des années qui ont précédé cette crise. Ce contexte de reprise générale témoigne de la pérennité et de la solidité des nombreux partenariats stratégiques d'Héma-Québec avec le milieu de la santé et de la recherche scientifique. Tout en permettant à l'organisation de demeurer à l'avant-garde des progrès enregistrés dans son domaine d'activité, ces collaborations fructueuses mettent en valeur le savoir et l'expertise de ses équipes.

Études de séroprévalence

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, Héma-Québec a continué de collaborer avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), et en partenariat avec le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC), pour la réalisation de vastes études auprès de ses donneurs. Comme lors des premières vagues de la pandémie, ces études visaient principalement à estimer la proportion de la population du Québec ayant contracté le virus du SARS-CoV2 causant la COVID-19.

Les collectes de sang d'Héma-Québec étant réalisées à l'échelle de la province, les donneurs de produits sanguins forment un groupe représentatif de la population générale. L'organisation est dans une position idéale pour réaliser de telles études, du fait qu'elle prélève déjà systématiquement des échantillons sur chaque don de sang et dispose de laboratoires et de l'expertise pour réaliser ces tests. Une première étude de ce type, appelée étude de séroprévalence, avait été effectuée à la suite de la première vague au printemps 2020, suivie d'une seconde phase réalisée au début 2021, d'une troisième à l'été 2021 et d'une quatrième menée en plusieurs étapes en 2022, après le début de la vague Omicron, qui a déferlé à partir de la fin de l'année 2021.

La phase 3 des études de séroprévalence a marqué un changement dans l'approche employée. Pour la première fois, des échantillons de plasma provenant de la nouvelle biobanque PlasCov ont été utilisés, parallèlement aux échantillons de sang. Les échantillons de plasma présentent l'avantage de provenir de donneurs qui effectuent des dons sur une base régulière. Il devenait donc possible de comparer les données sur différentes périodes afin d'avoir une

image plus claire de l'évolution de la contamination, notamment pour les périodes précédant et suivant la vaccination au sein de la population.

Résultats de la quatrième phase

Effectuée à partir du début de 2022 jusqu'en novembre, la phase 4 a été entièrement réalisée avec des échantillons de plasma provenant de la biobanque PlasCov. Il était ainsi possible d'identifier les anticorps présents uniquement chez les personnes ayant été infectées récemment par le SRAS-CoV-2, en comparant le niveau d'anticorps sur deux échantillons espacés dans le temps pour un même individu. Cette approche par ratio a révélé une séroprévalence de 85,7 % de décembre 2021 à novembre 2022, c'est-à-dire pendant la vague Omicron.

Biobanque PlasCov

Avant le déploiement du programme de vaccination débuté au Québec en mars 2021, Héma-Québec a entamé une véritable course contre la montre pour s'assurer de disposer d'échantillons de référence en vue de pouvoir effectuer des comparaisons post-vaccination. Les donneurs de plasma effectuant des dons à une fréquence beaucoup plus régulière que les donneurs de sang, leurs échantillons constituent une source extrêmement précieuse de données pour les chercheurs. Il a ainsi été décidé de créer la nouvelle biobanque PlasCov pour recueillir et conserver, avec le consentement des donneurs, ces échantillons de plasma comme matériau pour les études à venir.

Ce projet, mis en place en quelques mois, a connu un excellent succès auprès des donneurs, permettant à PlasCov d'accumuler 192 355 échantillons au 31 mars 2023. Au cours des prochaines années, la biobanque PlasCov constituera un outil indispensable pour suivre l'évolution des effets de la vaccination sur la pandémie ainsi que pour la réalisation de recherches ultérieures sur des sujets connexes.

Études épidémiologiques préalables à l'adoption du questionnaire non généré

Des études épidémiologiques menées en collaboration avec la Société canadienne du sang ont permis d'élargir l'admissibilité au don de sang, et ce, sans incidence sur la sécurité des receveurs. Grâce à une évaluation individualisée des pratiques et comportements à risque (sans référence au sexe, au genre ou à l'orientation sexuelle du donneur), les hommes qui ont eu des relations sexuelles avec d'autres hommes moins de trois mois avant leur don peuvent maintenant donner du plasma destiné au fractionnement (depuis le 2 octobre 2022) et du sang et des plaquettes (depuis le 4 décembre 2022).

Autres partenariats

Les équipes scientifiques d'Héma-Québec ont joint leurs expertises à celles de collaborateurs externes durant la dernière année, menant à la publication de près d'une vingtaine d'articles scientifiques.

PARTENARIATS CONCERNANT LES DONS DE SANG ET DE PLASMA

Partout au Québec, des entreprises et des associations contribuent à améliorer le quotidien de personnes malades en créant un partenariat avec Héma-Québec. Ces collaborations contribuent grandement à sensibiliser la population au don de sang et de plasma. Elles constituent un pilier essentiel sur lequel Héma-Québec s'appuie pour accomplir sa mission première, année après année.

En 2022-2023, 1 699 collectes de sang ont été organisées grâce à la collaboration de comités organisateurs provenant d'organisations privées et publiques, d'établissements scolaires et de groupes communautaires.

Plusieurs organisations privées et publiques encouragent, par exemple, leur personnel à participer à des collectes de sang à l'extérieur ou dans leur établissement. Les groupes communautaires ou à vocation sociale, quant à eux, peuvent intégrer des collectes à leurs activités courantes ou faire appel à leurs bénévoles pour les organiser. Les services de police et de sécurité incendie sont aussi des partenaires appréciés pour encourager le don de vie.

Par ailleurs, de nombreuses organisations mobilisent leurs équipes dans le cadre d'activités promotionnelles et de recrutement ayant pour but d'inciter les gens à aller donner dans un centre de donneurs d'Héma-Québec.

Mobilisation ciblée pour le don de plasma

Les groupes d'étudiants des niveaux collégial et universitaire, ainsi que les entreprises régionales, sont des partenaires importants du don de plasma, un type de don qui se fait uniquement dans les 11 centres de donneurs d'Héma-Québec. Sur le plan scolaire, il peut s'agir d'organiser des compétitions amicales entre facultés ou encore de mobiliser les équipes sportives. En 2022-2023, de nombreuses organisations ont été approchées et ont très bien répondu à l'appel. Leur apport est crucial en ce qu'il contribue à augmenter l'autosuffisance du Québec en plasma, un objectif prioritaire dans la stratégie d'Héma-Québec, et à faire connaître ce type de dons.

Les résultats obtenus aux centres qui sont très actifs sur le plan des partenariats sont éloquentes. Au cours de l'exercice, 956 personnes ont fait un don de plasma pour la première fois dans l'ensemble des quatre centres PLASMAVIE, et le recrutement de 18,7 % de ces donneurs est attribuable aux partenariats.

Partenariat avec le département de sexologie de l'UQAM et la Fondation Émergence

Héma-Québec est soucieuse de mieux comprendre et d'améliorer l'expérience qu'elle offre aux communautés LGBTQ+. C'est dans cette optique qu'elle a adopté en 2022 une approche de qualification plus inclusive. Dans ces démarches, l'organisation a été accompagnée par le département de sexologie de l'UQAM et la Fondation Émergence, qui l'ont aidée à répertorier les pistes d'amélioration et à prendre progressivement des mesures en ce sens.

L'apport de l'UQAM a été particulièrement marqué dans le cadre de la transition d'Héma-Québec vers des questionnaires non genrés (QNG) se traduisant, notamment, par la révision des nombreux contenus destinés aux personnes issues de la diversité sexuelle et de genre et développés dans le cadre de ce changement.

Le département de sexologie a également contribué à la collaboration avec la Fondation Émergence, un OBNL ayant pour mission d'éduquer, d'informer et de sensibiliser la population aux réalités des personnes qui se reconnaissent dans la diversité sexuelle ainsi que dans la pluralité des identités et des expressions de genre.

Cette dernière a été mandatée pour développer le volet sensibilisation de la formation sur le QNG que les employés d'Héma-Québec ont suivie. Les membres de la fondation ont également organisé et animé un groupe de discussion sur le sujet avec des employés d'Héma-Québec. Enfin, leurs ressources de publications externes (lexiques, terminologie) ont aussi été utilisées par l'organisation.

L'expertise-conseil des deux partenaires a permis de mieux outiller le personnel afin qu'il soit à l'aise de répondre aux questions concernant l'admissibilité des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre ou de leurs partenaires, et qu'il connaisse les précisions à apporter.

Lancement du programme de sang rare auprès de nos partenaires hospitaliers

Dénicher un sang rare compatible à celui d'un patient peut facilement prendre l'allure d'une véritable chasse au trésor et trouver un donneur de sang peut même devenir une course planétaire contre la montre. Le défi est de taille considérant que pour les personnes ayant un sang rare moins d'un donneur sur mille sera compatible. C'est pourquoi Héma-Québec, dont la banque de sang rare compte environ 2 000 culots congelés de plusieurs types de sang rare, souhaite diversifier cette dernière et la faire croître.

Un des obstacles à la croissance de la banque est que l'organisation n'a pas le droit de contacter directement les patients ayant un sang rare pour leur demander de donner du sang ou de procéder à une étude familiale avec leur fratrie. Dans cette optique, l'objectif du programme de sang rare, dont le projet pilote a été lancé en janvier 2022 en partenariat avec 9 centres hospitaliers, est d'obtenir, en collaboration avec le personnel soignant, le consentement de ces patients pour qu'Héma-Québec puisse les contacter.

En 2022-2023, on a identifié 19 patients ayant un sang rare et reçu 10 consentements, qui se sont traduits en un don de sang à la banque – des résultats très encourageants, considérant la rareté des cas! À cela s'ajoutent les efforts de recrutement faits grâce aux études familiales, qui ont permis à Héma-Québec de rejoindre 8 frères et sœurs et d'obtenir 6 consentements dont les analyses (qui permettront de déterminer s'ils ont eux aussi un sang rare) sont en cours. Le lancement provincial du programme, c'est-à-dire l'établissement d'un partenariat avec tous les centres hospitaliers de la province, est prévu pour le printemps 2023.

PARTENARIATS CONCERNANT LES TISSUS HUMAINS

Mandat de distributeur unique de tissus humains

Vingt ans après le début de ses activités de prélèvement et de transformation de tissus humains, Héma-Québec s'est vu confier, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la gestion exclusive de l'approvisionnement en tissus humains pour l'ensemble du réseau de la santé. Notre organisation fournissait à ce jour la majorité de ces produits, le reste étant acheté auprès de fournisseurs internationaux. Pour assumer ces nouvelles responsabilités essentielles à sa mission, Héma-Québec mettra en place un système d'achat centralisé. Dans le cadre de ce mandat, un registre centralisé de traçabilité des produits et de suivi des effets indésirables sera mis en place suivant en ce sens une recommandation formulée par le Comité de biovigilance. Une période de transition est en cours pour permettre aux centres hospitaliers d'arrimer leur processus d'approvisionnement à ce système, qui entrera en vigueur à l'automne 2024.

Héma-Québec s'active depuis l'octroi du mandat de distributeur pour livrer ces nouveaux services et a maintenant un portrait clair de la consommation au sein du réseau des tissus humains provenant de fournisseurs externes à Héma-Québec. Des groupes d'experts-conseils (médecins chirurgiens utilisateurs) fourniront l'expertise médicale nécessaire afin d'orienter les choix de produits et ainsi assurer une sécurité d'approvisionnement couvrant l'entièreté des besoins.

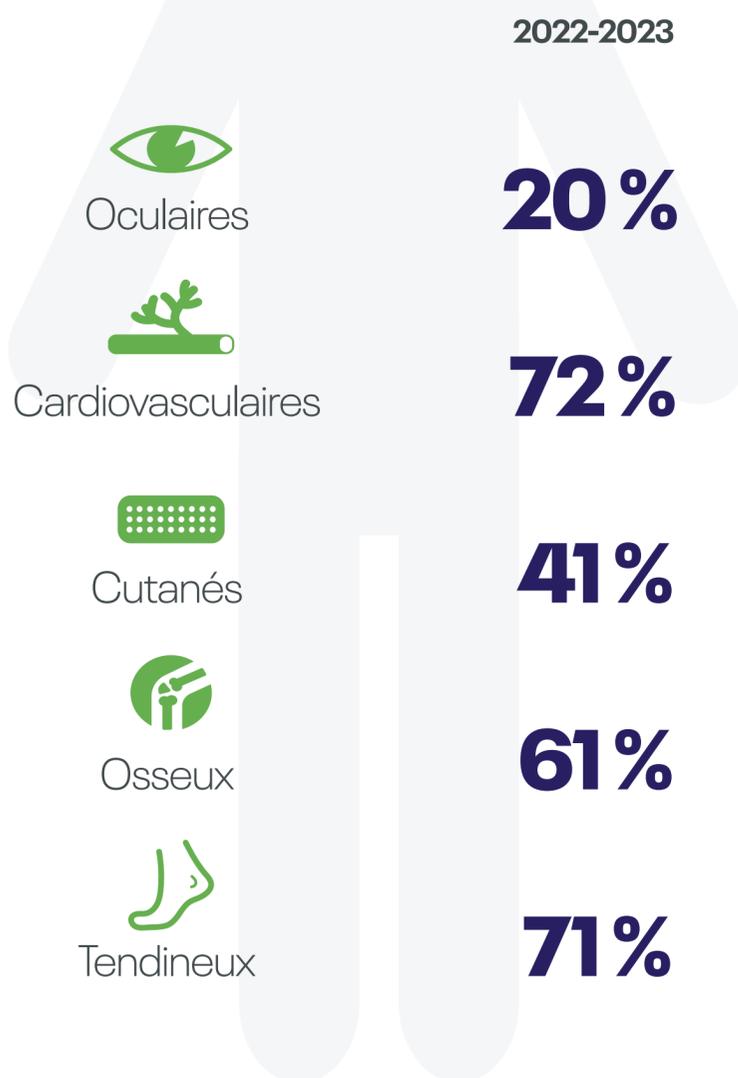
Partenariats régionaux pour l'approvisionnement en tissus humains

Grâce à une entente de collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, un coordonnateur au prélèvement et développement des tissus humains est entré en poste à l'automne 2022 au Centre avec l'objectif d'identifier les donneurs potentiels pour le don de tissus dans la région. À l'image du modèle déployé au Saguenay en 2021, le nouvel agent agira en proximité avec les professionnels de la santé afin de bien coordonner toutes les étapes du processus de référencement et ultimement, du don. Il sera responsable d'identifier les cas potentiels

dans la région, de faire la qualification du donneur et d'assurer le prélèvement des tissus oculaires. Ce rôle est essentiel, car il permet d'épargner un temps précieux pour réduire les délais de prélèvement et assurer une meilleure qualité des tissus obtenus.

Afin d'obtenir un nombre optimal de recommandations de dons de tissus humains, Héma-Québec poursuit le développement d'ententes de collaboration avec plusieurs autres partenaires stratégiques du réseau de la santé. Outre les partenariats ci-dessous, l'organisme s'est également entendu avec le CHU de Québec-Université Laval,

PROPORTION DES DONNEURS PROVENANT DES DÉCÈS SIGNALÉS AU BUREAU DU CORONER



le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, et les CISSS de la Montérégie-Centre et de l'Outaouais.

Partenariat avec le Bureau du coroner

La présence d'agents de liaison d'Héma-Québec auprès du Bureau du coroner de jour et de soir permet d'agir rapidement pour établir un lien avec la famille des personnes récemment décédées lors d'événements nécessitant l'intervention d'un coroner. Cette collaboration rapprochée a permis de considérablement raccourcir le temps requis pour obtenir la permission de prélever les tissus humains, maximisant ainsi leur potentiel en vue d'une greffe.

Le nombre de dossiers consultés dans le système de gestion des cas de coroners (GECCO) a connu une légère augmentation par rapport à l'an dernier. Le nombre de donneurs prélevés est passé de 223 (2021-2022) à 196 (2022-2023). Notons que cette diminution relève essentiellement des donneurs de tissus oculaires puisqu'en 2021-2022, ils étaient 97 donneurs contre 75 en 2022-2023. Par ailleurs, 72 % des tissus cardiovasculaires prélevés (77 sur 107) dans la dernière année proviennent de ce partenariat. Le nombre de donneurs de tissus cardiovasculaires en 2022-2023 a augmenté de 13 par rapport à 2021-2022.

Partenariat avec l'Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU)

Le personnel soignant de l'Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) a recommandé 1 046 donneurs à Héma-Québec au cours de 2022-2023. Il s'agit d'une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Ces résultats sont en grande proportion attribuable à la systématisation du processus de recommandation.

Par ailleurs, selon la collaboration établie avec l'UCCSPU, une infirmière peut désormais entrer en communication avec la famille endeuillée et offrir l'option du don de tissus à cette dernière, en l'absence d'une décision dans les registres de consentement au don d'organes et de tissus. Les effets positifs de cette démarche importante pour l'approvisionnement en tissus humains commencent à être perçus.



Partenariat avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Après une diminution du volume des recommandations en raison de la pandémie, le partenariat établi avec le CHUM a repris son élan. En 2022-2023, le partenariat a mené à 311 recommandations, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente.

Un groupe de travail pour une meilleure gestion des tissus cardiaques

En décembre 2021, dans le but d'augmenter le recrutement des donneurs de tissus cardiaques, un comité a été constitué regroupant des représentants d'Héma-Québec, de l'Association des pathologistes du Québec, du Bureau du coroner, des pathologistes de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval, du CHUM et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), ainsi que du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale. Ce groupe a proposé des solutions visant à rendre possible le prélèvement de la valve pulmonaire, tout en permettant au pathologiste et au coroner de bien identifier la cause du décès à l'aide des tissus cardiaques résiduels. Un travail de fond a été réalisé et les conclusions sont très prometteuses en vue d'une augmentation du nombre de tissus viables pouvant être libérés pour des patients en attente de greffe. De juin 2022 à mars 2023, 16 cœurs supplémentaires ont été obtenus grâce à la révision du processus dans le cadre de ce partenariat.

Services d'analyses pour Transplant Québec

Les laboratoires spécialisés d'Héma-Québec soutiennent Transplant Québec en réalisant des tests de qualification pour déterminer si un candidat au don d'organes est porteur d'infections transmissibles par le sang. Ces tests doivent être obtenus rapidement avant le prélèvement en vue d'une greffe. Ils sont réalisés en utilisant des équipements et des réactifs spécialisés qui ne se trouvent pas en milieu hospitalier. Héma-Québec a traité 158 échantillons pour Transplant Québec en 2022-2023.

PARTENARIATS CONCERNANT LES CELLULES SOUCHES

Partenariats renouvelés avec six centres hospitaliers pour le don de sang de cordon

L'année dernière, deux des neuf centres hospitaliers partenaires ont repris, après une pause provoquée par la pandémie, leur participation au programme de prélèvement de sang de cordon : le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine et l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval. Au terme d'une réflexion et d'un exercice d'évaluation en vue de l'optimisation du programme, Héma-Québec a choisi de revoir à la baisse le nombre de centres préleveurs et de favoriser le développement de leur expertise, une approche préconisée par plusieurs banques de sang de cordon dans le monde.

Après une évaluation des centres préleveurs, il a été décidé de relancer les ententes de quatre d'entre eux, ce qui portera le total des centres préleveurs à six. En plus des deux centres toujours actifs, le programme comptera donc aussi sur le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le Centre hospitalier de St. Mary, l'Hôpital de LaSalle et l'Hôpital général juif. Deux de ces centres ont déjà redémarré leurs activités de prélèvements et les deux autres recommenceront vers le mois de juin 2023, lorsque la formation du personnel traitant sera à jour.

La décision de restreindre le nombre de centres préleveurs de sang de cordon permettra de mieux utiliser les ressources disponibles à Héma-Québec et dans les centres hospitaliers afin d'augmenter la quantité, la qualité et la diversité ethnique des unités de sang de cordon mises en banque.

Partenariat avec Swab The World

La Fondation Swab The World (STW) est un organisme montréalais à but non lucratif dont la mission est d'accroître la diversité ethnique des registres de cellules souches du monde entier afin d'augmenter les probabilités de compatibilité pour tous. La fondation accompagne

les malades du monde entier qui cherchent un donneur compatible à mener une campagne de recrutement fructueuse. Très présente en ligne et sur les campus scolaires, STW offre à Héma-Québec une portée additionnelle pour rejoindre ses publics cibles.

Signée en juillet 2022, l'entente qui lie Héma-Québec et la Fondation Swab The World permet aux deux organisations de conjuguer leurs efforts de recrutement pour augmenter le nombre d'inscriptions au Registre des donneurs de cellules souches et de le diversifier. Dans le cadre de ce partenariat, Héma-Québec permet entre autres à STW d'installer des kiosques de recrutement de donneurs à proximité de ses collectes de sang en milieu universitaire, et fournit à STW des trousseaux de frottis buccal qui permettent l'inscription au Registre.

Ainsi, les deux organisations unissent leur force pour augmenter le nombre d'inscriptions au Registre de donneurs de cellules souches pour être en mesure de fournir à plus de patients en attente d'une greffe le traitement qui pourrait leur sauver la vie.

Accréditation FACT

Une collaboration rapprochée existe depuis plusieurs années entre Héma-Québec et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), qui est l'un des clients du service de cryopréservation des cellules souches périphériques autologues d'Héma-Québec. Dans la dernière année, les deux institutions ont atteint des jalons (mise en place de rencontres statutaires pour baliser le projet, implantation d'un nouveau processus optimisé et validé en laboratoire, renouvellement du contrat) dans le but d'obtenir leur accréditation à la Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT), prévue pour 2024.

L'accréditation FACT viendra certifier les standards de qualité pour l'ensemble des processus associés à la greffe, depuis la collecte par aphérèse, la fabrication et la cryopréservation de produits, jusqu'à l'administration de ceux-ci aux patients. Cette certification commune favorisera également le développement d'un partenariat encore plus abouti entre les deux institutions. Les améliorations apportées bénéficieront aussi aux trois autres centres transplantateurs de cellules souches autologues qui bénéficient des services du laboratoire de cellules souches d'Héma-Québec, soit l'Hôpital général juif, le CHUS Fleurimont et l'Hôpital Sacré-Cœur.

MANDAT DE GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ SUR LES ACTIVITÉS TRANSFUSIONNELLES ET D'HÉMOVIGILANCE

Depuis mai 2018, la vice-présidence aux technologies de l'information et à la stratégie numérique est responsable de la gestion opérationnelle du Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH) pour l'ensemble du réseau de la santé. Cette solution logicielle exerce une fonction névralgique pour la gestion des inventaires des produits sanguins, de leur réception à l'hôpital jusqu'à la transfusion. Elle assure notamment la traçabilité de l'ensemble des activités transfusionnelles des banques de sang du Québec.

Dans le cadre de son mandat auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, Héma-Québec a poursuivi la mise à jour et la migration du SIIATH vers une nouvelle plateforme infonuagique privée. La migration a été complétée dans 91 des 93 centres hospitaliers opérant des banques de sang dans le réseau québécois. Ce projet sera terminé en 2023, un peu plus tard que prévu en raison d'enjeux touchant l'équipement informatique dans certaines régions isolées. Une nouvelle phase d'évolution du système débutera par la suite.

Depuis juillet 2021, Héma-Québec est également responsable du soutien technique et applicatif pour la plateforme Sommaire transfusionnel (ST). Il s'agit d'une application Web, utilisée par les banques de sang des centres hospitaliers, qui fournit l'historique transfusionnel des usagers et qui facilite les échanges d'information entre les établissements à travers la province. Le passage du Sommaire vers une infrastructure infonuagique, demandé par le ministère, a été fait en 2022.

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU DON DE SANG

Présente partout au Québec avec ses 13 sections régionales, l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) a pour mission de soutenir le recrutement de nouveaux donneurs en partenariat avec Héma-Québec. Elle joue ainsi un rôle essentiel dans la mission d'Héma-Québec pour assurer un approvisionnement stable et suffisant en produits sanguins à la population québécoise. Les assouplissements apportés aux mesures sanitaires et le retour des activités dans certains lieux, comme les campus collégiaux et universitaires, ont permis à l'ABDS d'intensifier ses activités de recrutement. Plus de 700 kiosques ont été déployés dans le cadre des collectes, assurant ainsi la prise de plus de 23 000 rendez-vous par les donneurs. Dans la dernière année, l'ABDS s'est particulièrement consacrée à participer à l'objectif d'autosuffisance en plasma d'Héma-Québec.

Lancée en pleine pandémie, l'aile jeunesse de l'ABDS a poursuivi son développement en 2022-2023. Le nombre de jeunes ambassadeurs, ayant entre 18 et 30 ans, a continué d'augmenter pour atteindre 150 personnes au 31 mars 2023. Ce projet stratégique et structurant de l'ABDS vise à préparer la relève et à sensibiliser les jeunes aux différents types de dons. Les ambassadeurs ont reçu des formations et se sont investis dans la réalisation de plusieurs projets pour recruter des donneurs de sang, de plasma, de plaquettes et de cellules souches.

Parmi ces ambassadeurs, certains ont créé des associations de donneurs étudiants à l'Université de Montréal, le comité Sang-Cible, et à l'Université McGill, la McGill Students' Blood Donors Association (MSBDA); des groupes à la présence pérenne qui organisent des collectes ou font la promotion des autres secteurs d'activité. L'ABDS leur fournit du contenu visuel et de l'information que les associations relaient sur leurs comptes de réseaux sociaux.

FONDATION HÉMA-QUÉBEC

La Fondation Héma-Québec orchestre des collectes de fonds et apporte son soutien financier à des projets novateurs et stratégiques d'Héma-Québec dans ses différents secteurs d'activité, soit les produits sanguins, les produits stables, les cellules souches, les tissus humains et le lait maternel. Son principal axe d'intervention est d'appuyer l'Association des bénévoles du don de sang dans sa mission de recrutement de nouveaux donneurs et de sensibilisation de la population à l'importance du don de sang.

En 2022-2023, la Fondation s'est concentrée sur le soutien aux efforts de recrutement de nouveaux donneurs de plasma. La Fondation a ainsi mené au cours de la dernière année une campagne de financement en insistant spécifiquement sur les enjeux liés au don de plasma et au don de lait maternel, récoltant plus de 482 289 \$.



L'activité de financement la plus connue de la Fondation est sans contredit le Gala annuel de la Magie de la Vie. Présenté en novembre 2022, le Gala s'est, à sa 3^e édition, encore une fois avéré un franc succès avec 162 000 \$ amassés pour la cause. Les invités ont pu découvrir les témoignages émouvants de receveurs et de receveuses qui ont vu leur vie transformée par les divers types de dons.

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Dans le cadre de sa mission, Héma-Québec a pour mandat de développer et de maintenir des partenariats afin de favoriser le partage d'information et l'avancement de connaissances et des techniques qui leur sont associées. L'importance de ces partenariats est d'ailleurs enchâssée dans la *Loi sur Héma-Québec* et sur le *Comité de biovigilance*, qui stipule que l'organisation doit notamment maintenir de tels liens avec les structures poursuivant un type d'activité semblable à la sienne, que ce soit au Canada ou à l'échelle internationale.

Héma-Québec tient à saluer les nombreux partenaires avec lesquels elle a eu la chance de collaborer au cours de l'année 2022-2023.

- AABB
- Alpha-1 Canada
- America's Blood Centers
- Americas' SAP Users' Group
- American Association of Tissue Banks
- American Red Cross
- American Society for Apheresis
- American Society of Histocompatibility and Immunogenetics
- AOH Québec
- Association canadienne de normalisation
- Association canadienne des dons d'organes et de tissus
- Association canadienne de porphyrie
- Association d'anémie falciforme du Québec
- Association des bénévoles du don de sang (ABDS)
- Association des médecins hématologues et oncologues du Québec
- Association for Blood Donor Professionals (ADRP)
- Association des patients immunodéficients du Québec (APIQ)
- Association de thérapie génique du Québec
- Association professionnelle des Chargés de sécurité transfusionnelle (CST) du Québec (APCSTQ)
- Banque de cerveaux Douglas – Bell Canada
- Banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie
- Banque d'yeux du Québec
- Biomedical Excellence for Safer Transfusion
- Bureau du coroner
- Centre de recherche évaluative en santé (CRES)
- Centre de traitement des inhibiteurs
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Chambre des notaires du Québec
- CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Consortium for Blood Group Genes
- Comité consultatif national de médecine transfusionnelle
- Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- COCQ-SIDA
- Cord Blood Association
- Corporation des thanatologues du Québec
- Établissement français du sang
- Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH)
- Fondation canadienne du SGB/PDIC
- Fondation Émergence
- Fondation Héma-Québec
- Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Fonds de recherche du Québec – Santé
- Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT)
- Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC)
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)
- Institut national de la recherche scientifique
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)
- International MakSystem User Group (IMUG)
- International Plasma Fractionator Association (IPFA)
- International Society of Blood Transfusion (ISBT)
- International Society of Hematology
- Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale
- Leucan
- Market Research Bureau (MRB)
- McMaster University
- Ministry of Health of Ontario
- Mitacs
- Network of Rare Blood Disorder Organizations (NRBDO)
- Ordre professionnel des technologues médicaux du Québec : Formaline
- Plasma Protein Therapeutics Association (PPTA)
- Platelet Immunology Working Party (PIWP)
- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Regroupement des directeurs des cliniques des traitements de l'hémophilie du Québec
- Réseau canadien d'angiœdème héréditaire (CHAEN)
- Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell)
- Safe Blood for Africa Foundation
- Société canadienne de l'hémophilie
- Société canadienne de l'hémophilie – section Québec
- Société canadienne de médecine transfusionnelle
- Société canadienne du sang
- Société de leucémie et lymphome du Canada
- The Canadian Donation and Transplantation Research Program
- Transplant Québec
- Transplantation et thérapie cellulaire Canada (CTTC)
- Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) de l'Hôtel-Dieu de Lévis
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- University of Alberta Hospital
- Urgences-santé
- World Marrow Donor Association (WMDA)



Yahya,
inscrit au Registre
des donneurs de
cellules souches

SE DÉPASSER EN ÉTANT VIGILANT

Gestion des risques

La sécurité et la qualité des produits distribués et des services rendus sont primordiales. Héma Québec s'emploie à gérer les risques de façon intégrée dans tous les niveaux de l'organisation en s'inspirant des meilleures pratiques.

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS SANGUINS

Évolution de la demande en produits sanguins

Au cours du dernier exercice, Héma-Québec a poursuivi une vigie constante de l'évolution de la demande pour être en mesure de bien adapter son offre aux besoins. La quantité de culots globulaires distribués en 2022-2023 demeure inférieure de 5 % aux niveaux de la période pré-pandémique 2019-2020. Ceci s'explique en partie par la reprise graduelle des activités hospitalières au printemps 2022, qui a une incidence sur la consommation de produits sanguins. La livraison de plaquettes est quant à elle demeurée stable par rapport à l'année précédente, tandis que la demande de surnageants de cryoprécipités et plasmas utilisés à des fins transfusionnelles a connu une hausse de 5 %. Héma-Québec a efficacement répondu à l'ensemble des besoins des hôpitaux en matière de produits sanguins.

Nombreux appels aux dons : les donneurs sont au rendez-vous

Le début de l'exercice 2022-2023 a été marqué par l'allègement des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, allègement qui a coïncidé avec l'apparition de nouveaux sous-variants de la souche Omicron du virus. Ce contexte a provoqué beaucoup d'absentéisme dans les collectes, tant chez les employés que chez les donneurs, et a représenté un défi de recrutement de donneurs et d'approvisionnement, jusqu'à l'automne.

Pour maintenir la réserve à un niveau optimal, l'organisation a fait des appels aux dons, surtout pour des groupes sanguins en particulier. Grâce à ces appels ciblés et au travail de ses équipes, non seulement Héma-Québec a pu s'appuyer comme pendant la pandémie sur ses donneurs fidèles, mais elle a aussi pu recommencer à accueillir de nouveaux donneurs en grand nombre. Le retour en force de ces derniers, notamment grâce à la reprise des collectes en milieu scolaire, est une excellente nouvelle.

Anémie falciforme : des efforts importants de sensibilisation

L'anémie falciforme est une maladie héréditaire du sang qui touche particulièrement les communautés noires. Maladie chronique, elle provoque plusieurs complications, dont des crises douloureuses qui surviennent de manière répétée pour certaines personnes atteintes. Un des traitements pour améliorer leur qualité de vie consiste à procéder à des échanges sanguins (érythraphérèse) afin de retirer les globules rouges de la personne atteinte par ceux de donneurs en santé. Cette procédure a généralement lieu toutes les 4 à 6 semaines et nécessite l'utilisation des globules de 10 donneurs différents.

Le défi est encore plus imposant quand on sait que les personnes qui reçoivent des transfusions sur une base fréquente sont à risque de développer des anticorps qui se traduisent par des réactions adverses lors de la transfusion. Pour réduire ces réactions indésirables, il est démontré qu'un donneur et un receveur ayant un profil génétique similaire est l'option à favoriser.

Près de 9 300 nouveaux donneurs de sang ont été recrutés au sein des communautés noires depuis qu'Héma-Québec a lancé son programme de sensibilisation à l'anémie falciforme en 2009. Toutefois, malgré des résultats encourageants, le nombre de personnes atteintes d'anémie falciforme nécessitant des échanges sanguins est également en hausse et se situe aujourd'hui à 200 personnes. C'est potentiellement 26 000 dons de sang qui sont nécessaires, chaque année, pour améliorer la qualité de vie de ces personnes.

La campagne « 130 pour 1 » – dont le nom réfère au fait qu'il faut en moyenne 130 donneurs distincts pour soigner une personne atteinte d'anémie falciforme en un an – a été l'occasion pour l'organisation de faire de la sensibilisation de manière plus large et plus ambitieuse que par le passé.

Sortie à la fin juin, la vidéo de la campagne a bénéficié d'une visibilité internationale. Vue 1,4 million de fois, cette vidéo représente un outil très important pour faire connaître cet enjeu en illustrant le défi du point de vue du receveur.



Visionnez la vidéo de la campagne

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS STABLES

Stratégies pour atteindre l'autosuffisance en plasma

Pour atteindre sa cible d'autosuffisance en plasma, Héma-Québec mise sur trois grandes stratégies. Étant donné que le don de plasma par aphérèse ne se fait qu'en centre de donneurs et non en collecte mobile, ces stratégies reposent sur :

- l'optimisation des centres actuels;
- l'ouverture de nouveaux centres;
- l'analyse stratégique des technologies utilisées pour le processus de prélèvement et de congélation du plasma.

Optimisation des centres actuels

L'optimisation des centres concerne principalement ceux de la grande région de Montréal, dont les capacités inutilisées sont importantes. C'est pour profiter au maximum de leurs capacités que les centres de Laval, de Place Versailles et de Kirkland font actuellement l'objet de projets d'amélioration sur mesure. Héma-Québec a aussi lancé plusieurs initiatives pour maximiser les prélèvements de plasma dans les centres PLASMAVIE et GLOBULE de la région de Québec.

Ouverture de nouveaux centres

L'ouverture de nouveaux centres consacrés au don de plasma débutera en 2024 et se terminera vers la fin de 2026. Leur emplacement n'est pas encore établi. Le choix sera basé sur l'objectif de rejoindre le maximum de donneurs potentiels et bonifier l'offre du don de plasma.

Ouverture du centre de Saint-Bruno

Ouvert depuis le 31 octobre 2022, le centre de donneurs Héma-Québec de Saint-Bruno s'inscrit dans le chantier de l'augmentation de l'autosuffisance en plasma. D'ailleurs, ses résultats en matière de dons de plasma sont déjà très encourageants. De son ouverture à la fin de l'exercice financier, le 31 mars 2023, ce sont 2 084 dons de plasma qui ont été effectués dans ce centre, ce qui représente une moyenne de près d'une centaine de dons de plasma par semaine.



Analyse stratégique des technologies

Les analyses stratégiques des technologies utilisées pour le prélèvement et la congélation du plasma sont toujours en cours. Leur objectif est le choix et la mise en place des processus et des technologies permettant d'optimiser la quantité de plasma prélevé pour chaque don.

Évolution du marché du plasma au Québec et à l'international

En tant que distributeur de produits stables, Héma-Québec doit répondre aux besoins des centres hospitaliers tout en veillant à la sécurité de l'approvisionnement et à la sûreté des produits.

Retour à une distribution sans allocation pour les immunoglobulines

En raison des difficultés d'approvisionnement mondial en plasma qui ont commencé dès le début de la pandémie de COVID-19, et suivant la recommandation d'Héma-Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé d'encadrer la demande des centres hospitaliers en matière d'immunoglobulines, qui représentent approximativement 70 % des produits stables distribués par Héma-Québec. Dès le printemps 2020, les centres hospitaliers ont donc rationalisé leurs commandes d'immunoglobulines de 10 %, puis de 20 % à l'automne.

En raison de l'évolution de la pandémie et de la plus grande stabilité de l'approvisionnement en immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV), suivant une nouvelle recommandation d'Héma-Québec, le ministère a levé l'allocation en janvier 2023. Il n'y a donc plus de restrictions imposées aux centres hospitaliers en matière d'approvisionnement en immunoglobulines depuis.

Distribution de nouveaux médicaments novateurs

Toujours dans l'esprit de répondre avec efficacité au besoin de la population québécoise, Héma-Québec a commencé à distribuer deux nouveaux médicaments, soit des anticorps monoclonaux. Le premier est utilisé comme traitement de l'hémophilie A sévère et le deuxième en prophylaxie pour le traitement de l'angioœdème héréditaire.

L'accès à des traitements novateurs, sécuritaires et efficaces est une avancée majeure pour les patients. Ils améliorent les soins et leur offrent une meilleure qualité de vie.

L'intégration de ces deux nouveaux médicaments (qui n'est pas terminée dans le cas du premier) se déroule très bien. La réponse du milieu médical est bonne, et l'intérêt pour ces deux produits est grand.

SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Mis en place durant les exercices précédents, le système de gestion intégrée des risques (SGIR) d'Héma-Québec a pour objectif de repérer, d'évaluer et de traiter en amont les risques organisationnels. L'organisation peut ainsi réagir rapidement et efficacement lorsqu'ils se matérialisent. En 2022-2023, le SGIR a démontré toute sa pertinence en contribuant avec succès à l'adaptation rapide de l'organisation aux différents enjeux rencontrés : la pénurie de main-d'œuvre, les menaces en cybersécurité, les variations de l'inventaire et l'adaptation des infrastructures immobilières. Les fluctuations de l'inventaire s'expliquent notamment par le contexte très volatile qui se poursuit dans le sillon de la pandémie de COVID-19. Enfin, Héma-Québec vise l'excellence en matière de résilience organisationnelle. C'est pourquoi elle a adopté une politique et une ligne directrice de résilience.

QUALITÉ, DÉVELOPPEMENT ET AFFAIRES MÉDICALES

Réalignement des exigences de qualité

Le projet visant à adopter de meilleures pratiques en matière de qualité, notamment en prenant un virage en matière de culture de conformité, a démarré en 2021 et s'est terminé à la fin du dernier exercice, le 31 mars 2023. Les objectifs de ce réalignement étaient de sensibiliser l'ensemble du personnel aux meilleures pratiques touchant la qualité, de mettre au niveau des meilleures pratiques les processus et outils, ainsi que d'équiper Héma-Québec d'une gouvernance proactive en matière d'événements traitant de la qualité.

Quatre grands jalons ont été atteints :

- Les descriptifs d'emploi ont été modifiés en leur ajoutant les responsabilités relatives à la qualité.
- Les formations ont été bonifiées, tant à l'accueil qu'en amélioration continue.
- La refonte des documents contrôlés des processus qualité (traitée plus bas) a été lancée.
- Des outils pour soutenir l'atteinte des objectifs ont été conçus.

Au terme du projet, tous les employés ont reçu la formation générale sur la qualité et ceux dont les tâches s'inscrivent dans l'axe donneur-receveur ont également reçu la formation spécifique. Grâce à ce réalignement, Héma-Québec continue de miser sur les plus hautes normes de fonctionnement afin d'assurer la sécurité de tous et la sûreté de ses produits.

Refonte des documents contrôlés

Toujours en cours, le projet de refonte documentaire d'Héma-Québec touche plus de 4 000 documents contrôlés réglementés ou administratifs. Basés sur les principes d'amélioration continue, ses principaux objectifs sont de standardiser les documents et, plus précisément, de :

- construire une structure documentaire cohérente avec la chronologie des processus transversaux préalablement cartographiés par le bureau de processus;

- clarifier les rôles et responsabilités des intervenants dans le processus;
- clarifier l'exécution des tâches à effectuer d'une façon standard et exacte, selon une suite logique des opérations;
- réunir tous les documents contrôlés de nature administrative dans le même outil informatique, avec les documents contrôlés de nature réglementaire.

L'objectif est de diminuer les possibilités d'erreur et de non-conformité, d'améliorer la compréhension des étapes de travail et de devenir plus efficaces pour accomplir notre mission.

À terme, ce seront donc tous les documents d'Héma-Québec qui seront centralisés et gérés dans le même outil informatique. Le projet est construit en étapes associées à des secteurs d'activité qui sont choisis selon une évaluation de risque. Au fur et à mesure, les documents de chaque secteur sont donc intégrés, dans le cadre du projet de refonte, à la nouvelle structure documentaire. Au 31 mars 2023, 10 % des processus ont franchi les étapes de la refonte documentaire, ce qui représente plus de 400 documents révisés ou rédigés.

Modifications aux critères de qualification

Retrait du critère HARSAH et du critère pour les personnes trans et non binaires

Dans la foulée de l'adoption d'un questionnaire unique et non généré, d'abord pour les dons de plasma (en octobre 2022), puis pour les autres dons de produits sanguins (en décembre 2022), le critère concernant les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) a été retiré.

Grâce aux données probantes actuellement disponibles, la transition d'une approche populationnelle, c'est-à-dire qui cible un groupe de personnes en particulier, vers une approche individualisée était désormais possible. Les interdictions sont basées sur des comportements dont il est prouvé qu'ils présentent un risque plus élevé de contracter une infection sexuelle pouvant être transmise par le sang. L'objectif est de maintenir le même très haut niveau de sûreté des produits sanguins, tout en adoptant une approche plus inclusive. Toutes les personnes se font désormais poser les mêmes questions, quels que soient leur sexe, leur genre et leur orientation sexuelle.

Dans le même esprit, le critère concernant les personnes trans et non binaires, qui faisaient auparavant l'objet d'une demande interne de renseignements médicaux auprès des médecins d'Héma-Québec, a aussi été retiré.

Critères concernant la COVID-19

Suivant l'assouplissement des mesures sanitaires imposées dans le cadre de la pandémie de COVID-19, le critère concernant les voyages à l'extérieur du Canada dans les 14 jours précédant le don a été retiré en mai 2022.

En octobre de la même année, on a retiré pour les mêmes raisons le critère concernant le contact, dans les 14 jours précédant le don, avec un cas (ou un cas suspecté) de COVID-19, et on a diminué le délai d'interdiction lors d'une infection de 14 jours après la fin des signes et symptômes à 10 jours après le début des signes et symptômes.

Critères concernant la variole du singe

Dans le contexte de l'augmentation des cas de variole du singe, un critère a été ajouté en juin 2022 pour détecter les donneurs ayant eu des contacts avec des cas confirmés de la maladie. La question est : « Au cours des six dernières semaines, avez-vous été en contact avec une personne infectée à la variole du singe? ». Si la réponse est « oui », le donneur est interdit pour 41 jours après le dernier contact. Un critère a aussi été ajouté pour les donneurs ayant eu l'infection (interdiction de 42 jours suivant la disparition des signes et symptômes), mais aucune question n'a été ajoutée puisque le questionnaire soumis aux donneurs comporte déjà des questions sur leur état de santé qui permettent de détecter la présence de tels signes et symptômes. Héma-Québec a envoyé une soumission à Santé Canada le 24 février 2023 pour pouvoir retirer la question sur le contact tout en conservant les critères « infection » et « contact ».

Inspections et audits

Les conclusions des inspections et audits périodiques des procédés opérationnels d’Héma-Québec par des agences réglementaires reflètent le niveau de contrôle de la qualité que l’organisation démontre sur ses opérations. Les conclusions des dernières inspections effectuées attestant du maintien du statut de conformité d’Héma-Québec sont toujours en vigueur.

INSPECTIONS ET AUDITS

Secteur d’activité ou service	Organisme	Portée	Date	Conclusion
Produits sanguins	Santé Canada	Établissement de Québec	Juin 2021	Licences d’établissement renouvelées en conformité avec le <i>Règlement sur le sang</i>
		PLASMAVIE de Saguenay	Janvier 2022	
		GLOBULE de Kirkland	Janvier 2022	
		PLASMAVIE de Trois-Rivières	Janvier 2022	
Laboratoires de référence	Bureau de normalisation du Québec	Laboratoire d’immunologie : analyses patients	Mai 2021	Certification renouvelée en conformité avec la norme ISO 15189 Laboratoires de biologie moléculaire
Cellules souches	Santé Canada	Banque publique de sang de cordon	Octobre 2021	Enregistrement renouvelé en conformité avec le <i>Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation</i>
Technologies de l’information et stratégie numérique	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Sécurité de l’information	Août 2021	Déclaration conforme : autoévaluation annuelle de la sécurité de l’information – bilan <i>Règle particulière de la sécurité organisationnelle</i>
Plusieurs services	Transport Canada	Transport (emballage) des échantillons de matières infectieuses	Septembre 2021	Activités conformes avec le <i>Règlement du transport des matières dangereuses</i>

Hémovigilance des donneurs

Héma-Québec documente toutes les réactions à la suite d’un don de sang, peu importe leur degré de gravité. Les réactions indésirables sont peu fréquentes et bénignes pour la plupart. L’analyse des données obtenues permet d’adopter des mesures préventives pour atténuer les réactions pouvant survenir et favoriser une expérience positive du don de sang.

En 2022-2023, les réactions indésirables demeurent limitées. Nous observons toutefois une hausse de ces réactions observées depuis 2021-2022, et ce, en raison de l’arrêt de la déclaration de certaines réactions légères dans les six premiers mois de 2021-2022. Elles ont toutes été déclarées en 2022-2023, ce qui explique la hausse. Des réactions indésirables ont été dénombrées dans 4,9 % des 339 797 dons réalisés, et 94,9 % d’entre elles étaient bénignes.

SURVOL DES RÉACTIONS INDÉSIRABLES

Variation des réactions de 1,1% par rapport à l’année précédente

Réactions observées pour 4,9% des dons

94,9% des réactions étaient bénignes

TAUX ET TYPE DE COMPLICATION POSSIBLE POUR 100 DONNS

3,3 réactions vasovagales, dont 3,1 légères

0,003 réaction au citrate modérée ou sévère*

0,6 réaction au bras (p. ex., hématome, ecchymose, allergie)

* Ces réactions peuvent survenir uniquement lors d’un don par aphérèse.

Dons confirmés positifs par marqueur de maladies transmissibles

Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève pour détecter les maladies transmissibles par le sang. Si un résultat positif est obtenu, le don est détruit et le donneur est avisé. Le nombre d'infections recensées chez les donneurs n'a pas connu de variations significatives cette année, en lien avec la tendance observée ces dernières années.

VIH	0
VHC	10
VHB	14
HTLV	3
Syphilis	20
Total des dons testés (VIH, VHC, VHB)	333 079
Total des dons testés (Syphilis et HTLV)	228 193

Prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs par rapport à la population

La prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs de sang demeure largement inférieure à celle observée dans la population. Ces résultats démontrent que l'utilisation du questionnaire de qualification au don de sang est une mesure efficace en matière de sécurité.

PRÉVALENCE DU VIH ET DU VHC CHEZ LES DONNEURS D'HÉMA-QUÉBEC PAR RAPPORT À LA POPULATION

	Population	Héma-Québec
VIH	0,2 % (1/500)	0,0000 % (0/333 710)
VHC	0,54 % (1/185)	0,003 % (1/33 371)

GESTION DES TALENTS ET DE LA RELÈVE

La planification, l'acquisition, le développement et la mobilisation des talents constituent un enjeu majeur dans le contexte actuel de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pour y répondre, Héma-Québec dispose maintenant de plusieurs programmes talents visant la fidélisation de ses employés. Développement des compétences, occasions professionnelles variées, relève aux postes critiques et clés, reconnaissance sont tous des exemples des efforts déployés au cours du dernier exercice pour relever ce défi important. En voici les grandes lignes.

Développement des compétences

Dans le but de stimuler l'apprentissage et le perfectionnement des employés en matière de leadership et de compétences réglementaires et professionnelles, Héma-Québec a :

- créé un programme standardisé de développement des compétences professionnelles;
- distingué quatre niveaux de gestion différents pour viser un développement du leadership orienté sur les besoins spécifiques de chaque niveau;
- optimisé le programme de formation réglementaire en améliorant sa planification et en ajustant l'allocation des ressources aux besoins.

Développement de la relève

Pour favoriser la croissance à l'interne, Héma-Québec a procédé à une première revue transversale des talents aux postes critiques et clés de chaque vice-présidence. Elle a par ailleurs conçu des outils pour le développement des candidats à la relève et offert de l'accompagnement aux gestionnaires responsables de soutenir les individus ciblés pour la relève aux postes critiques et clés.

Accueil et intégration

Le programme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés a également été revu. L'objectif de cette refonte était de favoriser une meilleure entrée en poste pour les recrues et de permettre aux gestionnaires de contribuer à cette responsabilité importante qu'est celle d'accueillir, par un accompagnement personnalisé, tout nouvel employé. De plus, une solution intégrée de sondages de satisfaction a été recommandée pour évaluer l'expérience vécue des nouveaux employés (recrues) ainsi que les raisons de départ de ceux ayant choisi de quitter l'organisation, le tout en vue d'établir les bons diagnostics et de mettre en place les plans d'action requis pour diminuer le taux de roulement.

Diversité et inclusion

Afin d'offrir un environnement accueillant et inclusif ainsi que de favoriser une diversité de profils à l'échelle de l'organisation, Héma-Québec développe actuellement un nouveau programme intégré sur la diversité et l'inclusion. Les initiatives de 2022-2023 incluent la tenue de groupes de discussion concernant la réalité des communautés LGBTQ+, une nouvelle formation sur la prévention du harcèlement et le traitement des plaintes pour les gestionnaires et une autre sur la civilité en organisation pour les employés.

A portrait of a young woman with long, dark hair, wearing a blue denim jacket over a light grey t-shirt and a dark skirt. She is standing in front of a light-colored wall with a window and curtains to the left. The text is overlaid on the image.

Éliane,
greffée de sang
de cordon

SE DÉPASSER EN AYANT UN PLAN CLAIR

Bilan du Plan stratégique 2021-2025

1 FONDATIONS

PRIORITÉS

1.1 | Qualité et conformité — Adopter de meilleures pratiques en matière de qualité incluant un virage de la culture de conformité

Une grande initiative est en cours de réalisation, soit le projet de réaligement des exigences qualité. Il s'agit d'une révision de nos bases en matière de formation, de description des postes d'emploi et de processus pour assurer le rehaussement de la culture qualité. Il comprend également l'ajout de main-d'œuvre qualifiée afin de respecter les temps de cycle pour les événements touchant la qualité (non-conformités et actions correctives et préventives). D'autres initiatives, telles que les chantiers de remédiation (entente qualité et validation) et la refonte d'un système des documents contrôlés, sont aussi en cours.

1.2 | Technologies — Se doter de solutions technologiques adaptées, efficaces et sécuritaires pour nos processus en lien avec notre mission et nos services de soutien, dont le progiciel de gestion intégré (PGI)

Plusieurs grands chantiers technologiques sont en cours, dont la mise à niveau de notre système de mission eProgesa et celle des équipements technologiques des collectes mobiles. La mise à niveau de notre progiciel de gestion intégré (PGI/ERP) a pris son envol avec un programme bien structuré. À la suite de la révision de la feuille de route de déploiement, la phase 1 est maintenant en cours de réalisation. Plus de 100 ressources d'Héma-Québec, du manufacturier SAP et de notre intégrateur Deloitte sont à pied d'œuvre pour livrer les applications destinées à notre première gamme de produits visée, soit les produits stables.

1.3 | Gestion — Améliorer nos modes et informations de gestion

Les derniers ajustements à la structure de gouvernance, dont fait partie le Bureau de gestion du portefeuille des initiatives stratégiques, ont été apportés. Une gestion de portefeuille, basée sur la capacité organisationnelle, est maintenant en place. Également, des tableaux de bord sont en cours de développement afin de rendre disponible l'information en lien avec les programmes et les projets retenus au portefeuille d'Héma-Québec.

Solidifier nos fondations (qualité, processus, technologies, gouvernance, gestion des risques et audits)

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Respect des délais prescrits des événements en matière de qualité	En contrôle	80%	100%
Déploiement du nouveau PGI	En contrôle	15%	80%
Déploiement d'un tableau de bord permettant d'évaluer la performance des différents secteurs d'activité	En contrôle	40%	100%
Déploiement du bureau des initiatives stratégiques	En contrôle	100%	100% (fin 2022)

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

1 FONDATIONS (SUITE)

PRIORITÉS

1.4 | Approvisionnement — Optimiser les processus clés d’approvisionnement

Au cours de l'année 2022-2023, Héma-Québec a adopté une nouvelle Politique d'approvisionnement conformément au projet de loi 12 ainsi qu'une série de mesures visant à promouvoir l'achat québécois et responsable. Subséquemment, Héma-Québec a profité de l'occasion pour standardiser ses pratiques en approvisionnement par la revue de ses processus ainsi que la refonte des documents et procédures du secteur.

1.5 | Gouvernance — Optimiser la gouvernance

Une revue de la gouvernance d'Héma-Québec a été entamée, dont le premier volet portant sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration (CA) et de ses comités – selon les meilleures pratiques – a été effectué. Certaines recommandations ont déjà été retenues et appliquées ou sont en voie de l'être. Le deuxième volet de la revue de la gouvernance portant, notamment sur la refonte des règlements généraux, sera entrepris en 2023.

1.6 | Gestion des risques — Adopter un système complet de gestion intégrée des risques

Le déploiement d'un système de gestion intégrée des risques s'est poursuivi avec l'adoption de sept des douze sous-systèmes le composant. L'organisation s'est également dotée d'un comité de gestion intégrée des risques, dont le mandat prévoit une reddition de comptes au comité exécutif et au comité d'audit du CA d'Héma-Québec. La politique de résilience, de même que la ligne directrice associée, ont aussi été approuvées.

1.7 | Fonction d’audit interne — Poursuivre le développement de la fonction d’audit interne

Un premier jalon dans le développement de la fonction d'audit interne a été atteint avec la création de la Direction de l'audit interne et du poste de directeur, Audit interne. Ce dernier a été comblé avec l'embauche d'une personne expérimentée tant en audit réglementaire qu'en audit de performance et de processus.

Solidifier nos fondations (qualité, processus, technologies, gouvernance, gestion des risques et audits)

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Déploiement de l'offre de service de la fonction d'audit interne	En contrôle	33%	100% (en 2023)
Actualisation des règlements généraux d'Héma-Québec en lien avec les meilleures pratiques	En contrôle	0%	100% (en 2024)

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

2 AUTOSUFFISANCE EN PLASMA ET SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS

Assurer un approvisionnement optimal de nos produits et accroître l'autosuffisance

PRIORITÉS

MESURES DE SUCCÈS

2.1 | Autosuffisance en plasma — Réaliser le programme visant l'autosuffisance en plasma

Les différents projets du programme d'autosuffisance en plasma sont en cours d'exécution, afin d'atteindre la cible d'autosuffisance en plasma qu'Héma-Québec s'est donnée pour 2025-2026. Ces projets consistent en l'analyse stratégique des technologies pour le processus de prélèvement et de congélation du plasma, en l'optimisation des centres actuels et en l'ouverture de nouveaux centres. Les centres de donneurs qui ouvriront dans les prochaines années seront consacrés au prélèvement de plasma pour fractionnement et bonifieront l'offre de don de plasma en région.

2.2 | Tissus humains — Mettre au point et déployer des projets de développement dans le secteur des tissus humains

Le secteur des tissus humains poursuit sa préparation en prévision du début, prévu pour la fin 2024, du mandat de distributeur unique que lui a octroyé le ministère de la Santé et des Services sociaux. Afin de soutenir ce mandat, le secteur des tissus humains a été mis en priorité sur la feuille de route de déploiement du PGI. Diverses stratégies d'approvisionnement et de partenariat sont en évaluation afin d'optimiser les approvisionnements tout en privilégiant l'autosuffisance en tissus prélevés au Québec.

2.3 | Approvisionnement — Rehausser la planification et les processus d'approvisionnement

Les fondations des cycles de planification stratégique sont maintenant bien en place dans les secteurs des produits sanguins labiles, du lait maternel, des produits stables et des tissus humains. Ces bases solides permettent à Héma-Québec d'accélérer le déploiement dans les secteurs restants, soit les cellules souches et les laboratoires de référence. L'alignement des différentes fonctions autour de l'axe donneur-receveur pour chacun des secteurs s'en voit optimisé, tout comme la précision des activités de planification.

2.4 | Opérations de collecte — Revoir la planification des collectes et le déploiement des équipes stables

La conception d'un processus de planification automatisé permettant une meilleure évaluation charge-capacité a été réalisée. La configuration et le déploiement sont à venir. La révision de plusieurs structures de poste favorisant la stabilité de la main-d'œuvre est en cours d'évaluation et de déploiement.

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Pourcentage d'autosuffisance en plasma – autosuffisance en immunoglobulines intraveineuses (IgIV) seulement	À surveiller	40 %	42 %
Cycle de planification stratégique exécuté chaque trimestre pour l'ensemble des secteurs d'activité (en respect de l'échéancier de déploiement)	En contrôle	90 %	Cycle de planification stratégique effectué chaque trimestre pour tous les secteurs d'activité

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

3 EXPÉRIENCE DONNEUR ET PARTENAIRES

PRIORITÉS

3.1 | Acquisition, fidélisation et expérience donneur — Attirer de nouveaux donneurs et renforcer l'engagement et la fidélisation des donneurs par une expérience bonifiée

Le retour des collectes dans les institutions scolaires en automne 2022 et les efforts promotionnels envers les jeunes adultes ont contribué à l'augmentation de nouveaux donneurs de sang (20,6 % vs 16,5 % l'an dernier) et de plasma (12,5 % vs 10 %). L'ajout de la fonctionnalité de rappels de rendez-vous par SMS en octobre 2022 a suscité un bon niveau d'adhésion avec plus de 1 000 rappels SMS par semaine (plutôt que des rappels téléphoniques).

3.2 | Notoriété — Accroître la notoriété et le rayonnement d'Héma-Québec et de ses secteurs d'activité au Québec, au Canada et à l'international

Le taux de notoriété d'Héma-Québec continue de se maintenir auprès de la population québécoise. Des nouvelles campagnes promotionnelles ont été menées auprès des communautés noires touchées par l'anémie falciforme, ainsi qu'auprès des jeunes adultes pour les sensibiliser au don de sang et pour améliorer la notoriété du don de plasma. Des efforts ciblés ont aussi été faits afin de recruter des donneuses de lait maternel et de diversifier les inscriptions au Registre des donneurs de cellules souches.

3.3 | Acquisition, fidélisation et expérience bénévole — Attirer et fidéliser notre bassin de bénévoles tout en assurant la pertinence de notre modèle de bénévolat

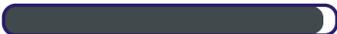
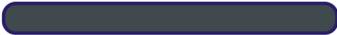
Les bénévoles ont continué de soutenir généreusement nos activités dans les centres permanents ainsi que lors des collectes mobiles et des activités grand public. Ils ont contribué activement au recrutement de donneurs en tenant des kiosques de prises de rendez-vous et en faisant la promotion du don de plasma. De plus, l'aile jeunesse de l'Association des bénévoles du don de sang compte maintenant plus de 130 membres actifs, incluant deux cellules à l'Université de Montréal et McGill.

3.4 | Réseau de la santé — Consolider nos liens avec les intervenants du réseau de la santé, principalement les centres hospitaliers et le ministère de la Santé et des Services sociaux

Après un exercice de réévaluation, six centres préleveurs pour la banque de sang de cordon ont été retenus. Il est prévu d'instaurer une table de concertation avec les centres préleveurs de sang de cordon en 2023-2024 et d'assurer une présence plus régulière dans les centres hospitaliers.

Mobiliser la société québécoise à soutenir la mission d'Héma-Québec

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Sang total :			
Acquisition : Pourcentage de nouveaux donneurs de sang et de plasma inscrits	En contrôle	20,6%	22 %
			
Plasma de fractionnement :			
	En contrôle	12,5%	13 %
			
Notoriété :			
Pourcentage de notoriété spontanée d'Héma-Québec	En contrôle	84%	80 %
			

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

4 EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES, RECHERCHE ET INNOVATION

PRIORITÉS

4.1 | Positionnement — Renforcer notre positionnement en matière de services et d’expertise des laboratoires de référence auprès des publics cibles

Du contenu bonifié a été ajouté à notre site Web en 2022-2023 pour mettre de l’avant les services offerts par les laboratoires de référence ainsi que les produits sanguins labiles disponibles à Héma-Québec.

4.2 | Cellules souches — Définir et structurer le rôle d’Héma-Québec dans le secteur des cellules souches et des thérapies cellulaires, et obtenir le mandat ministériel pour le registre de cellules souches

Le comité de pilotage a défini le plan d'action et un historique des activités d'Héma-Québec dans le domaine des cellules souches et des thérapies cellulaires a été réalisé. Les démarches sont en cours pour l'octroi d'un contrat à une firme externe pour aider Héma-Québec à sonder ses partenaires externes.

4.3 | Tissus humains — Développer des collaborations de recherche

Des discussions préliminaires sont en cours avec un partenaire potentiel en vue de développer des produits de tissus humains qui ne sont pas présentement offerts par Héma-Québec. Une lettre d'intérêt a été signée en mars 2023 par les deux parties. Cette initiative vise à maximiser le nombre de produits préparés à partir de tissus prélevés au Québec.

Renforcer et déployer notre position d’acteur scientifique de premier plan

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Définition de l’offre de service pour les thérapies cellulaires et les cellules souches aux partenaires du réseau	En contrôle	15%	100%

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

4 EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES, RECHERCHES ET INNOVATION (SUITE)

PRIORITÉS

4.4 | Nouveaux services scientifiques — Évaluer et déployer de nouveaux services scientifiques de pointe et de nouvelles gammes de produits biologiques

- a) RhD fœtal : les contrats pour l'acquisition des équipements et des trousse ainsi que les aménagements locatifs sont finalisés. Les discussions sont en cours avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de trouver une solution technologique pour la transmission des résultats d'Héma-Québec aux centres hospitaliers. À la suite du séquençement des initiatives stratégiques, le projet sera réactivé en novembre 2023.
- b) Pérennité de la biobanque (PlasCov) : la collecte d'échantillons provenant des dons de plasma se poursuit afin d'alimenter la biobanque PlasCov, dont l'objectif est de servir la communauté scientifique et les autorités de santé publique dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Des stratégies sont à l'étude afin d'assurer la pérennité de la biobanque au-delà de la période de recrutement des donneurs et de la collecte d'échantillons.
- c) Plateforme de génotypage BioArray : l'équipement a été acquis, et les validations sont prévues au printemps 2023 pour une mise en service au cours de la même année.

4.5 | Projets scientifiques d'avant-garde — Poursuivre des recherches, des études et des projets à fort potentiel

- a) Recherches sur les pathogènes en émergence, épidémiologie : des projets sont en chantier, en collaboration avec des chercheurs en santé publique, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la prévalence de l'anaplasmose chez les donneurs, ainsi que la séroprévalence de la rougeole et d'autres agents infectieux.
- b) Réduction des pathogènes : une évaluation et une optimisation de la technologie Intercept (Cerus) a été initiée par le secteur de l'innovation, ceci pour viser d'ici la fin 2024-2025 une application de la technologie sur une partie des inventaires de plaquettes destinées à la transfusion.

Renforcer et déployer notre position d'acteur scientifique de premier plan

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Déploiement des services offerts par le RhD fœtal et la plateforme de génotypage BioArray	En contrôle	25 %	100 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

5 TALENT

PRIORITÉS

5.1 | **Expérience employé** — Fidéliser, mobiliser et accroître le bien-être des employés en procurant un environnement de travail aux occasions valorisantes et enrichissantes dans lequel nos talents choisissent d'évoluer

Le projet, incluant la mise en place d'un comité aviseur et de l'incubateur, est lancé. La première vague de sondage a été menée auprès de tous les employés, incluant la tenue de groupes de discussion sur l'expérience perçue et l'expérience attendue. Les résultats ont été analysés et diffusés. La rétroaction en lien avec ce premier sondage a été offerte : un guide d'accompagnement pour les présentations des gestionnaires et une capsule à l'intention de tous les employés ont été réalisés.

5.2 | **Gestion des talents et de la relève** — Planifier, acquérir, développer et mobiliser le talent avec une marque employeur reconnue

Il s'agit d'une année record pour l'embauche de personnel requis en soutien à la mission. Des stratégies d'attraction, une marque employeur et un nouveau programme de référencement ont été mis en place. Les équipes ont également déployé des efforts constants et une attention soutenue pour fidéliser tous les talents en période de pénurie de main-d'œuvre. La refonte du programme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés favorise une meilleure entrée en poste et un accompagnement personnalisé par les gestionnaires. S'est également tenue la première revue transversale des talents aux postes critiques et clés : un portrait du risque a été dressé et le plan d'action est en cours. Une solution intégrée pour les sondages de satisfaction, tant auprès des recrues qu'auprès des employés ayant quitté l'organisation, a été adoptée. Le programme de reconnaissance des départs à la retraite a été bonifié : les cadeaux sont choisis selon l'ancienneté et un guide d'activités suggérées pour les gestionnaires a été créé.

Bâtir l'avenir avec des équipes compétentes, diversifiées et mobilisées

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Plans d'action des diagnostics d'expérience employé déployés	En contrôle	25 %	80 %
Plans d'action mis en place et revus annuellement pour tous les postes critiques et clés	En contrôle	45 %	95 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

5 TALENT (SUITE)

PRIORITÉS

5.3 | Développement des compétences — Stimuler l'apprentissage et le perfectionnement des employés en matière de compétences de leadership, de compétences réglementaires et de compétences professionnelles

Le programme standardisé de développement des compétences professionnelles a été lancé : le cursus a été rehaussé et un gabarit pour les plans de développement individuels a été créé. Les parcours de développement du leadership pour les quatre niveaux de gestion sont en place : la division en cohortes est en cours. Un projet est en cours pour optimiser le programme de formation réglementaire par le biais d'une meilleure planification et d'une capacité « ressources » correspondant aux besoins.

5.4 | Environnement, organisation du travail et modes de collaboration — Faire évoluer la culture et les pratiques de gestion pour offrir un environnement professionnel inspirant, qui favorise l'équilibre des besoins de collaboration, de performance organisationnelle et de socialisation

Les initiatives visant à intégrer les meilleures pratiques en matière d'équilibre visé entre les employés en télétravail et ceux travaillant sur place sont toujours en cours. La culture est en évolution quant aux modes de travail collaboratifs, aux technologies favorisant les échanges et à l'organisation bienveillante du travail.

5.5 | Inclusion et diversité — Offrir un environnement accueillant et inclusif, et favoriser une diversité culturelle de profils et d'horizons à tous les niveaux de l'organisation

Un nouveau programme intégré sur la diversité et l'inclusion est en cours de développement : la validation des initiatives et des meilleures pratiques se poursuit. À l'occasion de l'implantation de nouveaux critères d'admissibilité pour nos donneurs, des formations et des ateliers de sensibilisation ont été mis en place. Par ailleurs, des groupes de discussion ont été tenus pour le personnel au sujet des réalités des communautés LGBTQ+; les analyses sont en cours. La formation sur la prévention du harcèlement pour les gestionnaires et une formation sur la civilité pour les employés ont été lancées.

Bâtir l'avenir avec des équipes compétentes, diversifiées et mobilisées

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Participation par les gestionnaires de tous les niveaux à un parcours complet du nouveau programme de développement du leadership	En contrôle	25 %	85 %
Programme de développement et de formation professionnelle déployé	En contrôle	60 %	100 %
Implantation d'un programme d'accueil de formation réglementaire rehaussé pour les nouveaux employés	En contrôle	75 %	80 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l'atteinte de la cible en 2025 est à risque.

6 ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

PRIORITÉS

6.1 | Gouvernance — Se doter d’une gouvernance claire (rôles et mécanismes) en lien avec nos priorités d’entreprise socialement responsable

Une gouvernance stratégiquement positionnée a été élaborée et est actuellement en déploiement. Elle est soutenue par la Direction stratégique des communications intégrées (DSCI), désignée responsable de la responsabilité sociale, incluant le développement durable.

6.2 | Communication et reddition — Revoir notre approche de communication interne et de reddition de comptes

La reddition de comptes annuelle 2022-2023 auprès du gouvernement du Québec a été réalisée et est détaillée aux pages 69 et 70 de ce rapport. Nous avons tenu plusieurs ateliers en développement durable avec des employés.

6.3 | Ambition et actions mobilisatrices — Valoriser nos réalisations, développer un nouveau plan quinquennal en lien avec la *Loi sur le développement durable* et déployer des actions pour des résultats concrets

La Direction des relations gouvernementales et responsabilité sociale a été créée au sein de la DSCI et le poste de directeur a été comblé en janvier 2023. Les travaux préparatoires à l’élaboration du plan d’action de développement durable 2023-2028 sont terminés.

Consolider notre positionnement d’entreprise socialement responsable

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2025
Pourcentage de réalisation du plan quinquennal en développement durable 2023-2028	En contrôle	5 %	40 %
Mesurer l’engagement des employés envers les activités (sondage)	En contrôle	0 %	70 %

*En contrôle : l’échéancier prévu pour atteindre la cible en 2025 est respecté.
 À surveiller : l’atteinte de la cible en 2025 est à risque.

SE DÉPASSER EN GARDANT LE CAP

Gouvernance



Fabrizio,
inscrit au Registre
des donneurs de
cellules souches

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives est entrée en vigueur le 3 juin 2022. Celle-ci assujettit Héma-Québec à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSÉ), ce qui a pour effet de lui imposer des nouvelles obligations de divulgation dans le rapport annuel. Bien qu'Héma-Québec avait déjà comme pratique de divulguer la majorité des informations requises, certaines ont été ajoutées pour la période de référence afin de se conformer à ces nouvelles obligations.

Les activités d'Héma-Québec sont gouvernées par un conseil d'administration (CA) composé de membres représentant un juste équilibre d'expériences et d'expertises alignées sur les activités de l'organisation ainsi que des différentes parties prenantes en matière d'activités transfusionnelles.

Mandat du conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a notamment pour mandat d'adopter le plan stratégique ainsi que le budget et les états financiers de l'organisation. Il veille aussi à la mise en œuvre de systèmes efficaces de contrôle et de gestion de risques. Pour accomplir son mandat, le CA est soutenu par trois comités statutaires (le comité de gouvernance et d'éthique, le comité d'audit et le comité des ressources humaines et de la rémunération) ainsi que par un comité des ressources informationnelles. De plus, le Conseil reçoit les recommandations de trois comités consultatifs formés en vertu de la *Loi sur Héma-Québec* et sur le *Comité de biovigilance* (le comité consultatif des représentants des receveurs, le comité consultatif de la sécurité et le comité consultatif scientifique et médical) en plus de déléguer son pouvoir décisionnel à un comité d'éthique de la recherche. La composition de l'ensemble de ces comités est détaillée dans cette section du rapport annuel.

Membres du conseil d'administration

- Douze membres nommés par le gouvernement
- Un président et chef de la direction

Composition du conseil d'administration

Les membres appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Donneurs et bénévoles du don de sang
- Receveurs
- Présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des établissements publics (santé)
- Médecins
- Milieu de la santé publique
- Milieu de la recherche scientifique
- Milieu des affaires
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- Héma-Québec (président et chef de la direction)

Les membres sont nommés par le gouvernement (sauf le président et chef de la direction) après consultation des personnes ou des milieux des catégories énoncées ci-dessus.

En cours d'année, les mandats de quelques administrateurs ont été renouvelés par le gouvernement alors que messieurs Réal Couture et Pierre Thivierge ont quitté leur fonction vers la fin de la présente année financière.

Processus de nomination

- Sollicitation de candidatures auprès des personnes ou des milieux de ces catégories.
- Analyse des candidatures par le Comité de gouvernance et d'éthique selon certains critères :
 - provenance des candidatures selon les catégories énumérées ci-contre;
 - profils de compétences professionnelles, notamment : finances et comptabilité, gouvernance et éthique, médecine transfusionnelle (ou autre spécialité pertinente), technologies de l'information, ressources humaines, relations publiques et gouvernementales, légal et juridique, production et opérations.
- Recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration.
- Dépôt des dossiers de candidatures au gouvernement, qui fait une sélection parmi les candidatures soumises.

Activités et principaux dossiers traités en 2022-2023

Outre des dossiers plus spécifiques qui ont fait l'objet des rapports des comités statutaires, le CA a également traité des sujets suivants :

- Suivi du plan stratégique 2021-2025 (avec la présentation d'un thème lié à une orientation stratégique à chacune des réunions).
- Objectifs organisationnels 2022-2023.
- État de la réserve pour les produits sanguins labiles et le plasma destiné au fractionnement.
- Plan d'action en réponse aux enjeux de sécurité de l'information et de cybersécurité.
- Approche non genrée pour les divers types de don.

Durée des mandats

- Quatre ans renouvelables deux fois, consécutivement ou non
- Cinq ans pour le président et chef de la direction

Parité

La composition du CA respecte la parité des genres :

- Sept femmes
- Six hommes

Répartition par groupes d'âge

- 40 à 49 ans : deux
- 50 à 59 ans : cinq
- 60 ans ou plus : six
- Moyenne : 59 ans

Indépendance et rémunération des membres

Les membres du CA sont tous indépendants par rapport à Héma-Québec, sauf le président et chef de la direction.

Les membres du CA n'étaient pas rémunérés pour l'année 2022-2023. En effet, suivant les dispositions de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et le décret 221-2023 du gouvernement, les administrateurs seront rémunérés seulement à compter de l'exercice 2023-2024. Ils pouvaient toutefois être compensés pour une perte réelle de salaire ou de revenus (selon les dispositions d'un décret gouvernemental) résultant de leur présence aux réunions ou d'autres rencontres.

Le tableau ci-dessous illustre les montants réclamés pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Membres	Montants réclamés en 2022-2023
Jean-Marie Leclerc	700 \$
Patricia Pelletier	1 750 \$
Daniel Tremblay	-
Pierre Thivierge	-
Réal Couture	-
Jacques Gédéon	-
Jean-Frédéric Lafontaine	1 575 \$
Anne Bourhis	-
Stéphanie Austin	-
Patricia Hudson	175 \$
Caroline Barbir	-
Caroline Banville	-
Total	4 200 \$

Réunions en 2022-2023

- Tenue de huit réunions du CA : six séances ordinaires, une séance extraordinaire et une réunion conjointe avec le comité exécutif (direction).
- Tenue de 19 réunions des comités du CA : 18 séances ordinaires et une séance extraordinaire.

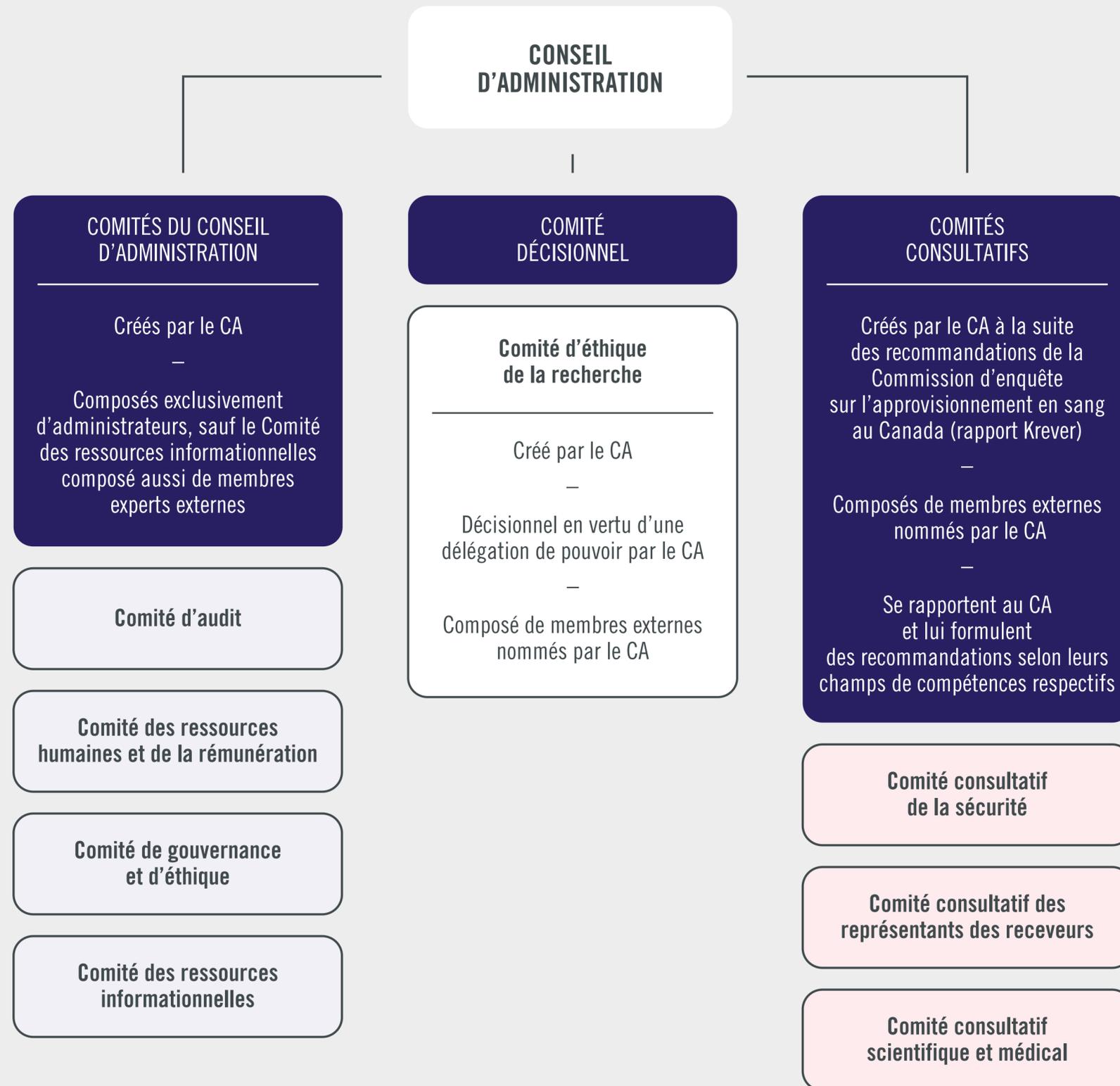
Taux de présence* aux réunions du CA et de ses comités : 92 %.

Les réunions du CA et de ses comités comprennent une discussion à huis clos, sans la présence de la Direction. Toutefois, une partie du huis clos se fait en présence du président et chef de la direction.

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	8	8
Jean-Frédéric Lafontaine	8	5
Nathalie Fagnan	8	8
Daniel Tremblay	8	8
Patricia Hudson	8	6
Caroline Barbir	8	6
Jacques Gédéon	8	7
Jean-Marie Leclerc	8	8
Patricia Pelletier	8	8
Stéphanie Austin	8	7
Caroline Banville	8	7
Pierre Thivierge	8	7
Réal Couture	8	8

* L'article 3.18 des règlements généraux prévoit que les administrateurs peuvent décider de destituer un administrateur qui, pendant une période de douze mois consécutifs, s'est absenté à plus de trois réunions.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS*



Caroline Barbir

Présidente-directrice générale
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine

DONNEURS ET BÉNÉVOLES



Jacques Gédéon

Président
Association des bénévoles du don de
sang, section Outaouais

MILIEU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Anne Bourhis
Présidente

Professeure titulaire
Département de la gestion des
ressources humaines, HEC Montréal

MILIEU DES AFFAIRES



M° Jean-Frédéric Lafontaine
Vice-président

Directeur principal
TACT Conseils

HÉMA-QUÉBEC



Nathalie Fagnan, CPA, IAS.A
Secrétaire

Présidente et chef de la direction
Héma-Québec

SANTÉ PUBLIQUE



D^{re} Patricia Hudson

Directrice scientifique
Direction des risques biologiques
Institut national de santé publique du Québec

COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC



D^r Jean-Marie Leclerc

Hématologue-oncologue
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine



D^{re} Patricia Pelletier, MD, FRCPC

Directrice du service
de médecine transfusionnelle
Centre universitaire de santé McGill



Stéphanie Austin

Professeure titulaire
Département de gestion des ressources humaines
École de gestion, Université du Québec à Trois-Rivières



Daniel Tremblay

Membre
Fondation de la greffe de moelle
osseuse de l'Est du Québec

ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC



Réal Couture, FCPA, ASC**

Administrateur de sociétés

MILIEU DES AFFAIRES



Caroline Banville

Associée
Conseils et transactions
PricewaterhouseCoopers



Pierre Thivierge, CPA, IAS.A**

Président, Octium Solutions
Chef de la direction financière,
Quadra Chimie

* Au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

** Réal Couture et Pierre Thivierge ont quitté leur fonction d'administrateur en date du 23 février 2023.

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Anne Bouhris
Présidente

Détentrice d'un doctorat en comportement organisationnel de l'Université de l'Illinois et d'une maîtrise en gestion des ressources humaines de HEC Montréal, Anne Bouhris y œuvre depuis 1999. Elle est actuellement professeure titulaire et directrice pédagogique du Service des compétitions universitaires. Elle a précédemment occupé les fonctions de directrice du Département de gestion des ressources humaines (2006-2012) et directrice du programme de maîtrise en sciences de la gestion (2013-2016).

Elle se spécialise notamment dans les nouvelles pratiques de recrutement et de sélection du personnel. Invitée comme conférencière dans divers colloques professionnels et scientifiques, elle est membre de plusieurs associations scientifiques.



D^{re} Patricia Hudson
Membre

La D^{re} Hudson est diplômée en médecine (Université de Montréal, 1985) et a obtenu un Master in Public Health (Université Columbia, 1998). En 1999, elle s'est orientée vers la santé publique et a effectué sa résidence en médecine communautaire (Université McGill, 2004). En 2005, elle a occupé le poste de coordonnatrice en maladies infectieuses à la Direction de santé publique de Laval. Par la suite, elle a occupé des fonctions similaires à la Direction de santé publique de la Montérégie de 2007 à 2016. Depuis 2016, elle est directrice scientifique à la Direction des risques biologiques de l'INSPQ.



M^{re} Jean-Frédéric Lafontaine
Vice-président

Jean-Frédéric Lafontaine détient un baccalauréat en neurobiologie de l'Université McGill ainsi qu'un baccalauréat et une maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke. Il a également reçu la certification d'administrateur de sociétés de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Il a siégé à plusieurs conseils d'administration depuis 2005, notamment la Fédération des chambres de commerce du Québec, BioQuébec, le Regroupement en soins de santé personnalisés au Québec (RSSPQ) et l'Institut NEOMED. Il a entre autres participé à la création et à l'expansion de l'Institut NEOMED. Plus récemment, il a contribué à rapprocher le secteur de l'intelligence artificielle de Montréal avec l'industrie pharmaceutique.



Nathalie Fagnan, CPA, IAS.A
Secrétaire

Bachelière en administration des affaires de HEC Montréal, membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et détentrice de la certification d'administrateur de sociétés (Institut des administrateurs de sociétés), Nathalie Fagnan a occupé des postes de haut niveau au sein d'entreprises de notoriété internationale.

Elle a entre autres œuvré comme vice-présidente exécutive et chef des opérations chez Publicis North America. Elle a également occupé les fonctions de vice-présidente exécutive et chef des opérations chez Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et de vice-présidente exécutive, chef de la direction financière à Publicis Canada. Elle est présidente et chef de la direction d'Héma-Québec depuis 2019.



Caroline Barbir
Membre

Administratrice d'expérience et membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec depuis 1998, Caroline Barbir est aussi détentrice d'un baccalauréat en biologie (génétique humaine) et d'une maîtrise de l'administration de la santé, obtenus en 1979 et en 1982 respectivement. En 1984, elle a occupé les fonctions de directrice des Services hospitaliers, techniques et hôteliers au Centre hospitalier thoracique de Montréal. Elle a par la suite agi à titre de directrice générale pour six différents établissements de santé entre 1989 et 2015. De 2015 à 2018, elle a été présidente-directrice générale du CISSS de Laval. Depuis décembre 2018, elle est présidente-directrice générale du CHU Sainte-Justine.



D^r Jean-Marie Leclerc
Membre

Hématologue-oncologue pédiatrique, le D^r Leclerc a pris récemment sa retraite après 35 ans de service au CHU Sainte-Justine, où il a contribué à la mise sur pied de programmes de recherche clinique pour diverses maladies pédiatriques.

De 1996 à 2012, il a réduit ses activités cliniques au CHU Sainte-Justine afin de développer de nouveaux médicaments pour l'industrie pharmaceutique canadienne. À son retour à temps complet au CHU Sainte-Justine, il a mis à profit cette expérience pour le bénéfice des patients. Depuis janvier 2022, le D^r Leclerc agit aussi à titre de consultant pour différents projets dans le milieu pharmaceutique et médical.



D^{re} Patricia Pelletier, M.D., FRCPC
Membre

Diplômée en médecine (Université McGill, 1998), la D^{re} Pelletier s'est spécialisée en hématologie pour parfaire ses connaissances dans la recherche en thérapie cellulaire avant de poursuivre son parcours au New York Blood Center, avec un *fellowship* en médecine transfusionnelle et une formation supplémentaire en immunogénétique et histocompatibilité.

Depuis 2007, elle œuvre au sein du Centre universitaire de santé McGill à titre d'hématologue et de directrice de la médecine transfusionnelle. Elle est aussi détentrice du poste d'experte RUIS en médecine transfusionnelle pour l'Université McGill.



Stéphanie Austin
Membre

Détentrice d'un doctorat en psychologie et d'une maîtrise en épidémiologie (Université Laval), M^{me} Austin est professeure au Département de gestion des ressources humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis 2010. Elle a obtenu sa titularisation en 2016 et dirige le Groupe de recherche Motivation Mieux-Être. Elle a jusqu'ici publié cinquante articles scientifiques et chapitres de livre sur la santé des individus et des organisations.

Elle agit également comme personne-ressource en gouvernance (régie de l'École de gestion de l'UQTR, CA du Séminaire Saint-Joseph) et en recherche, notamment à titre d'évaluatrice au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH).



Daniel Tremblay
Membre

Détenteur de baccalauréats en gestion de l'informatique et en bio-agronomie, Daniel Tremblay a développé une expertise dans les nouvelles technologies. Il a contribué à l'informatisation de plusieurs organismes gouvernementaux et ministères. Il a occupé la Direction des infrastructures et du soutien aux utilisateurs de la Commission administrative des régimes de retraites et d'assurances de 2013 à 2016. Il a également été membre du Comité de biovigilance de 2003 à 2019 et en a assumé la présidence de 2005 à 2017.

Il est de plus engagé auprès de la Fondation de la greffe de moelle osseuse de l'Est du Québec depuis quelques années.



Jacques Gédéon
Membre

Très engagé dans le domaine des médias, Jacques Gédéon a œuvré pendant 18 ans à la Société Radio-Canada. Il y a occupé divers postes, dont reporter et directeur adjoint de la télévision française dans la région de la capitale fédérale. Il a ensuite géré la section radio-télévision de la Commission de la capitale nationale de 1991 jusqu'à sa retraite, en 2007. Depuis, M. Gédéon s'est investi auprès de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) à titre de président de la section Outaouais. Il met également à profit sa vaste expérience pour soutenir plusieurs activités communautaires dans sa région.



Réal Couture, FCPA, ASC
Membre

Réal Couture est *fellow* de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA, FCA) et administrateur de sociétés certifié (ASC). Il a été vice-président aux finances et à l'administration à l'Administration portuaire de Montréal de 2010 à 2019 et à la Sépaq, de 1990 à 2010. Il a également été conférencier, notamment à l'Association des MBA du Québec et à HEC Montréal, en plus d'animer des séances de formation à l'Ordre des CPA.

Il est aussi membre de comités d'enquête à l'éthique et à la déontologie d'ordres professionnels et membre du Comité de surveillance des élections à l'Ordre des CPA.



Caroline Banville
Membre

Diplômée de Polytechnique Montréal (1993), M^{me} Banville a commencé sa carrière chez Téléglobe Canada en tant qu'ingénieure senior. Elle a plus tard travaillé aux États-Unis, successivement chez Teleglobe USA et Startec Global Communications. Elle a par la suite occupé diverses fonctions comme directrice adjointe TI (Nextel Communications) ainsi qu'à la Direction TI chez Sprint Nextel et YRCW Technologies.

De retour au Canada en 2007, elle a occupé le poste de vice-présidente du Département services-conseils chez CGI. Après neuf ans dans cette entreprise, elle est devenue associée responsable nationale des services-conseils dans l'industrie des télécommunications, des médias et des technologies chez PricewaterhouseCoopers.



Pierre Thivierge, CPA, IAS.A
Membre

Titulaire d'un baccalauréat (BAA) en comptabilité et d'une accréditation du programme de perfectionnement des administrateurs IAS Rotman, Pierre Thivierge compte plus de trente ans d'expérience dans le domaine financier. Il a également été vérificateur comptable et contrôleur financier, entre 1986 et 1997. Il est par la suite devenu vice-président des Finances chez Schering-Plough et Baker Cummins, puis conseiller en gestion auprès d'Atkinson & Associés, jusqu'en 2004.

M. Thivierge est chef de la Direction financière chez Quadra Chimie, tout en occupant les fonctions de président de Solutions Octium.

INFORMATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre	Date de nomination	Fin de mandat	Lieu de résidence	Âge	Ancienneté au conseil	Appartenance aux CA d'autres organisations
Anne Bourhis	13 septembre 2017	13 septembre 2021*	Montréal	55	6 ans et 7 mois	Investissement Québec
M ^e Jean-Frédéric Lafontaine	23 mars 2016 (renouvellement : 29 juin 2022)	29 juin 2026	Boucherville	54	7 ans	Q-CROC, Arion Orchestre Baroque
Nathalie Fagnan	30 janvier 2019 (renouvellement : 8 octobre 2021)	8 octobre 2026	Montréal	57	4 ans et 3 mois	La Presse, Groupe La Veillée (Théâtre Prospero), Fondation Héma-Québec
Daniel Tremblay	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Québec	65	3 ans et 3 mois	Aucun
D ^{re} Patricia Hudson	13 décembre 2017	13 décembre 2021*	Montréal	61	6 ans et 4 mois	Aucun
Caroline Barbir	19 octobre 2016 (renouvellement : 29 juin 2022)	29 juin 2026	Montréal	65	7 ans et 6 mois	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Jacques Gédéon	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Gatineau	73	3 ans et 3 mois	Association des bénévoles du don de sang (ABDS) - section de l'Outaouais, Fondation Culture Outaouais, Mixmédiarts
D ^r Jean-Marie Leclerc	26 février 2014 (renouvellement : 29 janvier 2020)	29 janvier 2024	Laval	69	9 ans et 2 mois	Aucun
D ^{re} Patricia Pelletier	13 septembre 2017	13 septembre 2021*	Montréal	48	6 ans et 7 mois	Aucun
Stéphanie Austin	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Trois-Rivières	45	3 ans et 3 mois	Conseil d'administration du Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières
Caroline Banville	13 décembre 2017	13 décembre 2021*	Montréal	52	6 ans et 4 mois	Aucun
Pierre Thivierge	23 mars 2016 (renouvellement : 29 juin 2022)	29 juin 2026**	Montréal	59	7 ans	Gestion Infilise, Hydro Technologies (Canada)
Réal Couture	29 janvier 2020	29 janvier 2024**	Québec	63	3 ans et 3 mois	Aucun

* À l'expiration de leur mandat, les membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

** Pierre Thivierge et Réal Couture ont quitté leur fonction d'administrateur en date du 23 février 2023.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration et ses comités assument des responsabilités statutaires décrites dans les règlements généraux. Ces instances traitent de dossiers propres à chaque exercice.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M^e Jean-Frédéric Lafontaine, président

Réal Couture, FCPA, ASC*

D^{re} Patricia Hudson

Tous les membres du comité sont indépendants.
* Membre jusqu'au 23 février 2023.

Mandat

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer des règles de gouvernance, des profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que des critères pour l'évaluation du fonctionnement du Conseil.

Activités et principaux dossiers

Les sujets traités en cours d'année découlent essentiellement du mandat du comité, comme le suivi sur la composition du CA et de ses comités, le processus de sollicitation de candidatures pour le Conseil (en fonction des profils établis) et l'évaluation du fonctionnement du CA.

À ce chapitre, une évaluation du fonctionnement du CA a été réalisée en novembre 2021 en suivant alors un cycle d'évaluation aux deux ans. Toutefois, avec l'assujettissement d'Héma-Québec à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le cycle sera dorénavant annuel et un tel exercice sera planifié pour 2023. Pour 2021, les résultats ont permis d'identifier quelques pistes d'amélioration, bien qu'aucun enjeu majeur par rapport à la gouvernance en général n'ait été soulevé. Autrement, le comité a suivi de près les modifications à la LGSE et les incidences de nouvelles obligations pour Héma-Québec. Il a aussi procédé à la révision du rapport annuel, en y suggérant des modifications, le cas échéant.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Jean-Frédéric Lafontaine	3	3
Patricia Hudson	3	3
Réal Couture	3	3

COMITÉ D'AUDIT

Réal Couture, FCPA, ASC, président¹

Pierre Thivierge, CPA, IAS.A²

D^r Jean-Marie Leclerc

Tous les membres du comité sont indépendants.

¹ Président et membre jusqu'au 23 février 2023. ² Membre jusqu'au 23 février 2023. ³ Président par intérim depuis le 26 avril 2023. ⁴ Membre depuis le 1^{er} décembre 2022.

Mandat

Le comité d'audit a notamment pour fonctions de recommander au CA l'adoption d'un plan annuel d'audit interne, de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place, de s'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques, d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement et de recommander au conseil leur approbation.

À ce sujet, un plan d'audit des états financiers est préalablement présenté au comité d'audit par le représentant du Vérificateur général du Québec et les auditeurs externes (avant l'examen des états financiers plus tard dans l'année). Ce plan inclut diverses rubriques comme la portée de l'audit ainsi que les honoraires des auditeurs. Pour l'exercice 2022-2023, ils totalisent 1 18 900 \$ avant taxes – soit 47 500 \$ pour le mandat d'audit des états financiers et 71 400 \$ pour un mandat d'étude de géolocalisation de futurs centres de donneurs de plasma.

Activités et principaux dossiers

Le comité d'audit a effectué divers suivis et a pris acte de certaines redditions de comptes portant sur les thèmes suivants :

- Budget et finances : suivis budgétaires (autorisation gouvernementale attendue, par exemple) et autres jalons du cycle budgétaire (hypothèses budgétaires; projections et résultats financiers; recommandation d'adoption du budget par le CA, etc.).
- Reddition de comptes : plan d'action en réponse aux recommandations du Vérificateur général du Québec (audit de performance), plan stratégique 2021-2025, tableau de bord des produits sanguins labiles et du plasma de fractionnement, mise à jour annuelle du plan de pénurie des produits sanguins labiles, contrats de services supérieurs à 25 000 \$ (en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* – LGCE).

M^e Jean-Frédéric Lafontaine, président par intérim³

Caroline Banville⁴

- Gestion de risques : rapport de gestion intégrée des risques et résumé des activités du comité de gestion intégré des risques, couvertures d'assurance, plan d'action en matière de cybersécurité.
- Activités d'audits : programme et calendrier des audits internes, rapport sur les observations des inspections réglementaires et plan d'action en découlant (avec projet d'indicateurs pour en assurer le suivi), processus pour le développement de la fonction d'audit interne.

Hormis ces dossiers, le comité d'audit a également recommandé au CA d'approuver le réaligement de la stratégie d'autosuffisance en plasma (qui inclut le déploiement de centres pour les donneurs de plasma) ainsi que d'adopter des politiques comme la politique de résilience, la politique d'approvisionnement de même que la politique de gestion et de maintien des actifs. Le comité a aussi procédé à la révision du rapport annuel, en s'assurant principalement que l'information financière (dont les états financiers) qu'il contient soit conforme.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Réal Couture	7	7
Jean-Frédéric Lafontaine	7	7
Pierre Thivierge	7	5
Jean-Marie Leclerc	7	6
Caroline Banville*	1	1

* Membre depuis le 1^{er} décembre 2022.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Anne Bourhis, présidente

Stéphanie Austin

Caroline Barbir

Tous les membres du comité sont indépendants.

Mandat

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonctions d'examiner les orientations et politiques en matière de ressources humaines, de réviser et recommander au conseil pour approbation les conditions de travail du personnel, de procéder à l'évaluation du président et chef de la direction et de formuler des recommandations au CA à cet égard, ainsi que d'approuver les nominations des vice-présidents sur recommandation du président et chef de la direction.

Activités et principaux dossiers

En lien avec son mandat précité, le comité s'est penché entre autres sur les dossiers suivants :

- Demandes de mandat au Conseil du trésor en matière de structure et de classes salariales.
- État de situation sur les négociations des conventions collectives.
- Revue des postes critiques et des postes clés (programme intégré de gestions des talents et de la relève).
- Processus de recrutement au poste de vice-président aux finances et aux infrastructures.
- Présentation de divers programmes (bonifiés ou nouveaux) : développement du leadership, développement des compétences professionnelles, programme d'expérience employé, programme de départ à la retraite.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	5	5
Caroline Barbir	5	4
Stéphanie Austin	5	5

COMITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Caroline Banville, présidente

Daniel Tremblay

Michèle Bureau¹

Consultante en technologies de l'information et affaires électroniques, Bureau et Associés

Robert Charbonneau¹

Consultant en technologies de l'information

Sonia Israel²

Directrice technologique, Nurau

Adrian Glaman²

Vice-président, services-conseils, transport et logistique, sciences de la vie, CGI

MEMBRES ADMINISTRATEURS

MEMBRES EXTERNES

Tous les membres du comité sont indépendants.

¹ Membre jusqu'au 1^{er} décembre 2022. ² Membre depuis le 1^{er} décembre 2022.

Mandat

Le mandat du comité des ressources informationnelles consiste à s'assurer de la bonne gouvernance des ressources informationnelles, plus précisément que l'information détenue par Héma-Québec soit protégée, disponible et intègre, que les solutions technologiques répondent aux besoins opérationnels et que la gestion des sommes destinées aux ressources informationnelles soit transparente et rigoureuse.

Activités et principaux dossiers

En conformité avec son mandat, le comité a traité principalement des sujets suivants :

- Organisation de la vice-présidence aux technologies de l'information et de la stratégie numérique ainsi que les objectifs 2022-2023 de la vice-présidence.
- Déploiement (feuille de route) du progiciel de gestion intégrée (PGI).
- Mise à jour d'eProgesa.
- Système d'information sur la traçabilité des produits sanguins (SIIATH).

- Projet de planification opérationnelle et de gestion des affectations (POA).
- État de situation en gestion de la sécurité (suivi des incidents et plan d'action en cybersécurité).
- Mise à jour sur les actifs matériels et logiciels (TI).
- Redditions de comptes relatives à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI) ainsi que des diverses politiques et directives du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Caroline Banville	4	4
Daniel Tremblay	4	4

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS		COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ	
Domaines représentés	Membres	Domaines représentés	Membres
COCQ-SIDA	Michel Morin , <i>président</i>	REPRÉSENTANT DU PUBLIC	David Page , <i>président</i> Consultant en sécurité et approvisionnement des produits de coagulation, Société canadienne de l'hémophilie, Montréal, Canada
ASSOCIATION DES PATIENTS IMMUNODÉFICIENTS DU QUÉBEC	Geneviève Solomon , <i>présidente par intérim et vice-présidente</i>		D^{re} Susan Stramer Vice-présidente aux affaires scientifiques, Services biomédicaux, Croix-Rouge américaine, Gaithersburg, Maryland, États-Unis
	Martine Allard		D^r Hans L. Zaaijer Professeur, Infections transmissibles par le sang, Sanquin Blood Supply Foundation, University Medical Centers, Amsterdam, Pays-Bas
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC	Marlin Akplogan	MALADIES INFECTIEUSES	D^r Louis M. Katz Médecin en chef (émérite), ImpactLife Blood Services, Davenport, Iowa, États-Unis Professeur clinicien auxiliaire en médecine et maladies infectieuses, Roy and Lucille Carver College of Medicine, University of Iowa, États-Unis
	Wilson Sanon		D^{re} Jutta Preiksaitis Professeure émérite, Division des maladies infectieuses, Faculté de médecine de l'Université de l'Alberta, Edmonton, Canada
LEUCAN	Pierre Verret		D^r Steven Kleinman Consultant biomédical, Victoria, Canada Professeur clinique de pathologie, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada
SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA	Qi Li	ÉPIDÉMIOLOGIE	D^r Luiz Amorim Président-directeur général, Hemorio, Rio de Janeiro, Brésil
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Daniel Tremblay		D^{re} Rebecca Cardigan Chef nationale du développement des composants, NHS Blood and Transplant, Cambridge, Royaume-Uni
Tous les membres du comité sont indépendants.		MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	D^r Pierre Tiberghien Professeur de médecine, Immunologie, Université de Franche-Comté, Besançon, France Conseiller principal, Affaires médicales et scientifiques, Europe et international, Établissement français du sang, La Plaine Saint-Denis (Paris), France Président de l'European Blood Alliance (EBA)
		SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	D^r Steven Drews Directeur associé du Service de microbiologie, Société canadienne du sang Professeur agrégé au Laboratoire de médecine et de pathologie, Université de l'Alberta, Edmonton, Canada
		OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	D^{re} Patricia Pelletier Directrice du service de médecine transfusionnelle, Centre universitaire de santé McGill, Montréal, Canada

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL

Domaines représentés	Membres
IMMUNOLOGIE	Yves St-Pierre, président Professeur titulaire, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie, Institut national de la recherche scientifique, Laval, Canada
IMMUNOHÉMATOLOGIE, GÉNOTYPAGE	Greg Denomme Directeur de laboratoire et chef de la recherche et développement, Grifols Laboratory Solutions, San Marcos, Texas, États-Unis
ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA TRANSFUSION	Dean Fergusson Directeur et scientifique principal, Programme d'épidémiologie clinique Professeur titulaire, Département de médecine, Département de chirurgie et École d'épidémiologie et de santé publique, Université d'Ottawa Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa, Ottawa, Canada
TRANSFUSION, THÉRAPIES CELLULAIRES, IMMUNOLOGIE	D^{re} Magali Fontaine Professeure, Département de pathologie et de médecine, Directrice des services de transfusion, Faculté de médecine de l'Université du Maryland, Baltimore, États-Unis D^r Jean-Sébastien Delisle Directeur médical du Centre d'excellence en thérapie cellulaire (CETC), Hôpital Maisonneuve-Rosemont – Institut universitaire d'hématologie-oncologie et de thérapie cellulaire Professeur titulaire, Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Faculté de médecine, Université de Montréal, Montréal, Canada
TISSUS HUMAINS	D^{re} Marisa Herson Présidente du comité consultatif sur les yeux et les tissus de l'Australian Organ and Tissue Authority, Canberra, Australie Professeure agrégée (honoraire), Département de la santé, de la déontologie et du professionnalisme, Faculté de médecine, Université Deakin, Australie
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	D^r Richard Kaufman Directeur médical, Service des transfusions du Brigham and Women's Hospital, Boston, États-Unis Professeur agrégé de pathologie, Faculté de médecine, Université Harvard, Cambridge, Massachusetts, États-Unis Rédacteur en chef, <i>Transfusion</i> D^r Vincent Laroche Hématologue et codirecteur de la banque de sang Directeur de l'unité d'aphérèse thérapeutique et de collecte de cellules souches, CHU de Québec-Université Laval Médecin-expert en médecine transfusionnelle pour le Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université Laval, CHU de Québec-Université Laval, Québec, Canada
BIOLOGIE, IMMUNOLOGIE, HÉMATOLOGIE (MOLÉCULAIRE)	Pieter van der Meer Scientifique principal, Service du développement de produits et de procédés, Sanquin Blood Bank, Amsterdam, Pays-Bas Coordonnateur de recherche, Service d'hématologie, Haga Teaching Hospital, La Haye, Pays-Bas Tarik Möryö Directeur, Unité de recherche en hématopoïèse et cancer, Professeur-chercheur titulaire, Institut de recherches cliniques de Montréal, Montréal, Canada
TRANSFUSION, MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE PRÉNATALE	D^{re} Chantale Pambrun Directrice médicale principale, Innovation et gestion du portefeuille, Affaires médicales et innovation, Société canadienne du sang Professeure associée, Département de pathologie et de médecine de laboratoire, Université d'Ottawa, Ottawa, Canada

COMITÉ DÉCISIONNEL

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Domaines représentés	Membres
SPÉCIALISTES DES DOMAINES DE LA RECHERCHE	<p>Clermont Dionne, président Professeur titulaire et directeur, Département de médecine sociale et préventive, Faculté de médecine, Université Laval Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Santé des populations et pratiques optimales en santé, Québec, Canada et Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Québec, Canada</p> <p>Patrick J. Rochette Professeur titulaire, Département d'ophtalmologie et d'ORL, chirurgie cervico-faciale, Faculté de médecine, Université Laval Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec, Université Laval, Axe Médecine régénératrice, Québec, Canada</p> <p>Jacques J. Tremblay Professeur titulaire, Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction, Faculté de médecine, Université Laval Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Reproduction, santé de la mère et de l'enfant, Québec, Canada</p>
DROIT	<p>M^e Geneviève Cardinal, vice-présidente Chef du Bureau de l'éthique de la recherche, Présidente du Comité d'éthique de la recherche, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal, Canada</p>
DROIT, JURISTE SUBSTITUT	<p>Alexandra Sweeney-Beaudry Avocate en droit de la santé, Borden Ladner Gervais (BLG) Chargée de cours à la maîtrise en droit et politiques de la santé, Faculté de droit, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada</p>
DONNEURS DE SANG	<p>Pierre Galarneau Donneur et bénévole, Association des bénévoles du don de sang, Montréal, Canada</p>
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS, ÉTHICIEN	<p>Michel Morin Directeur adjoint, COCQ-SIDA, Montréal, Canada</p>
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS (membre substitut)	<p>Pierre Verret Chargé d'enseignement, Faculté des sciences infirmières, Université Laval, Québec, Canada Membre associé de Leucan</p>
ÉTHICIENNE SUBSTITUT	<p>M^e Johane de Champlain Vice-présidente et conseillère en éthique, Comité central d'éthique de la recherche (MSSS), Montréal, Canada</p>

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ
EXÉCUTIF**Nathalie Fagnan, CPA, IAS.A**

Présidente et chef de la direction

**D^r Marc Germain, M.D., Ph. D., FRCPC**

Vice-président aux affaires médicales et à l'innovation

**M^e Sébastien Gignac
B.A. (Hons), M.A., B.C.L., LL.B.**Vice-président au secrétariat général,
aux risques et aux audits**Annie Gingras, B. Sc., MBA**Vice-présidente à la qualité
et au développement**Patrick Hardy, M. Sc., MBA**Vice-président aux technologies de
l'information et à la stratégie numérique**Geneviève LeBrun, M. Sc.**Vice-présidente à l'expérience
clientèles et à l'intelligence d'affaires**Luc Lévesque**Vice-président aux produits sanguins
et au lait maternel**Christine Ouimet, ing., MBA**Vice-présidente à la chaîne
d'approvisionnement**D^{re} Nancy Robitaille, M.D., FRCPC**

Vice-présidente à la médecine transfusionnelle

**Luc Vermeersch, CPA***Vice-président aux finances
et aux infrastructures (sortant)**Dawn Singerman, CPA****Vice-président aux finances
et aux infrastructures (entrante)**Roselyne Zombecki, CRIA**Vice-présidente aux personnes,
à la culture et au leadership

La composition du comité exécutif respecte la parité des genres : sept femmes, cinq hommes.

* À la fin de l'exercice 2022-2023, Luc Vermeersch a pris sa retraite.

** Dawn Singerman est entrée en fonction le 6 mars 2023.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS* - POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Nom	Fonction	Rémunération de base versée ¹	Contribution aux régimes de retraite assumée par Héma-Québec	Autres avantages versés ou accordés ²	Rémunération globale pour l'année financière
Nathalie Fagnan	Présidente et chef de la direction	391 663 \$	29 457 \$	18 500 \$	439 620 \$
D ^r Marc Germain	Vice-président aux affaires médicales et à l'innovation	360 611 \$	28 360 \$	15 369 \$	404 341 \$
D ^{re} Nancy Robitaille	Vice-présidente à la médecine transfusionnelle	268 359 \$	22 982 \$	13 307 \$	304 649 \$
Luc Vermeersch	Vice-président aux finances et aux infrastructures	250 914 \$	24 850 \$	14 133 \$	289 898 \$
Sébastien Gignac	Vice-président au secrétariat général, aux risques et aux audits	248 105 \$	25 036 \$	14 228 \$	287 370 \$
D ^r Christian Renaud	Directeur médical – Microbiologie et épidémiologie	257 159 \$	20 338 \$	12 738 \$	290 235 \$

* Il s'agit des « cinq dirigeants les mieux rémunérés » sauf pour ce qui est du D^r Christian Renaud qui fait partie des dirigeants ne relevant pas directement de la présidente et chef de la direction, mais dont la rémunération dépasse celle d'au moins un desdits cinq dirigeants.

¹ Héma-Québec n'offre aucun programme de rémunération variable.

² Ce montant inclut les sommes versées par Héma-Québec pour les assurances collectives, le compte de gestion santé et le bilan de santé annuel.

SE DÉPASSER EN ÉTANT MÉTHODIQUE

Exigences législatives



Maryska,
inscrite au Registre
des donneurs de
cellules souches

CONFORMITÉ AUX LOIS

Liste des lois, des règlements ou des politiques pour lesquels Héma-Québec a une obligation de reddition de comptes :

- *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*
- *Loi sur le développement durable*
- *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*
- *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*
- *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*
- *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*
- *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*
- *Politique de financement des services publics*
- *Loi sur les contrats des organismes publics*
- *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*
- *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*

Loi sur le développement durable

Publié en juin 2022, le Plan d'action de développement durable (PADD) 2022-2023 d'Héma-Québec est un plan d'action de transition qui se veut une prémisse essentielle au prochain plan quinquennal de développement durable 2023-2028. Il est en réponse à l'article 15 de la *Loi sur le développement durable* (LDD), pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, et en fonction de la directive du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il s'articule autour de l'orientation et des objectifs suivants :

Orientation gouvernementale 1 – Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable

- **Action 1** – Mesurer le niveau d'intégration du développement durable à Héma-Québec, selon le référentiel BNQ 21 000.

Le référentiel BNQ 21 000 a été conçu pour aider les organisations à mettre en œuvre le développement durable. Il compte 21 enjeux couvrant quatre grandes thématiques : environnementale, économique, sociale et transversale. Par ses grilles d'autoévaluation, Héma-Québec établira un diagnostic du niveau d'intégration du développement durable dans son organisation. Celui-ci servira de jalon pour nourrir les réflexions et les échanges ainsi que pour déterminer les prochains gestes à poser, avec l'intention d'augmenter le niveau de prise en compte des principes de développement durable, l'un des éléments clés de la démarche gouvernementale.

- **Action 2** – Sensibiliser les employés à l'intégration du développement durable dans leurs pratiques.

Pour prendre conscience du rôle de chacun dans le niveau d'intégration du développement durable, Héma-Québec fera connaître le diagnostic (BNQ 21000). Elle souhaite ainsi susciter l'engagement des employés pour l'avancement du développement durable par ses pratiques, et faciliter dans le futur l'adoption de gestes et de comportements issus de l'exercice d'autoévaluation. Il sera également annoncé que des consultations auprès d'employés, par groupes cibles, se tiendront afin de soutenir l'action 3.

Dans cette optique, Héma-Québec sera également mieux positionnée pour contribuer au développement de la connaissance, de l'expertise et de l'offre de services du gouvernement sur les sujets suivants :

- 1) le numérique responsable;
- 2) la finance durable;
- 3) les compétences et emplois nécessaires à l'économie verte et au climat;
- 4) l'économie circulaire;
- 5) la révision de son système d'indicateurs de développement durable.

- **Action 3** – Identifier des pistes pour faire progresser l'intégration du développement durable dans les opérations et les activités d'Héma-Québec.

L'avancement du développement durable est un défi incontournable qu'Héma-Québec souhaite mener plus loin. Des pistes pour faire progresser l'intégration globale du développement durable dans les différentes sphères d'activités de l'organisation seront identifiées. Celles-ci mèneront à la production d'un PADD quinquennal 2023-2028 qui visera annuellement la réalisation concrète et soutenue des objectifs identifiés.

Afin d'être en mesure de répondre à des directives déjà connues de la Stratégie gouvernementale en développement durable (SGDD) 2023-2028 à venir, dont des cibles spécifiques devront être intégrées au PADD 2023-2028 d'Héma-Québec, des actions ont été déployées en 2022-2023 pour :

- Fournir au 31 mars 2023 la proportion des acquisitions responsables (marchés publics) effectuées dans les 12 mois précédents. La priorité aux acquisitions responsables est en conformité avec les orientations de la SGDD 2015-2020 et la stratégie *Priorité à l'achat québécois : l'État donne l'exemple* (Secrétariat du Conseil du trésor, 2022).
- Déterminer la proportion d'interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une définition d'actions structurantes et d'une évaluation de la durabilité dans les 12 mois précédents. La prise en compte de l'ensemble des principes de développement durable par les entités assujetties à la *Loi sur le développement durable* dans le cadre de leurs interventions est une obligation légale (article 6, LDD).

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2023

Objectif organisationnel	Lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année
1.1 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable	Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	1. Mesurer le niveau d'intégration du développement durable à Héma-Québec, selon le référentiel BNQ 21 000	1.1 Pourcentage des travaux réalisés	100 %	<p>À l'aide du référentiel BNQ 21 000, nous avons pu établir notre niveau de maturité en développement durable. Sur une échelle mesurant le niveau de maturité (de 1 à 5), Héma-Québec se situe à 1,5 sur le plan de l'intégration du développement durable, c'est-à-dire qu'elle commence à en prendre compte dans ses activités. Elle est à l'étape d'établir les bases qui serviront à intégrer des pratiques développement durable dans certaines de ses activités et de voir le développement durable comme un projet porteur et rassembleur. Sa mission fait partie du développement durable (3^e objectif de développement durable de l'ONU – Santé et bien-être) et constitue ainsi un atout d'importance sur lequel elle peut bâtir ses assises en développement durable.</p> <p>La cible de 100 % est atteinte.</p>
		2. Sensibiliser les employés à l'intégration du développement durable dans leurs pratiques	2.1 Proportion des employés sensibilisés à l'intégration du développement durable dans leurs pratiques	80 %	<p>Héma-Québec a tenu 7 groupes de discussion avec des employés formant le Comité du développement durable, avec le Comité exécutif et avec le conseil d'administration. Lors de ces ateliers, la diversité des perspectives des parties prenantes consultées a permis de cerner les enjeux spécifiques à Héma-Québec et de réfléchir à des secteurs propices au développement durable ainsi qu'à des pistes de solutions possibles.</p> <p>La cible de 80 % des employés sensibilisés au développement durable est atteinte.</p>
		3. Identifier des pistes pour faire progresser l'intégration du développement durable dans les opérations et les activités d'Héma-Québec	3.1 Pourcentage des travaux réalisés	100 %	<p>3.1 Les travaux effectués en ateliers ont permis d'identifier des pistes d'action pour intégrer le développement durable dans les opérations dans les domaines suivants : acquisitions responsables, matières résiduelles, parc de véhicules, bornes de recharge électrique, systèmes numériques, construction et rénovation.</p> <p>La cible de 100 % est atteinte.</p>
			3.2 Pourcentage des acquisitions responsables	S.O.	<p>3.2. En juin 2022, il y a eu une refonte de notre Politique d'approvisionnement. À travers cette Politique, des mesures ont été adoptées afin de favoriser et encourager les achats locaux ainsi que les initiatives de développement durable et écoresponsable. Ces mesures découlent du projet de loi 12 (<i>Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics assujettis à la Loi sur les contrats des organismes publics</i>). À ce jour, la collecte des données pour établir le pourcentage d'acquisitions responsables demeure manuelle.</p>
			3.3 Pourcentage d'interventions gouvernementales	S.O.	<p>3.3. Au cours des douze derniers mois, aucune des actions de l'organisation ne correspond à la définition d'intervention gouvernementale structurante nécessitant une évaluation de la durabilité dans les douze mois précédents.</p>

Loi sur le ministère du Conseil exécutif

Les administrateurs d'Héma-Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques élevés, favorisant la confiance du public et la transparence dans la gestion du système de biovigilance du Québec.

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les administrateurs d'Héma-Québec ont adopté un code d'éthique des administrateurs. Celui-ci est revu annuellement par le Comité de gouvernance et d'éthique, et les administrateurs signent annuellement un formulaire attestant qu'ils s'engagent à s'y conformer.

Une vérification des déclarations d'intérêts est faite auprès des administrateurs lors de l'ouverture de chaque séance du conseil ou de l'un de ses comités et celle-ci est consignée dans le procès-verbal de la réunion. D'ailleurs, aucun cas n'a été traité en vertu du Code d'éthique des administrateurs et aucun manquement n'a été signalé au cours de l'année 2022-2023. Le Code peut être consulté à la page 74.

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La confiance du public envers Héma-Québec découle non seulement de sa capacité à distribuer des produits biologiques d'origine humaine sécuritaires et de qualité, mais également de chacune de ses actions et décisions. L'intégrité de l'organisation implique une saine gestion des finances et la mise en œuvre des valeurs organisationnelles (intégrité/honnêteté, respect, responsabilisation et engagement).

Pour ce faire et pour se conformer à la *Loi sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, Héma-Québec a une politique sur la divulgation d'actes répréhensibles qui a pour but de favoriser et de faciliter la divulgation d'actes

répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard d'Héma-Québec, tout en protégeant de représailles les personnes qui effectuent des signalements.

Au cours de l'année, aucune divulgation ou communication de renseignements n'a été effectuée auprès de la personne responsable du suivi des divulgations.

Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, Héma-Québec applique et tient à jour sa Politique linguistique. De plus, le comité permanent présidé par le mandataire de la Charte de la langue française assure la mise en œuvre de la Politique linguistique au sein de l'organisation.

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Héma-Québec atteste avoir diffusé sur son site Internet les divers documents et les renseignements requis, conformément à la section III du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Accès à l'information

En 2022-2023, six demandes d'accès à des documents détenus par Héma-Québec, cinq demandes d'accès à des renseignements personnels et aucune demande de rectification de renseignements personnels ont été reçues et traitées dans les délais prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS

Nature des demandes	Délais de traitement		Décisions rendues	
Documents administratifs	0 à 20 jours	4	Acceptées	5
	21 à 30 jours	1	Partiellement acceptées	1*
	31 jours et plus	1	Refusées	0
Total		6	Total	6
Renseignements personnels	0 à 20 jours	3	Acceptées	5
	21 à 30 jours	1	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	1	Refusées	0
Total		5	Total	5
Rectifications	0 à 20 jours	0	Acceptées	0
	21 à 30 jours	0	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	0
Total		0	Total	0
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

* Disposition de la loi justifiant la décision rendue : 32.

Comité de la sécurité de l'information

Le Comité de la sécurité de l'information (CSI) exerce un rôle de soutien aux activités de gestion et de coordination de la sécurité de l'information. Il surveille notamment les mesures mises en place pour assurer l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des informations recueillies et détenues par Héma-Québec. Conformément au *Règlement de la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les responsables de la sécurité de l'information, de l'accès à l'information et des renseignements personnels siègent au comité.

Au cours de l'année, Héma-Québec a actualisé le mandat de ce comité pour le positionner à un niveau plus stratégique et a veillé à l'intégration des exigences de sécurité de l'information dans les projets. Le comité de sensibilisation à la sécurité de l'information mandaté par le CSI a également poursuivi le déploiement de campagnes de sensibilisation et les tests d'hameçonnage effectués sur une base régulière.

Politique de financement des services publics

Cette section présente les informations relatives aux tarifs d'Héma-Québec auxquels la *Politique de financement des services publics* s'applique. La facturation autre que celle effectuée aux centres hospitaliers québécois représente environ 0,52 % du budget total de l'organisation.

En tant qu'organisme à but non lucratif, le niveau minimum de financement visé est de 100 %. Ce dernier a été légèrement déficitaire pour la facturation autre que celle aux centres hospitaliers, l'écart étant de 50 %, soit 830 milliers de dollars. Cet écart est non significatif sur l'ensemble de la facturation d'Héma-Québec de 481 millions de dollars.

La révision des tarifs est effectuée au 1^{er} avril de chaque année et l'indexation se fait en fonction des charges et des volumes budgétés. Les tarifs sont établis par secteur.

Produits labiles

Héma-Québec utilise un modèle de comptabilité par activité pour déterminer les coûts de production et de distribution et se base sur ces derniers afin de déterminer les tarifs (au coût complet) de chacun des produits labiles. Ils sont présentés au centre

d'acquisitions gouvernementales (CAG), qui est l'organisme de gestion de l'approvisionnement en commun désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et sont entérinés par cet organisme.

Produits stables

Héma-Québec détermine les tarifs des produits stables, facturés à un tiers autre que les centres hospitaliers québécois, au coût complet majoré pour se prémunir d'une hausse de coûts potentielle.

Héma-Québec agit à titre de distributeur de ces produits. Elle procède à l'achat des produits par appel d'offres et gère la réserve. Plusieurs fournisseurs proviennent des États-Unis et les achats sont donc sujets aux variations du taux de change.

Produits innovants (tissus humains et cellules souches)

Pour les autres secteurs, les tarifs sont principalement déterminés en fonction du marché puisqu'Héma-Québec n'a pas l'exclusivité de la distribution de ces produits au Québec.

Facturation autre que liée aux centres hospitaliers québécois	Revenus	Coûts	Niveau de financement atteint
Secteurs des produits labiles et des produits stables	977 047 \$	786 005 \$	124,3 %
Secteurs des produits innovants (tissus humains et cellules souches)	1 352 370 \$	1 352 370 \$	100 %
Total	2 329 417 \$	2 138 375 \$	108,9 %

Loi sur les contrats des organismes publics

Dans le but de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle et de renseigner le public sur l'application des mesures prévues à cet effet, l'organisation publie sur son site internet sa Politique d'approvisionnement et de conditions des contrats et en fait état annuellement à son conseil d'administration.

Une série de mesures portant sur l'application des règles d'éthique et de conduite en matière de gestion contractuelle par les employés, la gestion des plaintes, de même que la reddition de comptes, ont pour assise les principes d'accessibilité, d'intégrité, de transparence et d'imputabilité qui sous-tendent la *Loi sur les contrats des organismes publics*. Cette dernière renforce l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et favorise la saine gestion de fonds publics.

La *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*, sanctionnée par l'Assemblée nationale le 2 juin 2022, a modifié l'assujettissement d'Héma-Québec à la *Loi sur les contrats des organismes publics* à compter de cette date. Héma-Québec demeure toutefois assujettie aux dispositions de cette loi qui lui étaient applicables avant cette date à l'égard de certains contrats.

Ainsi, pour la période de référence, nos obligations de reddition de comptes visaient seulement les contrats dont le processus d'adjudication ou d'attribution ou dont l'exécution était en cours au 1^{er} juin 2022.

Conformément à ce qui précède, 18 dossiers d'autorisation ont été soumis au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Par ailleurs, les dépenses effectuées sur les marchés publics visées par la Loi sur les contrats des organismes publics se sont élevées à 49 M\$, incluant un total de 30 contrats d'une valeur supérieure à 25 000 \$.

Il est à noter que, pendant cette période de référence, un important appel d'offres a été adjugé, lié à la mise à niveau du système MRP utilisé dans toutes nos opérations, d'une valeur de 40 M\$.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2014 afin de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle de l'effectif des organismes publics. Héma-Québec atteste s'être conformée aux dispositions de la loi auxquelles elle est assujettie. Elle a notamment communiqué au Conseil du trésor, selon les conditions et modalités prescrites, les renseignements requis concernant les contrats de services autorisés.

L'organisation a également informé périodiquement le ministre de la Santé et des Services sociaux du niveau de son effectif et de sa répartition par catégorie d'emploi, selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor.

La cible fixée à Héma-Québec pour l'année 2022-2023 est la même que celle pour l'année 2021-2022, représentant les heures rémunérées observables au 31 mars 2023.

Pour l'exercice 2022-2023, on reporte un volume d'heures au-dessus de la cible, de 92 466 heures. Cette hausse est causée par le besoin d'heures nécessaires au déploiement des initiatives de mise à niveau d'Héma-Québec ainsi qu'au retour à la normale des opérations après la COVID-19.

RÉPARTITION DE L'FFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Équivalent temps plein	Nombre d'employés au 31 mars
 Personnel d'encadrement	402 944	191	403 135	222	229
 Personnel professionnel	670 111	4 625	674 736	371	396
 Personnel infirmier	305 577	13 169	318 746	175	211
 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 131 626	51 064	1 182 691	650	766
 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	112 701	17 158	129 859	71	61
 Étudiants et stagiaires	7 422	5	7 426	4	14
TOTAL 2022-2023	2 630 381	86 212	2 716 593	1 493	1 677
TOTAL 2021-2022	-	-	2 579 187	1 417	1 551

Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Dans le respect des exigences de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, Héma-Québec a poursuivi la mise à niveau substantielle de plusieurs éléments critiques de ses actifs technologiques, notamment via la mise à jour de son progiciel de gestion du sang, la mise à niveau de son système de gestion de la qualité, le rehaussement de la technologie des centres d'appels et le rehaussement des équipements des collectes mobiles.

L'actualisation des principales plateformes informatiques a aussi atteint un jalon important au cours de l'exercice 2022-2023 avec le démarrage du premier projet du programme d'actualisation du progiciel de gestion intégré (PGI) de l'organisation.

Outre les actualisations technologiques nécessaires, il importe de souligner que l'atteinte des objectifs du plan stratégique d'Héma-Québec nécessite la mise en œuvre de plusieurs dizaines de projets informatiques annuellement en soutien des orientations, que ce soit en matière d'actualisation des fondations, d'expérience donneur et employé et d'accroissement de l'autosuffisance en plasma.

Afin de réaliser l'ensemble de ces projets, Héma-Québec continue de faire évoluer ses équipes TI et accélère son virage infonuagique. De ce fait, la majorité des systèmes qui ont été déployés ou mis à niveau exploitent ces nouvelles technologies.

Sécurité des opérations et des actifs informationnels

Héma-Québec a commencé la mise en œuvre de sa stratégie en six volets visant à renforcer la gestion de la sécurité de l'information :

1. Révision annuelle du plan de gouvernance et de gestion des risques en matière de cybersécurité et d'adaptation aux nouvelles menaces et réalités opérationnelles.
2. Augmentation de la robustesse des actifs en place, en assurant leur mise à jour constante et en éliminant les systèmes désuets.
3. Renforcement des contrôles et de la surveillance du périmètre réseau étendu.
4. Intégration et révision à fréquence régulière des contrôles d'identité et d'accès.
5. Opération des plans de réponse et de reprise. Partage d'information et collaboration avec différents partenaires gouvernementaux et du secteur privé.
6. Sensibilisation des usagers avec l'objectif de développer de meilleurs réflexes chez chacun, pour mieux détecter les menaces et éviter de tomber dans des pièges d'hameçonnage.

L'équipe de cybersécurité poursuit son évolution avec l'ajout, entre autres, de ressources internes et de partenariats internes et externes renforcés. Une feuille de route de cybersécurité a été élaborée en fonction de la posture de sécurité organisationnelle et des principales menaces pour déterminer les projets prioritaires à déployer au cours des cinq prochaines années afin de mitiger les risques. La gestion des vulnérabilités informatiques a été renforcée et un plan de réponse aux incidents de cybersécurité a également été élaboré conjointement avec les équipes de gestion des risques et une firme spécialisée.

CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Préambule

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficacité des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains. Cette mission découle de la *Loi sur Héma-Québec et le Comité de biovigilance* et des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada présidée par l'honorable Horace Krever.

Les administrateurs d'Héma-Québec, étant des administrateurs publics au sens de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. M-30), sont tenus à des standards d'éthique et de déontologie des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans le cadre de sa mission.

Code d'éthique

1. Dispositions générales

Définitions

Dans le présent code d'éthique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou expressions suivantes signifient :

- 1.1 « Administrateur ou membre du conseil d'administration » : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration d'Héma-Québec, ainsi que le président et chef de la direction qui siège d'office au conseil d'administration où il agit à titre de secrétaire.
- 1.2 « Conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser son intérêt personnel ou celui d'une personne liée au détriment d'Héma-Québec.
- 1.3 « Conseil » : le conseil d'administration d'Héma-Québec.

- 1.4 « Personne liée » : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent comme conjoints de fait depuis au moins un an, de même que toute corporation, société ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

Champ d'application et interprétation

- 1.5 Le présent code d'éthique s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec.
- 1.6 Le code d'éthique n'est pas un substitut à quelque disposition législative, réglementaire ou déontologique applicable aux administrateurs d'Héma-Québec, y compris celles prévues dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

En cas de divergence, l'administrateur d'Héma-Québec doit se soumettre aux dispositions les plus exigeantes. De plus, en cas de doute, il doit agir dans l'esprit des principes énoncés par les dispositions.
- 1.7 Le code d'éthique n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activité ou à certaines situations plus spécifiques.

2. Devoirs de gestion

- 2.1 Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec. Ils doivent, dans l'exercice de leur fonction, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.
- 2.2 L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions :
 - 2.2.1 L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.2.2 La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.
 - 2.2.3 L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.

- 2.2.4 L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.

- 2.2.5 L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.

- 2.2.6 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, il doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités d'Héma-Québec et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.

- 2.3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité :

- 2.3.1 L'administrateur doit agir avec intégrité et impartialité dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.

- 2.3.2 L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales d'Héma-Québec, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.

- 2.3.3 L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.

- 2.3.4 L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président et chef de la direction, qui est à l'emploi exclusif d'Héma-Québec.

- 2.4 L'administrateur doit agir avec compétence, diligence et efficacité :

- 2.4.1 L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat. Il doit de plus faire preuve d'un jugement professionnel indépendant.

- 2.4.2 L'administrateur est responsable et imputable de tous ses actes faits dans l'exercice de ses fonctions.
- 2.4.3 L'administrateur doit prendre des décisions éclairées en tenant compte, le cas échéant, des expertises nécessaires et en prenant en considération les dossiers dans leur globalité.
- 2.4.4 Tout membre du conseil d'administration doit participer activement aux travaux du conseil et faire preuve d'assiduité. Il doit également faire preuve d'assiduité lorsqu'il participe aux comités du conseil.
- 2.4.5 L'administrateur doit faire preuve de discernement dans les orientations et les choix qu'il privilégie.
- 2.5. L'administrateur doit agir selon les règles de confidentialité :
- 2.5.1 L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions. Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.
- 2.5.2 L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements confidentiels qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même ou pour une personne liée.
-
- ### 3. Conflits d'intérêts
-
- Dispositions générales*
- 3.1 L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, susceptible de porter atteinte à son indépendance, à son intégrité ou à son impartialité.
- 3.2 L'administrateur doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir ultimement ses fonctions.
- 3.3 L'administrateur doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective, rigoureuse et indépendante.
- 3.4 L'administrateur ne peut confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'une personne liée, les biens d'Héma-Québec.
- 3.5 L'administrateur ne peut utiliser à des fins personnelles ou au bénéfice d'une personne liée des services ou des informations qui appartiennent à Héma-Québec.
- 3.6 L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'une personne liée.
- 3.7 L'administrateur ne doit pas accepter un avantage actuel ou éventuel de qui que ce soit alors qu'il sait, qu'il est évident ou qu'il est raisonnable de croire que cet avantage actuel ou éventuel lui est consenti dans le but d'influencer sa décision.
- 3.8 L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ou d'une personne liée ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.
- 3.9 L'administrateur doit éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'administrateur :
- 3.9.1 est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment d'Héma-Québec ou que son jugement et sa loyauté peuvent en être défavorablement affectés;
- 3.9.2 n'est pas indépendant pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel direct ou indirect, actuel ou éventuel, ou encore un avantage en faveur d'une personne liée, le tout tel que prévu à l'article 3.1.
- Mesures de prévention*
- 3.10 L'administrateur doit, au début de chaque réunion, déclarer au président et faire consigner au compte rendu l'existence de tout conflit d'intérêts.
- 3.11 Le président et chef de la direction ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.
- Tout autre administrateur, qui a un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la corporation, la société ou l'entité dans laquelle il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
- 3.12 L'administrateur doit agir avec désintéressement :
- 3.12.1 Il ne doit pas solliciter, accepter ou exiger pour son intérêt, directement ou indirectement, actuel ou éventuel, ou pour l'intérêt d'une personne liée, un cadeau, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité; tel est le cas d'un cadeau, d'une marque d'hospitalité, d'un avantage ou d'une considération autre que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
- 3.12.2 Il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne, un cadeau, une marque d'hospitalité, ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité.
-
- ### 4. Activités politiques
-
- 4.1 L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le président du conseil d'administration.
- 4.2 Le président du conseil d'administration ou le président et chef de la direction qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

5. L'après-mandat

5.1 L'administrateur doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité et s'abstenir de divulguer tout renseignement, toute information, tout débat, tout échange et toute discussion auxquels le public n'a pas accès et dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à Héma-Québec.

5.2 L'administrateur, dans l'année qui suit l'expiration de son mandat, ne peut agir en son nom ou au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De même, l'administrateur doit s'abstenir de donner des conseils fondés sur des informations non disponibles au public concernant Héma-Québec ou une autre corporation, société ou entité avec laquelle il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

5.3 L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

6. Responsabilités et sanctions

6.1 Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.

6.2 L'administrateur qui relève un manquement à l'éthique, perçu ou réel, doit s'adresser au président du conseil d'administration. Si ce manquement implique le président du conseil d'administration, l'administrateur doit s'adresser au président du Comité de gouvernance.

6.3 Le président du conseil d'administration d'Héma-Québec, ou dans les cas l'impliquant, le président du Comité de gouvernance, doit faire enquête afin de s'assurer du respect et de l'application du code d'éthique.

6.4 L'administrateur qui contrevient à l'une des dispositions du présent code d'éthique s'expose aux sanctions prévues au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, suivant la procédure établie audit Règlement.

6.5 Le conseil d'administration d'Héma-Québec révisera le présent code d'éthique annuellement pour s'assurer qu'il reflète adéquatement l'évolution des lois, règlements et situations particulières à Héma-Québec.

6.6 Chaque administrateur s'engage à signer la formule d'adhésion au code d'éthique annexée aux présentes, au début de son mandat et par la suite, annuellement.

Cette version a été adoptée par le conseil d'administration le 7 mai 2014.



SE DÉPASSER EN ÉTANT RIGOUREUX

États financiers



Patrick,
donneur de plasma

SOMMAIRE

Rapport de la direction	78
Rapport de l'auditeur indépendant	79
États financiers	
> État des résultats et du déficit cumulé	80
> État des gains et pertes de réévaluation	80
> État de la situation financière	80
> État de la variation de la dette nette	81
> État des flux de trésorerie	81
> Notes complémentaires aux états financiers	82

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers d'Héma-Québec présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Nous attirons l'attention des lecteurs des états financiers sur la note 2 des états financiers. Ces états financiers qui ont été initialement approuvés au 15 juin 2023 ont été modifiés par la suite et la note 2 des états financiers fournit les explications afférentes à cette modification.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a audité les états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le Comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Nathalie Fagnan, CPA

Présidente et chef de la direction



Dawn Singerman, CPA

Vice-présidente aux finances et aux infrastructures

Montréal, le 15 juin 2023, mais le 18 septembre 2023 en ce qui concerne la note 2



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Héma-Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations – États financiers modifiés

J'attire l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que les états financiers sur lesquels j'ai initialement fait rapport le 15 juin 2023 ont été modifiés et décrit le point à l'origine de la modification des états financiers. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice

Montréal

Le 15 juin 2023, mais le 18 septembre 2023 en ce qui concerne la note 2

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
 (en milliers de dollars)

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL RETRAITÉ (note 3)
REVENUS			
Produits sanguins (note 5)	450 895	407 711	370 283
Subventions du gouvernement du Québec (note 11)	79 149	52 583	55 208
Produits innovants	11 192	12 653	11 403
Intérêts	99	1 765	118
Expertise SIIATH	2 154	1 588	1 684
Autres	4 640	4 801	4 219
	548 129	481 101	442 915
CHARGES (notes 2 et 6)			
Produits stables	347 104	282 412	259 802
Produits labiles	154 574	150 291	126 470
Produits innovants	43 634	43 823	42 678
Expertise SIIATH	2 154	1 586	1 684
Dépenses reliées à la COVID	663	1 730	6 529
	548 129	479 842	437 163
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE	-	1 259	5 752
DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE, DÉJÀ ÉTABLI	-	(18 693)	(24 517)
MODIFICATION COMPTABLE (note 3)		(1 091)	(1 019)
DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE, RETRAITÉ		(19 784)	(25 536)
DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	-	(18 525)	(19 784)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
 (en milliers de dollars)

	2023	2022
PERTES DE RÉÉVALUATION CUMULÉES, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(2 104)	(11 140)
(Pertes) gains non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	(1 265)	(2 928)
Cours du change	(8)	27
Montant reclassé aux résultats		
Dérivés	10 737	11 985
Cours du change	(27)	(48)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	9 437	9 036
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	7 333	(2 104)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2023 (en milliers de dollars)

	2023	2022 RETRAITÉ (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	14 358	52 740
Débiteurs (note 8)	11 768	6 750
Stocks destinés à la vente (notes 2 et 9)	126 474	133 067
Dérivés	7 341	-
	159 941	192 557
PASSIFS		
Marge de crédit (note 12)	55 063	53 310
Créditeurs et charges à payer (note 10)	51 776	47 394
Subventions à remettre au gouvernement du Québec (note 11)	11 911	7 860
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt	54 706	99 651
Dettes (note 13)	32 520	29 124
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 14)	12 924	13 021
Dérivés	-	2 131
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	1 260	1 215
	220 160	253 706
DETTE NETTE	(60 219)	(61 149)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 16)	38 697	30 367
Charges payées d'avance	5 448	3 938
Stocks de fournitures	4 882	4 956
	49 027	39 261
DÉFICIT CUMULÉ	(11 192)	(21 888)
Déficit cumulé lié aux activités de l'exercice	(18 525)	(19 784)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7 333	(2 104)
	(11 192)	(21 888)

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

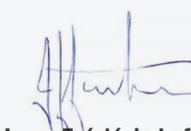
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Anne Bourhis

Présidente du conseil d'administration



Jean-Frédéric Lafontaine

Président du comité d'audit par intérim

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
 (en milliers de dollars)

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL RETRAITÉ (note 3)
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE		1 259	5 752
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisition	(22 823)	(14 844)	(4 324)
Amortissement de l'exercice	6 777	6 435	6 798
Perte à la disposition et radiation	-	63	193
Réévaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	16	-
	(16 046)	(8 330)	2 667
Variation due aux autres actifs non financiers :			
Acquisition des charges payées d'avance		(8 586)	(6 093)
Utilisation des charges payées d'avance		7 076	5 312
Acquisition des stocks de fournitures		(18 484)	(17 898)
Utilisation des stocks de fournitures		18 558	18 978
		(1 436)	299
Gains de réévaluation nets de l'exercice		9 437	9 036
Diminution (augmentation) de la dette nette	(16 046)	930	17 754
DETTE NETTE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE, DÉJÀ ÉTABLIE	(61 149)	(59 934)	(77 746)
Modification comptable (note 3)		(1 215)	(1 157)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE, RETRAITÉE		(61 149)	(78 903)
DETTE NETTE, À LA FIN DE L'EXERCICE	(77 195)	(60 219)	(61 149)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
 (en milliers de dollars)

	2023	2022 RETRAITÉ (note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent lié aux activités de l'exercice	1 259	5 752
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 435	6 798
Ajustement de la dette au taux effectif	(13)	21
Perte à la disposition et radiation d'immobilisations corporelles	63	193
Charge de désactualisation - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	61	58
Gain de change non réalisé sur la trésorerie et les éléments hors caisse du fonds de roulement libellés en devises étrangères	(35)	(21)
	7 770	12 801
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(5 018)	1 952
Stocks destinés à la vente	6 593	(21 618)
Créditeurs et charges à payer	3 014	(3 711)
Subventions à remettre du gouvernement du Québec	4 051	12 348
Avance du gouvernement du Québec	(44 945)	50 677
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(97)	179
Charges payées d'avance	(1 510)	(781)
Stocks de fournitures	74	1 080
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(30 068)	52 927
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 476)	(3 436)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(13 476)	(3 436)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Marge de crédit	1 753	(9 794)
Augmentation de la dette	12 540	4 275
Remboursement de la dette	(9 131)	(8 366)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 162	(13 885)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(38 382)	35 606
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	52 740	17 134
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	14 358	52 740
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts versés	578	798
Intérêts reçus	1 686	107
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	2 938	1 570

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), continue son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance* (RLRQ, chapitre H-1.1). Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Héma-Québec fonctionne dans un environnement réglementé conformément aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. (1985), chapitre F-27) et de ses règlements afférents. Aux fins de sa mission, Héma-Québec répond également aux exigences et règlements de plusieurs normes canadiennes et internationales. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre 1-3), Héma-Québec n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. ÉTATS FINANCIERS MODIFIÉS

Subséquemment à la publication de ses états financiers le 15 juin 2023, Héma-Québec a modifié la comptabilisation des stocks destinés à la vente et de la charge correspondante à la suite de la découverte d'une inexactitude dans les rapports d'inventaire d'un fournisseur les détenant lors du processus de sous-traitance relié à la transformation. Ces rapports sont utilisés pour la validation des quantités de stocks de plasma pour fractionnement qui sont présentés à la note 9 des états financiers, « Stocks destinés à la vente ».

Cette modification a entraîné, pour l'exercice clos le 31 mars 2023, une augmentation des charges liées aux produits stables de 19,3 millions de dollars, une diminution des stocks destinés à la vente de 19,3 millions de dollars et une diminution de l'excédent cumulé, devenu un déficit cumulé à la suite de la modification, d'un montant équivalent.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption d'une nouvelle norme comptable

SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, Héma-Québec a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Il établit également les informations à fournir à l'égard de ce passif.

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée, c'est-à-dire que :

- Les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtiments comprenant des matériaux amiantés, il s'agit de l'année 1999. Dans le cas des irradiateurs, il s'agit des années 1998 et 2008.
- Les hypothèses et les taux d'actualisation utilisés ont été établis à la date d'application initiale de la norme, le 1^{er} avril 2022.

Cette nouvelle application a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les composantes suivantes de l'état de la situation financière, de l'état des résultats et du déficit cumulé et de l'état de la variation de la dette nette de l'exercice financier clos le 31 mars 2022 :

	\$
État de la situation financière	
Passifs	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 215
Dette nette	1 215
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	124
Déficit cumulé	1 091

	\$
État des résultats et du déficit cumulé	
Déficit cumulé au début de l'exercice	1 019
Charges	
Amortissement des immobilisations corporelles	14
Charge de désactualisation - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	58
Excédent lié aux activités de l'exercice	(72)
Déficit cumulé à la fin de l'exercice	1 091
État de la variation de la dette nette	
Dette nette au début de l'exercice	1 157
Excédent lié aux activités de l'exercice	(72)
Amortissement des immobilisations corporelles	14
Dette nette à la fin de l'exercice	1 215

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Héma-Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des immobilisations, le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la valorisation des stocks destinés à la vente, la provision pour la relativité salariale et les augmentations salariales ainsi que le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts, la période d'actualisation restante et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des éléments d'actifs financiers, de passifs financiers ainsi que les dérivés. Leur évaluation dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instrument financiers (suite)

Trésorerie	Coût
Clients, escomptes à recevoir et autres débiteurs	Coût
Marge de crédit	Coût
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	Coût
Subventions à remettre du gouvernement du Québec	Coût
Avance du gouvernement du Québec	Coût
Dérivés	Juste valeur
Dettes et intérêts courus à payer	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Héma-Québec utilise les instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et du déficit cumulé.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent.

Elle se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les instruments financiers dérivés sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations en juste valeur (la juste valeur des dérivés étant établie en fonction des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement à savoir des prix ou indirectement à savoir des dérivés de prix).

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la vente des produits sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice dans lequel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints.

CHARGES

Régimes d'avantages sociaux

Héma-Québec offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Les contributions sont effectuées par Héma-Québec et les participants des régimes. Certains employés ont également des régimes à cotisations déterminées. De plus, Héma-Québec offre à ses salariés, regroupés sous « autres régimes », certains avantages postérieurs à l'emploi

ainsi que, pour certains retraités, des avantages d'assurance maladie et d'assurance vie.

Le coût des avantages de retraite de l'exercice est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Il est déterminé par le coût net des avantages pour les services rendus de l'exercice, l'amortissement des gains et pertes actuariels ainsi que les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs moins le rendement prévu des actifs des régimes. Les modifications apportées aux régimes entraînent un coût des services rendus antérieurement qui est constaté comme charge dans l'exercice au cours duquel les modifications ont été apportées, déduction faite du solde non amorti des gains ou pertes actualisés, le cas échéant.

Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les taux d'inflation, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et l'évolution des coûts des soins de santé. Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ces derniers sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains ou pertes actuariels résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu de ces actifs, de l'écart entre l'expérience du régime et les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, ainsi que des modifications à ces hypothèses. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants.

Lorsque l'excédent de la valeur ajustée de l'actif au titre des prestations constituées (soit la valeur de l'actif au titre des prestations constituées diminuée des pertes actuarielles nettes non amorties) est supérieur à l'avantage futur escompté (soit tout excédent susceptible d'être retiré ou toute réduction des cotisations futures) une provision pour moins-value est comptabilisée.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté dans l'état de la situation financière et représente, à la fin de l'exercice, la différence entre la valeur des obligations au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des actifs du régime, à laquelle sont soustraits les gains et pertes actuariels non amortis et la provision pour moins-value.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter, dans le poste trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible servant à combler les déficits de trésorerie lorsqu'ils sont détenus auprès de la même institution.

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente se composent des stocks de produits sanguins (labiles et stables) et de produits innovants (sang de cordon et tissus humains). Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable nette correspond au prix de vente estimatif moins les charges liées à la vente.

PASSIFS

Avance du gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme annuellement à Héma-Québec un niveau budgétaire pour l'acquisition de produits sanguins par les établissements hospitaliers. Ainsi, Héma-Québec comptabilise, au poste avance du gouvernement du Québec, les montants versés par le MSSS, lequel agit à titre de tiers payeur pour l'achat de produits labiles et stables, en lieu et place des établissements. Tout versement inférieur aux ventes de produits sanguins aux établissements devient une somme à recevoir du gouvernement alors que tout versement supérieur aux ventes de produits sanguins aux établissements fait l'objet d'une récupération du trop versé, selon un échancier convenu entre le MSSS et Héma-Québec.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS (SUITE)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint Héma-Québec à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers d'Héma-Québec sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date où les immobilisations corporelles sont prêtes à être mises en service aux durées suivantes :

Bâtiment, améliorations au bâtiment et autres	entre 10 et 40 ans ¹
Matériel roulant et équipement	5 et 10 ans ²
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Développement informatique	5 et 7 ans

¹ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 63 ans.

² Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie du matériel roulant et équipement sont amortis sur une durée de 27 à 30 ans.

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou en développement ne sont pas amortis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values sont passées en charges de l'exercice courant à l'état des résultats et du déficit cumulé et aucune reprise sur la réduction de valeur n'est constatée ultérieurement.

CONVERSION DE DEVISES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au taux de change mensuel moyen. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière tandis que les éléments non monétaires sont évalués au taux de change mensuel moyen historique. Les fluctuations du cours du change donnent lieu à des gains ou des pertes de change qui sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et du déficit cumulé.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

5. PRODUITS SANGUINS

Les tarifs budgétaires pour l'ensemble des produits sanguins sont déposés annuellement auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) qui est le groupe d'approvisionnement commun désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à la section VI de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*. Après consultation auprès du Comité de gestion de l'approvisionnement et du financement (CGAF), les tarifs budgétaires sont entérinés par le CAG. Le CGAF est un comité consultatif pour la Direction de la biovigilance, laquelle relève de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire. Le CGAF a pour rôle de faire des recommandations portant sur les questions financières et comptables entourant l'approvisionnement en produits sanguins.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. CHARGES

						2023	2022 RETRAITÉ (note 3)
	PRODUITS STABLES	PRODUITS LABILES	PRODUITS INNOVANTS ¹	EXPERTISE SIIATH ²	COVID	TOTAL	TOTAL
Produits stables	250 835	-	-	-	-	250 835	212 038
Salaires et charges sociales	6 792	124 168	14 017	1 423	387	146 787	127 952
Dépenses de collectes	1 815	15 591	314	-	-	17 720	17 496
Fournitures médicales	98	11 399	5 069	-	136	16 702	17 200
Services achetés	19 655	(21 788)	15 927	151	1 136	15 081	13 284
Immeubles et locaux	91	12 686	403	-	20	13 200	11 935
Achat sang de cordon, cellules souches, produits labiles et tissus humains	-	-	7 100	-	-	7 100	6 099
Transport et livraison	62	6 144	772	-	5	6 983	6 284
Amortissement des immobilisations corporelles	654	5 368	371	5	37	6 435	6 798
Publicité et relations publiques	20	5 933	44	-	-	5 997	4 929
Technologie de l'information	5	5 825	-	4	-	5 834	4 305
Autres charges	80	4 627	441	3	9	5 160	5 057
Assurances	-	1 363	-	-	-	1 363	1 160
Autres intérêts et frais de banque	-	779	-	-	-	779	266
Intérêts sur dette à long terme	-	588	-	-	-	588	584
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	63	-	-	-	63	193
Charge de désactualisation – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	61	-	-	-	61	58
Gain (perte) de change	(10 844)	(142)	(329)	-	-	(11 315)	11 748
Sous-total	269 263	172 665	44 129	1 586	1 730	489 373	447 386
Plasma pour fractionnement ³	21 311	(21 311)	-	-	-	-	-
Variation des stocks ⁴ (note 2)	(8 162)	(1 063)	(306)	-	-	(9 531)	(10 223)
Total	282 412	150 291	43 823	1 586	1 730	479 842	437 163

¹ Les produits innovants regroupent les secteurs d'activité suivants : cellules souches, tissus humains, lait maternel et laboratoire de référence.

² L'expertise SIIATH comprend les activités reliées au Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance confiées par le MSSS.

³ Certaines charges engagées pour l'extraction du plasma du sang total sont réallouées aux produits stables en fonction des litres de plasma expédiés au fractionnateur.

⁴ La variation des stocks inclut le plasma pour fractionnement, les produits labiles, le sang de cordon et les tissus humains.

7. EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, tout surplus de financement découlant de l'application des tarifs est versé au fonds général du fonds consolidé du revenu, à moins d'une entente préalable entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec visant l'utilisation du surplus.

8. DÉBITEURS

	2023	2022
Clients	3 191	2 716
Taxes à la consommation	2 616	2 623
Escomptes à recevoir	3 013	44
Autres débiteurs	2 948	1 367
	11 768	6 750

9. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2023	2022
Produits stables	74 138	90 262
Plasma pour fractionnement	45 867	37 477
Produits labiles	2 843	2 008
Tissus humains	1 155	1 951
Sang de cordon	2 471	1 369
	126 474	133 067

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
Fournisseurs	26 398	21 090
Salaires et vacances à payer	20 382	20 987
Charges sociales	4 026	4 433
Revenus reportés	920	844
Intérêts courus à payer	50	40
	51 776	47 394

11. SUBVENTIONS À REMETTRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2023	2022
Subventions à remettre (subventions à recevoir) au début de l'exercice	7 860	(4 488)
Subventions reçues	64 494	67 556
Subventions constatées aux revenus	(52 583)	(55 208)
Récupération du MSSS	(7 860)	-
Subventions à remettre à la fin de l'exercice	11 911	7 860

12. FACILITÉS DE CRÉDIT

Héma-Québec est autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à instituer un régime d'emprunts en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce régime d'emprunts permet à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier.

Le montant autorisé pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2024 vise à combler les besoins n'excédant pas 133,9 millions de dollars. Les emprunts prévus dans le cadre de ce régime servent principalement au financement des découverts bancaires, à l'acquisition et au renouvellement d'actifs, au renouvellement de prêts et à la mise en place de projets visant l'amélioration de la sécurité des produits. Les conditions d'emprunts se font à des taux similaires ou équivalents à ceux du gouvernement du Québec. En vertu de ce régime, Héma-Québec a un emprunt sur la marge de crédit de 55 millions de dollars au 31 mars 2023 (53 millions de dollars au 31 mars 2022). Le taux d'intérêt pour cette marge de crédit était de 4,5 % au 31 mars 2023 (0,86 % au 31 mars 2022).

Héma-Québec dispose aussi d'une marge de crédit rotative de 15 millions de dollars auprès d'une institution financière dont les conditions peuvent être modifiées au gré de la banque. Cette marge de crédit est remboursable à tout moment et n'était pas utilisée en date du 31 mars 2023 et 2022. La marge de crédit porte intérêt au taux de préférentiel de la banque, minoré de 0,25 %.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

13. DETTES

	2023	2022
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 684 (capital seulement) (597 en 2022), à taux fixes variant de 0,73 % à 4,18 % (0,73 % à 3,31 % en 2022), échéant entre 2024 et 2046	32 520	27 039
Emprunt au Fonds de financement remboursable par des versements mensuels de 22 en 2022 (capital seulement), à taux fixe de 1,80 % en 2022, remboursé en 2023	-	2 085
	32 520	29 124

Les remboursements en capital de la dette au cours des prochains exercices reflètent l'hypothèse du renouvellement aux mêmes conditions :

2024	7 733
2025	5 938
2026	5 139
2027	3 288
2028	2 632
2029 et suivantes	7 897

14. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite et postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2019. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs présentées au 31 mars 2023 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur les dernières évaluations actuarielles.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années précédant le départ à la retraite. Ils prévoient également pour les rentes en paiement une indexation partielle en fonction de l'inflation.

Les autres régimes d'avantages complémentaires à la retraite et postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 31 mars 2022. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2023 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont basés sur une extrapolation de la dernière évaluation actuarielle.

Héma-Québec a également des régimes à cotisations déterminées dont l'engagement est limité à la valeur totale des comptes individuels des participants en vertu des régimes. Aucune charge n'est constatée dans ces régimes durant l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants soit 12 ans pour le régime de retraite des employés syndiqués, 15 ans pour le régime de retraite des employés non syndiqués, 6 ans pour le régime supplémentaire, 11 ans pour les avantages complémentaires de retraite et 3 ans pour les avantages postérieurs à l'emploi.

CLASSIFICATION DU PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2023	2022
Régimes de retraite	5 962	5 852
Autres régimes	6 962	7 169
Total du passif au titre des avantages sociaux futurs	12 924	13 021

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2023		2022	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite	329 244	-	313 481	-
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	282 886	5 492	277 997	5 710
Situation d'excédent (déficit)	46 358	(5 492)	35 484	(5 710)
Gain actuariel non amorti	(17 873)	(1 470)	(12 908)	(1 459)
Provision pour moins-value	(34 447)	-	(28 428)	-
Passif au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	(5 962)	(6 962)	(5 852)	(7 169)

OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2023		2022	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	277 997	5 710	269 339	6 137
Coût des avantages pour services rendus	15 902	4 480	15 501	3 910
Intérêts débiteurs sur l'obligation	15 272	87	14 211	71
Prestations versées	(12 070)	(4 773)	(11 242)	(4 370)
Gain actuariel	(14 215)	(12)	(9 812)	(38)
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	282 886	5 492	277 997	5 710

ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE

	2023		2022	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice	313 481	-	295 409	-
Cotisations versées par l'employeur	10 866	-	10 298	-
Cotisations versées par les employés	7 174	-	6 744	-
Rendement prévu sur les actifs	17 406	-	15 810	-
Prestations versées	(12 070)	-	(11 242)	-
Perte actuarielle sur les actifs	(7 613)	-	(3 538)	-
Actifs des régimes de retraite, à la fin de l'exercice	329 244	-	313 481	-

JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES AU 31 MARS

	2023		2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Obligations	39 729	13 %	49 925	16 %
Actions	-	0 %	41 857	14 %
Autres	272 003	87 %	214 552	70 %
Total	311 732	100 %	306 334	100 %

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

14. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

RENDEMENT RÉEL SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

	2023	2022
Rendement prévu des actifs	17 406	15 810
Rendement réel des actifs	9 793	12 272
Perte actuarielle sur les actifs	(7 613)	(3 538)
Taux de rendement réel	3,09 %	4,11 %

COÛT DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE L'EXERCICE

	2023		2022	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût net des avantages pour services rendus	8 728	4 480	8 757	3 910
Amortissement des gains actuariels	(1 637)	-	(400)	-
Variation de la provision pour moins-value	6 019	-	4 108	-
Coût au titre des avantages	13 110	4 480	12 465	3 910
Intérêts débiteurs sur l'obligation	15 272	87	14 211	71
Rendement prévu des actifs	(17 406)	-	(15 810)	-
Intérêts au titre des avantages	(2 134)	87	(1 599)	71
Coût total au titre des avantages	10 976	4 567	10 866	3 981

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2023		2022	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars				
Taux d'actualisation	5,96 %	3,60 %	5,50 %	3,10 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	-	2,00 %	-
Coût des prestations pour les exercices clos le 31 mars				
Taux d'actualisation	5,50 %	3,10 %	5,30 %	2,20 %
Taux de rendement prévu des actifs	5,50 %	-	5,30 %	-
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Facteurs démographiques				
Mortalité	CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B		CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B	

15. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'Héma-Québec concernent principalement le désamiantage du bâtiment du siège social. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont relatives à la disposition des irradiateurs.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

	2023			2022
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	959	256	1 215	1 157
Charge de désactualisation	53	8	61	58
Révision des estimations	-	(16)	(16)	-
Solde à la fin	1 012	248	1 260	1 215

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Le désamiantage du bâtiment représente 80,32 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

	2023		2022	
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	DÉSAMIANTAGE	AUTRES
Taux d'actualisation	5,54 %	4,05 % et 4,18 %	5,54 %	2,74 % et 3,39 %
Période d'actualisation restante	10 ans ¹	3 et 16 ans	11 ans ¹	4 et 17 ans
Taux d'inflation	2,93 %	Entre 1,96 % et 6,66 %	2,93 %	Entre 1,96 % et 6,66 %

¹ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 mars 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1,525 million de dollars (1,472 million de dollars au 31 mars 2022).

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023						
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	53 251	32 647	4 773	12 497	17 758	123 066
Acquisitions	-	3 174	4 207	218	2 015	5 230	14 844
Dispositions et radiation	-	-	(1 675)	-	(39)	-	(1 714)
Réévaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	(16)	-	-	-	(16)
Solde à la fin*	2 140	56 425	35 163	4 991	14 473	22 988	136 180
Amortissement cumulé							
Solde de début	-	37 219	25 162	4 235	10 291	15 792	92 699
Amortissement de l'exercice	-	2 700	1 701	109	1 283	642	6 435
Dispositions et radiation	-	-	(1 612)	-	(39)	-	(1 651)
Solde à la fin	-	39 919	25 251	4 344	11 535	16 434	97 483
Valeur comptable nette	2 140	16 506	9 912	647	2 938	6 554	38 697

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

2022 RETRAITÉ (note 3)							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	52 642	31 864	5 159	12 132	18 028	121 965
Acquisitions	-	1 463	1 545	20	870	426	4 324
Dispositions et radiation	-	(854)	(762)	(406)	(505)	(696)	(3 223)
Solde à la fin*	2 140	53 251	32 647	4 773	12 497	17 758	123 066
Amortissement cumulé							
Solde de début	-	35 335	24 242	4 539	9 607	15 208	88 931
Amortissement de l'exercice	-	2 638	1 653	102	1 125	1 280	6 798
Dispositions et radiation	-	(754)	(733)	(406)	(441)	(696)	(3 030)
Solde à la fin	-	37 219	25 162	4 235	10 291	15 792	92 699
Valeur comptable nette	2 140	16 032	7 485	538	2 206	1 966	30 367

* Le solde à la fin inclut les immobilisations corporelles en cours de développement suivantes :

	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
2023	-	614	780	-	762	5 413	7 569
2022	-	1 309	304	-	68	308	1 989

17. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec est exposée à différents risques financiers détaillés ci-après. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin de minimiser leurs impacts sur sa performance.

I. Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une entité manque à l'une de ses obligations liées à un instrument financier et, de ce fait, amène l'autre entité à subir une perte financière. Héma-Québec est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leur obligation financière, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligation financière de tierces parties ayant des caractéristiques similaires et économiques qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers d'Héma-Québec qui sont exposés à un risque de crédit comprennent les postes suivants : trésorerie, clients, escomptes à recevoir, autres débiteurs et les dérivés.

Le risque de crédit lié au poste trésorerie est limité puisque la contrepartie est une banque à charte canadienne jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales.

Le risque de crédit imputable aux clients est limité puisque ces derniers sont principalement des organismes publics inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Ces créances sont recouvrables au cours de l'exercice subséquent.

Les escomptes à recevoir sont des montants à recevoir en vertu d'ententes contractuelles avec des fournisseurs. Le risque de crédit est limité puisque ces escomptes à recevoir sont prévus aux contrats et qu'Héma-Québec a respecté ses obligations d'achat. Ces montants sont recouvrables dans les 60 jours suivant la fin d'exercice.

Les autres débiteurs incluent un montant à recevoir en vertu d'une entente contractuelle avec un client. Le risque de crédit est limité puisque ce client est inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Cette créance est recouvrable au cours de l'année subséquente.

Les instruments financiers dérivés comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Héma-Québec réduit ce risque en traitant avec le Fonds de financement du Québec.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des instruments financiers d'Héma-Québec exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé et totalise 30,9 millions de dollars (56,9 millions de dollars en 2022). Aucun de ces instruments financiers n'est déprécié et la direction estime que la qualité du crédit de tous les instruments qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance est bonne à la date des états financiers (aucun au 31 mars 2022).

II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Héma-Québec ne dispose pas des fonds nécessaires pour répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'Héma-Québec ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

Héma-Québec gère activement le solde de sa trésorerie qui découle de son exploitation et considère qu'elle détient suffisamment de liquidité et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les facilités de crédit sont présentées à la note 12.

Aux 31 mars 2023 et 2022, les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes :

	2023				
	2024	2025	2026 ET SUIVANTES	TOTAL	VALEUR COMPTABLE
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	46 780	-	-	46 780	46 780
Marge de crédit	55 063	-	-	55 063	55 063
Avance du gouvernement du Québec	54 706	-	-	54 706	54 706
Intérêts sur les dettes	799	631	1 806	3 236	3 343
Dettes	7 733	5 938	18 956	32 627	32 520
Total des instruments financiers non dérivés	165 081	6 569	20 762	192 412	192 412
	2022				
	2023	2024	2025 ET SUIVANTES	TOTAL	VALEUR COMPTABLE
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	42 077	-	-	42 077	42 077
Marge de crédit	53 310	-	-	53 310	53 310
Avance du gouvernement du Québec	99 651	-	-	99 651	99 651
Intérêts sur les dettes	514	392	1 189	2 095	2 189
Dettes	7 031	6 025	16 162	29 218	29 124
Total des instruments financiers non dérivés	202 583	6 417	17 351	226 351	226 351
Instruments financiers dérivés	2 131	-	-	2 131	2 131
Total des instruments financiers	204 714	6 417	17 351	228 482	228 482

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2023 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

17. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

III. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Héma-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché.

Héma-Québec est exposée au risque associé aux variations du taux d'intérêt de sa marge de crédit à taux variable. Au 31 mars 2023, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 10 %, l'excédent lié aux activités n'aurait pas varié de façon significative.

Les dettes d'Héma-Québec portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt, relativement aux flux de trésorerie, auquel Héma-Québec est exposée est minime puisqu'Héma-Québec n'a pas l'intention de les rembourser avant l'échéance.

Risque de change

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec réalise ses achats de produits stables essentiellement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations de cette devise. Héma-Québec s'est dotée d'une politique de gestion de risque de change et a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change notamment par contrats de change. Afin de gérer le risque de change afférent à l'achat de produits stables, de fournitures médicales, de dépenses de collectes, de cellules souches, de sang de cordon et de tissus humains, Héma-Québec s'est engagée à acheter des devises américaines pour couvrir 90 % de ses besoins estimés en devises, par 26 contrats de change pour un montant de 130 millions de dollars américains au taux de 1,2968 pour la période du 6 avril 2023 au 21 mars 2024 (en 2022, 26 contrats de change pour un montant de 182 millions de dollars américains au taux de 1,2613 pour la période du 7 avril 2022 au 23 mars 2023).

Au 31 mars 2023, des gains non réalisés sur les contrats de change au montant de 7,3 millions de dollars sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation (pertes non réalisées de 2,1 millions de dollars au 31 mars 2022) et ils sont évalués en fonction de l'écart entre les taux d'achat des devises selon les contrats de change et le taux de 1,3533 non ajusté coté sur un marché actif pour des instruments identiques (1,2496 au 31 mars 2022).

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers libellés en devises :

	2023	2022
DOLLARS AMÉRICAINS		
Trésorerie	4 933	2 828
Clients et autres débiteurs	594	229
Fournisseurs	6 592	4 504
EURO		
Fournisseurs	96	39
AUTRES DEVISES		
Clients et autres débiteurs	3	-
Fournisseurs	2	4

Une variation du cours du dollar américain de 3,9 % (3 % en 2022), correspondant à la volatilité observée sur le marché au cours des 12 derniers mois, n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités ni sur les gains et pertes de réévaluation en s'appuyant sur les actifs et passifs financiers libellés en devises détenus par Héma-Québec à la date des états financiers.

18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des 15 prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, des options de renouvellement pouvant aller jusqu'à 10 ans. Les charges de loyers de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élèvent à 3,8 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2022) pour les locaux.

Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme totalisent 26,4 millions de dollars (29,2 millions de dollars au 31 mars 2022) et s'établissent comme suit :

2024	3 474
2025	2 937
2026	2 797
2027	2 443
2028	2 347
2029 et suivantes	12 395

19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, Héma-Québec est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'Héma-Québec.

20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Héma-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente et chef de la direction d'Héma-Québec.

Héma-Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Le Rapport annuel 2022-2023 est publié par la Vice-présidence à l'expérience clientèles et aux communications.

Édition

Patrice Lavoie

Coordination et recherche

Dominique Morval
Julie Vaudry

Rédaction

Thomas O. St-Pierre

Correction d'épreuves

Paul Gilbert

Design graphique

Stanko Josimov

Établissement de Montréal

4045, boulevard Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4R 2W7

Établissement de Québec

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3

Numéros de licence

d'Héma-Québec

100862-A
(établissement de Montréal)
100862-B
(établissement de Québec)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, 2023
Bibliothèque et Archives Canada, 2023

ISSN 1929-5294 (version PDF)

Ce document est disponible en version électronique seulement.

Toute reproduction est permise avec mention de la source.



Josyv'kha,
donneuse de sang



HÉMA-QUÉBEC

www.hema-quebec.qc.ca